

12. Annexes

Les guides d'entretiens :

G.E n°1

Guide d'entretien n°1, à destination du coordinateur et/ou formateur en maraîchage.		
Question Générale	Question de clarification	Question de précision
Objectif : Retrouver les items liés aux questions : « Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »		
ITEMS		
1. Espace protecteur. 2. Echange de connaissances. 3. Espace de formation. 4. Recherche de marché de niche. 5. Recherche et développement. 6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	7. Projet d'expérimentation sur le terrain. 8. L'innovation diffère des normes du régime. 9. Regroupement d'acteurs. 10. Stratégie de diffusion. 11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 12. Présence de subventions du gouvernement.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »		
ITEMS		
1. Se distingue de la technologie dominante. 2. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 3. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 4. Apparaît comme une solution alternative.	5. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 6. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 7. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 8. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS		
1. Technologies dominantes. 2. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 3. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.	
Indicateurs : « Espace de formation » Pouvez-vous présenter la formation en maraîchage proposé par « CRABE » ? En quoi la formation proposée se distingue-t-elle des autres (enseignement via les structures publiques) ?	Quelles sont les valeurs et objectifs ? Qui détermine le programme de formation ? Quels types de stages, travaux pratiques sont proposés ?	Depuis combien de temps cette formation est-elle proposée ? Le programme de formation évolue-t-il au fil des ans?

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette formation ? « Subvention » (RST) La formation est-elle subventionnée ? « Se distingue de la technologie dominante » Au travers de la formation que vous proposez, quelles techniques particulières pouvons-nous retrouver derrière l'appellation « maraîchage Bio » ? (RST) « Nécessité face au changement de paysage » Face aux enjeux environnementaux, pensez-vous que ce genre de techniques agricoles, peut apporter une réponse ? « Echange de connaissance » En tant que formateur quelles sont vos motivations à enseigner dans ce domaine ? Etes-vous en contact avec les professionnels du secteur ? « Recherche et développement » Pouvez-vous expliquer en quoi consiste « l'espace test maraîcher » Vous inscrivez-vous dans un processus de recherches ? « Espace protecteur »	(RST) La formation est-elle reconnue par les instances régionales ? (RST) En quoi ces techniques sont-elles différentes des pratiques dominantes ? De quel type de maraîchage s'agit-il ? « normalisation de l'innovation » Ces techniques sont-elles enseignées différemment par d'autres organisations où une vision commune est partagée ? (RST) Quelle qualification (diplôme) faut-il pour enseigner cette formation ? Echangez-vous avec des formateurs d'autres organisations ou d'autres secteurs ? Mettez-vous à l'épreuve les techniques enseignées ? Les terrains utilisés par l'ASBL comme potagers font-ils office de lieux d'expérimentation ?	Les stages sont-ils réalisés en collaboration avec des professionnels du secteur ? (RST) Pour être subventionnée la formation doit-elle respecter un cahier de charges ? « Stabilisation de conception » Les techniques enseignées évoluent-elles avec le temps ? (RST) Pouvons-nous dire que ces techniques sont innovantes et pourquoi ? Les formateurs suivent-ils des formations continues ? si oui via quel organisme ? Cherchez-vous à améliorer les techniques enseignées, si oui comment ? (RST) « Améliorer ou de remplacer des technologies du régime » Pensez-vous que les techniques que vous enseignez permettent une activité économiquement soutenable en maraîchage ?
--	---	--

Quelles sont les raisons qui ont motivé l'ASBL à proposer cette formation.	Est-ce un avantage pour le programme de formation d'être enseigné via l'ASBL ?	Cherchez-vous à perfectionner les techniques enseignées ?
Quelles sont les difficultés auxquelles doivent faire face les étudiants après leur formation ?	Les étudiants disposent-ils d'un suivi après la formation ?	Expérimentez-vous d'autres techniques ?
Pensez-vous que l'activité de maraîchage nécessite d'être soutenue par les organisations associatives ?		Les étudiants développent-ils nécessairement une activité en maraîchage ? La formation permet-elle d'autres débouchés ?

Guide d'entretien n°2, à destination d'une personne chargée du développement du réseaux de partenaires.								
Question Générale	Question de clarification	Question de précision						
Objectif : Retrouver les items liés aux questions :								
« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? » ITEMS <table><tr><td>13. Espace protecteur. 14. Echange de connaissances. 15. Espace de formation. 16. Recherche de marché de niche. 17. Recherche et développement. 18. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)</td><td>19. Projet d'expérimentation sur le terrain. 20. L'innovation diffère des normes du régime. 21. Regroupement d'acteurs. 22. Stratégie de diffusion. 23. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 24. Présence de subventions du gouvernement.</td></tr></table> « Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? » ITEMS <table><tr><td>9. Se distingue de la technologie dominante. 10. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 11. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 12. Apparaît comme une solution alternative.</td><td>13. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 14. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 15. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 16. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.</td></tr></table> « Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS <table><tr><td>8. Technologies dominantes. 9. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 10. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 11. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.</td><td>12. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 13. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 14. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.</td></tr></table>			13. Espace protecteur. 14. Echange de connaissances. 15. Espace de formation. 16. Recherche de marché de niche. 17. Recherche et développement. 18. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	19. Projet d'expérimentation sur le terrain. 20. L'innovation diffère des normes du régime. 21. Regroupement d'acteurs. 22. Stratégie de diffusion. 23. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 24. Présence de subventions du gouvernement.	9. Se distingue de la technologie dominante. 10. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 11. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 12. Apparaît comme une solution alternative.	13. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 14. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 15. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 16. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.	8. Technologies dominantes. 9. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 10. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 11. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	12. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 13. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 14. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.
13. Espace protecteur. 14. Echange de connaissances. 15. Espace de formation. 16. Recherche de marché de niche. 17. Recherche et développement. 18. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	19. Projet d'expérimentation sur le terrain. 20. L'innovation diffère des normes du régime. 21. Regroupement d'acteurs. 22. Stratégie de diffusion. 23. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 24. Présence de subventions du gouvernement.							
9. Se distingue de la technologie dominante. 10. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 11. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 12. Apparaît comme une solution alternative.	13. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 14. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 15. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 16. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.							
8. Technologies dominantes. 9. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 10. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 11. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	12. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 13. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 14. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.							
« Partenariat avec divers acteurs sociaux » Pouvez-vous présenter les différents partenaires de l'ASBL « CRABE » ? Existement-ils des partenaires propres à la formation en maraîchage ? « Echange de connaissance » Pouvez-vous expliquer en quoi consiste votre	(RST) Pourquoi l'ASBL a-t-elle besoin de partenaires ? Ceux-ci sont-ils essentiels et pourquoi ?	(RST) Pourrait-elle fonctionner sans ces partenaires ? (RST) Cherchez-vous à développer, construire un réseau de partenaires particuliers ?						

partenariat avec les universités ? « <i>Recherche de marché de niche</i> » Les légumes produits par l'ASBL sont-ils vendus ?	(RST) L'ASBL développe-t-elle un réseau de partenaires commerciaux en faveur du secteur ou à destination des futurs maraîchers qu'elle forme ?	
---	---	--

Guide d'entretien n°3, à destination d'un maraîcher en activité ayant bénéficié de la formation et du suivi de CRABE.		
Question Générale	Question de clarification	Question de précision
Objectif : Retrouver les items liés aux questions :		
« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »		
ITEMS		
25. Espace protecteur. 26. Echange de connaissances. 27. Espace de formation. 28. Recherche de marché de niche. 29. Recherche et développement. 30. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	31. Projet d'expérimentation sur le terrain. 32. L'innovation diffère des normes du régime. 33. Regroupement d'acteurs. 34. Stratégie de diffusion. 35. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 36. Présence de subventions du gouvernement.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »		
ITEMS		
17. Se distingue de la technologie dominante. 18. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 19. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 20. Apparaît comme une solution alternative.	21. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 22. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 23. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 24. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS		
15. Technologies dominantes. 16. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 17. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 18. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	19. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 20. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 21. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.	
Pouvez-vous présenter votre activité actuelle ? (type, taille d'exploitation)	Qu'est-ce qui vous a motivé à vous tourner vers cette activité ?	Quelles objectifs et valeurs défendez-vous au travers de votre activité ?
Exerciez-vous une autre activité avant votre formation ?	Aviez-vous des connaissances en la matière avant votre formation ?	(RST) Pourquoi avoir choisi de pratiquer ces techniques particulières et non pas les techniques dominantes ?
« Espace de formation » Comment s'est déroulée votre formation chez « CRABE » ?	Avez-vous envisagé une autre organisation ?	Pourquoi avoir choisi « CRABE » ?
Pratiquez-vous essentiellement les techniques enseignées lors de votre formation ?		Que pensez-vous de ces techniques aujourd'hui ?

(RST) « Nécessité face au changement de paysage » Pensez-vous qu'il est nécessaire de changer les techniques maraîchères pour lutter contre le réchauffement climatique et les problèmes environnementaux ? « Recherche de marché de niche » Exercez-vous votre activité de manière indépendante ou avez-vous rejoint une coopérative ? « Préférence utilisateurs » Quels sont vos clients ? Quelles sont les difficultés auxquelles vous devez faire face ? (RST) A quelle contraintes devez-vous faire face ? (législation, règles, normes, financières, foncières, etc.) « subvention du gouvernement » (RST) Etes-vous soutenu par les pouvoirs locaux dans le développement de votre activité ? « L'innovation diffère des normes du régime » Les maraîchers qui pratiquent ces techniques le font-ils tous de la même manière ? Que pensez-vous du rôle de l'ASBL « CRABE » ? Comment qualifieriez-vous votre relation avec votre clientèle ?	Avez-vous adaptez ces techniques ou les avez-vous améliorées ou vous en êtes-vous éloignés ? (RST) Pensez-vous qu'il faut innover dans le domaine ? (RST) Votre activité est-elle économiquement viable ? (RST) Savez-vous pourquoi ils choisissent vos produits ? Avez-vous bénéficié d'un suivi particulier après votre formation ? (RST) Pensez-vous que les réglementations sont adaptées à votre activité ou doivent-elles être modifiées ? (RST) Bénéficiez-vous d'aide financière ? « Normalisation de règles propres à l'innovation » Lorsque que l'on veut faire un maraîchage respectueux de l'environnement doit-on utiliser des techniques particulières ?	(RST) « Echange de connaissance » Faites-vous la promotion de ce mode de production auprès d'autres acteurs ou de professionnels du secteur ? (RST) Pensez-vous que les techniques qui vous ont été enseignées sont novatrices et efficaces face aux enjeux environnementaux ? (RST) Obtenez-vous la production que vous souhaitez ? Comment distribuez-vous votre production ? Continuez-vous à vous former ? (RST) Pensez-vous que les réglementations tendent à privilégier les modes de productions dominantes ? (RST) Que pensez-vous de la certification « BIO » ? En disposez-vous (oui ou non pourquoi) ? « Espace protecteur » Votre projet a-t-il été facilité en passant par l'ASBL « CRABE » et pourquoi ?
--	--	--

	Pensez-vous que le secteur du maraîchage puisse se passer des associations ? Quels sont vos objectifs, projets pour l'avenir de votre activité ?	(RST) « Améliorer ou de remplacer des technologies du régime » Pensez-vous que ces techniques de production pourraient à terme remplacer les techniques dominantes ?
--	--	---

Guide d'entretien n°4, à destination d'un maraîcher s'étant tourné vers CRABE pour changer ses pratiques maraîchères pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement.		
Question Générale	Question de clarification	Question de précision
Objectif : Retrouver les items liés aux questions :		
« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »		
ITEMS		
37. Espace protecteur. 38. Echange de connaissances. 39. Espace de formation. 40. Recherche de marché de niche. 41. Recherche et développement. 42. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	43. Espace protecteur. 44. Echange de connaissances. 45. Espace de formation. 46. Recherche de marché de niche. 47. Recherche et développement. 48. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »		
ITEMS		
25. Se distingue de la technologie dominante. 26. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 27. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 28. Apparaît comme une solution alternative.	29. Se distingue de la technologie dominante. 30. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 31. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 32. Apparaît comme une solution alternative.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS		
22. Technologies dominantes. 23. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 24. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 25. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	26. Technologies dominantes. 27. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 28. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 29. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	
Pouvez-vous présenter votre activité actuelle ? (type, taille d'exploitation)	Qu'est-ce qui vous a motivé à vous tourner vers cette activité ?	Quelles objectifs et valeurs défendez-vous au travers de votre activité ?
Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser à d'autres moyens de production ?	« Espace de formation » Pourquoi avoir choisi cette ASBL ?	Comment s'est déroulée votre formation chez « CRABE » ?
« Nécessité face au changement de paysage » (RST) Pensez-vous qu'il est nécessaire de changer les techniques maraîchères pour lutter contre	(RST) Pensez-vous qu'il faut innover dans le domaine ?	(RST) Pensez-vous que les techniques qui vous ont été enseignées sont novatrices et

le réchauffement climatique et les problèmes environnementaux ? <i>« L'innovation diffère des normes du régime »</i> Pouvez-vous expliquer quelles sont les différences entre les techniques que vous pratiquez aujourd'hui et celles d'avant ? Avez-vous des améliorations dans votre activité ? Votre charge de travail a-t-elle été impactée par ces changements de techniques ? Les maraîchers qui pratiquent ces techniques le font-ils tous de la même manière où existe-il des variances ? <i>« Recherche de marché de niche »</i> Exercez-vous votre activité de manière indépendante ou avez-vous rejoint une coopérative ? (RST) Etes-vous soutenu par les pouvoirs locaux dans le développement de votre activité ? (RST) A quelle contraintes devez-vous faire face ? (législation, règles, normes, financières, foncières, etc.) Que pensez-vous du rôle de l'ASBL « CRABE » ? Quels sont vos objectifs pour le future de votre activité ?	Quel a été l'apport de ces changements de techniques ? Quelle incidence ces changements ont-ils eu sur la production ? (RST) Lorsque que l'on veut faire un maraîchage respectueux de l'environnement doit-on utiliser des techniques particulières ? <i>« Préférence utilisateurs »</i> Quels sont vos clients ? Comment distribuez-vous votre production ? (RST) <i>« subvention du gouvernement »</i> Bénéficiez-vous d'aide financière ? (RST) Pensez-vous que les réglementations sont adaptées à votre activité ou doivent-elles être modifiées ? Pensez-vous que le secteur du maraîchage puisse se passer des associations ?	efficaces face aux enjeux environnementaux ? Cherchez-vous à améliorer ces techniques ? Cherchez-vous à vous former à d'autre techniques ? Ces changements sont-ils viables économiquement ? Comment vous sentez-vous depuis ces changements ? (RST) Que pensez-vous de la certification « BIO » ? En disposez-vous (oui ou non pourquoi) ? (RST) Savez-vous pourquoi ils choisissent vos produits ? (RST) Pensez-vous que les réglementations tendent à privilégier les modes de productions dominantes ? <i>« Echange de connaissance »</i> Essayez-vous de convaincre des collègues de faire la même expérience que vous de changer leur techniques de production ? <i>« Espace protecteur »</i> Votre démarche a-t-elle été facilitée en passant
---	--	---

	(RST) <i>« Améliorer ou de remplacer des technologies du régime »</i> Pensez-vous que ce type de technique va se diffuser et à terme remplacer les autres ?	par l'ASBL « CRABE » et pourquoi ?
--	--	--

Guide d'entretien n°5, à destination d'une personne des pouvoirs locaux.		
Question Générale	Question de clarification	Question de précision
Objectif : Retrouver les items liés aux questions :		
« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »		
ITEMS		
49. Espace protecteur. 50. Echange de connaissances. 51. Espace de formation. 52. Recherche de marché de niche. 53. Recherche et développement. 54. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	55. Espace protecteur. 56. Echange de connaissances. 57. Espace de formation. 58. Recherche de marché de niche. 59. Recherche et développement. 60. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »		
ITEMS		
33. Se distingue de la technologie dominante. 34. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 35. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 36. Apparaît comme une solution alternative.	37. Se distingue de la technologie dominante. 38. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 39. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 40. Apparaît comme une solution alternative.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS		
30. Technologies dominantes. 31. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 32. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 33. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	34. Technologies dominantes. 35. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 36. Dispos d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 37. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	
Objectif : Retrouver les indicateurs de niche et de l'innovation.		
Pouvez-vous vous présenter et expliquer quel est votre rôle ? « Politique et réglementation en vigueur » (RST) Comment vos services soutiennent, interviennent au niveau de ce secteur ? « Technologies dominantes » (RST) Quels sont les principaux acteurs du frais en Brabant wallon ? (produits importés ou locaux)	Votre service est-il chargé du secteur du maraîchage ? Quels sont les objectifs et valeurs défendues dans ce secteur au niveau de la province du Brabant wallon ? Les surfaces dédiées au maraîchage sont-elles des grandes, moyennes ou petites surfaces en Brabant wallon ? L'aménagement du territoire tend-t-il à	Pouvez-vous présenter et expliquer l'activité économique et productive du maraîchage sur la province du Brabant wallon ? La région wallonne guide-t-elle les objectifs poursuivis dans ce secteur ? Quel est le type de maraîchage pratiqué sur le territoire du Brabant wallon ? Comment la province lutte-t-elle contre l'utilisation des pesticides et autres pratiques

La province encourage-t-elle le développement d'activité de maraîchage respectueux de l'environnement ? Des aides sont-elles octroyées aux maraîchers utilisant des techniques respectueuses de l'environnement ? Quelles sont les dynamiques mises en place avec les professionnels du secteur ? « Préférences des utilisateur » Que pouvez-vous nous dire du comportement des consommateur ? Pensez-vous que le secteur associatif est un acteur nécessaire pour ce changement ?	promouvoir un maraîchage respectueux de l'environnement ? Faut-il avoir le label « BIO » pour bénéficier des aides ? « Normes en vigueur au sein du régime » (RST) Les réglementations ont-elles changé en faveur des maraîchers pratiquant des techniques alternatives ? (RST) Le maraîchage « bio » ou respectueux de l'environnement séduit-il les consommateurs de la province ?	dangereuses pour l'environnement et la santé? La province a-t-elle la volonté de changer les pratiques et techniques de maraîchage sur son territoire ? Quelles sont les perspectives du secteur ?
---	--	---

Retranscriptions et analyses verticales :

N°1 : Entretien réalisé le 28/03/2022, dans les bureaux de l'ASBL « CRABE ».

Personnes interviewées :

Virginie est directrice de l'ASBL et m'accompagne dans mon projet de réalisation de mémoire. L'entretien s'est déroulé en présentiel et a suivi une discussion sur divers sujets. L'entretien n'a pas débuté avec le guide d'entretien. Je me suis adapté et j'ai pu orienter mes questions en fonction des sujets développés et en revenant sur le guide.

Commenté [SB1]: Vérif ortho

Virginie : Je te disais que le document que je t'ai envoyé sur la route de l'innovation, c'est un document donc à destination des maraîchers, dans la foulée, on va faire un document à destination des institutions pour les recommandations. Et ça c'est bien effectivement un travail en réseau qui est mon rôle en tant que directrice, c'est un partenariat qui s'est fait avec le réseau développement rural, l'UCL, Biowallonnie et la FUGEA. Et donc, l'objectif aussi, c'est de travailler en réseau pour tout ce qui est plus supra, plus macro, où on doit avoir un peu plus de hauteur et travailler avec les partenaires du réseau. Là, typiquement la route de l'innovation est un bon exemple. Il y a d'autres choses que nous avons travaillé en réseau et spécifiquement, on a lancé aussi des recommandations et un cahier de revendications que nous avons été présenter au Ministre Borsu, la semaine dernière, en collaboration avec la « FUGEA » et la « FJA » qui sont les 2 autres centres avec nous à faire les cours d'installation professionnel agricole, les cours A et le cours B. Donc, on est seulement 3 à faire ces cours, c'est à dire les cours de technique agricole et les cours de gestion agricole. On est les 3 seuls. Et puis, il y a les cours de perfectionnement, on est 10 à le faire. Donc nous 3 aussi et avec ces 3 acteurs de la formation professionnelle agricole. On a été recommandé des choses notamment, très certainement par rapport au système de financement et à la non indexation des montants depuis toujours, ... Enfin voilà, et ça c'est aussi un document que je peux t'envoyer.

6

Commenté [SB2]: Travail de réseaux et d'échanges concernant les pratiques maraîchères et collaboration avec les autres organisations de la formation

12

Commenté [SB3]: Recherche de subventionnement pour les formations en maraîchage bio

Samy : Oui, je veux bien.

Virginie : Il est officiel maintenant, donc sage je peux le faire immédiatement si tu veux. Alors une autre chose, ici, tu demandais, les différents partenaires de l'ASBL « CRABE » et donc, effectivement, il y a des partenaires institutionnels, donc au niveau des administrations et des cabinets, en fait, qui nous subventionnent donc pour nos 2 types de formation. Donc pour rappel il y a la formation d'ouvrier en maraîchage bio dans le cadre de notre agrément centre insertion socio professionnelle. Et là c'est Caroline Lecloux à l'administration et le cabinet de Christine Morreale. Sur la formation et l'insertion socioprofessionnelle et puis, pour nos porteurs de projets maraîchers ou de manière plus générale, les producteurs horticoles bio. Parce qu'on ne fait pas que le maraîchage mais c'est principalement ça quand même. Il y a aussi des plantes tinctoriales, des fleurs, ... Là, c'est le département de la formation professionnelle agricole qui dépend en partie du cabinet Morreale et en partie du cabinet Borsu. C'est l'administration, donc c'est Philippe Dreye au niveau de la formation professionnelle agricole dont on dépend. Et donc ça, ce sont nos partenaires, nos bailleurs de fonds, ceux qui nous finance, si tu veux.

12

Samy : oui, ok.

Virginie : La partie principale qu'on t'a vu dans notre modèle économique, on est fort subsidié.

Samy : oui.

Virginie : Voilà, en tant que centre de formation, c'est logique parce que la formation, c'est une mission de pouvoir public. Voilà alors les partenaires institutionnels une chose. Et puis tu as les partenaires du réseau. Tu as les partenaires de l'agriculture et principalement, enfin, nous par rapport à nos valeurs, à l'agriculture Bio. Donc tu vas avoir « Biowallonie », la « FUGEA », « l'UCL », le réseau wallon du développement rural, la « FJA » aussi. Qui, en tout cas, au niveau de la formation, n'on peut se retrouver à avoir des revendications communes. Il y a donc ça, c'est des partenaires au niveau de de la Wallonie, au niveau de l'agriculture bio. Et puis il y a des partenaires plutôt au niveau de l'insertion alors et là on va être plus en local avec des partenaires dans les communes avoisinantes, donc les « CPAS », les communes, les maisons de l'emploi, le « FOREM » évidemment qui est un de gros partenaires sur l'insertion et aussi, en fait, le centre de compétences « métiers verts » est aussi un partenaire sur la formation professionnelle agricole. Donc là, ce sont ce qu'on appelle aussi des partenaires institutionnels, mais plus locaux. Alors après, il y a plein de partenariats avec d'autres associations qui sont complémentaires aux nôtres. J'en passe.

Samy : Des coopératives aussi ?

Virginie : Il y a des coopératives qu'on a créés, donc du coup « AGRICOVERT » c'est un de nos partenaires, mais c'est une coopérative fille, on va dire, vu qu'on l'a créée. On a des coopératives, pas tellement à vrai dire. On ne fait pas, enfin oui, on est membre de plein de coopératives donc on a des mandats. En fait, en ce sens, ce sont des partenaires comme « Terre en vue » par exemple, on a un mandat chez eux parce qu'on est coopérateur, « AGRICOVERT » aussi. Il y en a certainement d'autres dont on soutient, et on défend en fait les intérêts parce qu'ils vont dans le même sens que nos valeurs et ils sont complémentaires, en amont ou en aval, de notre action.

Samy : Complémentaire à vos formations ?

Virginie : Oui, voilà.

Samy : On peut dire que « CRABE » est essentiellement tourné sur la formation et est entouré d'un réseau de partenaires pour le mise en œuvre de l'après ?

Virginie : oui, bon le plaidoyer, le lobby etc. On est quand même un petit peu plus en amont de la formation parce que voilà, on a un rôle aussi à jouer à ce niveau-là et alors on s'implique quand même avec des projets notamment sur « l'espace test maraîcher » où là on est partenaires actif, si tu veux, du truc. On est, là en l'occurrence, on est actif sur la sélection, l'évaluation et alors aussi les conseils techniques de terrain. J'ai un formateur maraîcher qui va tous les mois faire le tour des cultures avec les maraîchers qui sont sur « l'espace test » pour savoir comment évaluer mais comment vont leurs cultures, est-ce qu'ils ont des attaques de ravageurs, voilà pour avoir des conseils d'un gars qui a 15 ans de maraîchage dans les pattes et pas eux, voilà.

Samy : Il y a aussi de la recherche de perfectionnement aussi de technique ?

Virginie : Il y a une recherche de ne pas être complètement absent de l'amont et de l'aval pour qu'il y ait une certaine cohérence qu'on fait pas de la formation et puis après merci au revoir. Et donc dans nos revendications, le plaidoyer, notamment en celui de la formation professionnelle agricole, notamment la route de l'innovation. C'était aussi, de dire, Ouais mais OK, on fait de la formation,

12

Commenté [SB4]: Les différents partenaires du bio

Commenté [SB5]: Partenaires sociaux

Commenté [SB6]: Partenaires d'insertion et de formation professionnelle

Commenté [SB7R6]: Aussi des partenaires institutionnels

Commenté [SB8]: Partenaires : Autres associations

9 et 10

Commenté [SB9]: Soutien et regroupement des acteurs en faveur de la niche d'innovation.

10

Commenté [SB10]: Création de réseaux pour la diffusion après la formation.

1 et 7

Commenté [SB11]: L'espace test maraîchers permet la pratique de l'innovation dans un cadre protégé et soutenu par des professionnels.

2 et 5
11

mais on se cantonne pas qu'à ça. Regardez avant les conseils qu'on a et des recommandations à faire et après aussi. Et une des grosses recommandations. Bah, c'est très certainement, en tout cas pour les institutions, de pouvoir centraliser l'information pour le maraîcher et d'intégrer les activités, les actions, y compris les nôtres. En fait, les intégrer les unes aux autres pour ne pas travailler en silo. C'est à dire, enfin, tu vois, tu vas faire de la formation et puis tu t'arrêtes. Et puis, il y a les nouvelles entreprises. Et puis tu t'arrêtes, et puis il y a les espaces, et puis tu t'arrêtes, mais non !

Samy : Il y a une certaine transversalité ?

Virginie : Tout ça doit être beaucoup plus transversal, en fait. On essaye quand même nous, d'être actifs.

Samy : Sur tous les fronts, c'est ça ?

Virginie : Ben, on fait ce qu'on peut. On n'est pas financé, en fait, pour tout, pour être actif sur tous les fronts. On est financé pour nos formations, mais moi c'est un rôle qui me tient particulièrement à cœur et qui permet aussi de voilà. D'avoir la notoriété qu'on a parce que on a, historiquement, toute une série de savoir qu'il serait dommage de ne pas en faire profiter le système pour faire avancer le « Schmilblick » en fait et ne pas se cantonner, je dirais bêtement à son activité.

Samy : J'ai une petite question par rapport à ce que vous venez de dire, On sent bien qu'il y a une finalité sociale dans l'ASBL mais il y a aussi cet aspect du maraîchage Bio. Qu'est ce qui peut faire le lien entre les deux ? Est-ce que l'ASBL, dans sa finalité sociale, par l'insertion socioprofessionnelle aurait pu choisir une autre activité que le maraîchage Bio ? Ou ces deux pôles sont indissociables ?

Virginie : Non, nous le « CRABE » à deux axes, l'un social et l'autre environnemental, d'accord ?

Samy : Oui, ok.

Virginie : La formation professionnelle agricole, oui, on travaille sur le social, dans le sens où on aide des porteurs de projets à s'installer. Mais si tu veux c'est pas des gens en général qui sont perdus dans la vie. Tu vois donc on est vraiment sur l'axe agriculture, installation, entrepreneuriat, là. Par contre sur l'axe insertion, là, nous, on a décidé, enfin, c'est dans l'ADN du CRABE depuis longtemps, de s'axer sur les métiers verts ou l'un des métiers est « ouvriers en maraîchage bio » mais l'autre c'est ouvrier en « éco jardinage » et donc c'est notre axe là parce que on est persuadé aussi que le lien à la nature peut remobiliser les gens d'une manière saine, tu vois.

Samy : Cela fait vraiment partie de l'ADN de l'ASBL ?

Virginie : Oui, ça, sur cet axe-là. Oui, mais voilà, on peut faire des projets où l'axe environnemental est présent et où l'axe social aussi mais on peut les voir de manière dissociée. Mais cela dit, on trouve que la réinsertion dans les métiers verts, pour nous ce sont des métiers d'avenir. Et en termes de remobilisation sociale pour les gens, je trouve que ça fait sens en fait de les remobiliser avec la nature en fait.

Samy : Ok, j'avais préparé une liste de petites questions annexes. En terme de formation de maraîchage appelé Bio, est-ce qu'il y a une référence à la labélisation « Bio » Cela sous-entend qu'au bout de la formation, on a tout ce qu'il faut pour pouvoir prétendre à une activité qui serait reconnue comme Bio, au niveau européen, ou du pays ?

Commenté [SB12]: Impliqué dans un processus de recherche et de développement.

Commenté [SB13]: Centraliser l'information pour tendre vers des processus coordonnés et une vision commune aux différents acteurs impliqués dans la formation mais aussi avant et après la formation. Le but est de permettre à l'innovation d'avoir un fil conducteur et de créer un cadre, un parcours cohérent.

2, 10 et 11

Commenté [SB14]: Partage son expérience, son savoir avec les autres acteurs et s'implique dans cette construction d'échange, pour faire avancer "la cause" pour diffuser l'innovation et la renforcer

1

Commenté [SB15]: On peut y voir un certain mécanisme de protection, une aide à l'élaboration de projet propre à l'innovation, installation de maraîchers.

Commenté [SB16]: Capte un public éloigné de l'emploi et l'intègre vers la filière de l'innovation (mécanisme de contribuant à la reproduction de l'innovation)

10

3

Virginie : Heu, non c'est reconnu au niveau régional, enfin, oui nous on va axer nos contenus de formation et les valeurs de notre apprentissage autour d'une agriculture bio, ça c'est évident. Donc maintenant la personne va devoir faire des démarches spécifiques auprès de l'organisme de certification comme « CERTISYS » en l'occurrence, qui est aussi une des initiatives que le « CRABE » a mis sur pied. Je te parle de ça que j'étais sans doute pas née mais en 1980, quelque chose comme ça. Le « CRABE » a créé « CERTISYS » donc le premier organisme de certification « BIO ». Mais donc la personne va avoir la philosophie d'office du bio, les techniques aussi forcément. Mais elle va devoir faire les démarches administratives pour se labelliser. Et donc oui, c'est bien autour du label « BIO » que tournent nos valeurs. Maintenant, il y a pas de label en éco-jardinage par exemple, mais voilà, c'est aussi une philosophie. C'est à dire qu'on va pas utiliser des produits phyto et on va donner aux stagiaires des techniques respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, tu vois ?

Samy : Oui donc, ce n'est pas une fin en soi. Enfin je veux dire, c'est pas des techniques propres à la certification mais bien des techniques respectueuses de l'environnement.

Virginie : Non, nous on défend le bio.

Samy : Oui.

Virginie : Mais tout n'est pas certifié bio. Quand tu vas produire des légumes, tu peux avoir une certification bio mais si tu es jardinier, tu as pas de label bio, tu comprends ? C'est quand tu produis, en général, ou des choses à vendre pour manger quoi ! Si ce sont des fruits, des légumes, tout ça, etc. Tu vas pouvoir te certifier. Pour les fleurs aussi je pense mais les jardiniers par exemple, ça n'existe pas d'éco label de jardinier quoi !

Samy : Oui, je parlais vraiment que des maraîchers Bio.

Virginie : Oui, ça oui, tout à fait.

Samy : Peut-être une autre question.

Virginie : Oui, alors dans la note sur la formation professionnelle agricole que je viens de t'envoyer, il y a la liste de tous les organismes de formation professionnelle agricole et toute la liste des centres d'insertion socioprofessionnelle qui font des formations d'ouvrier en maraîchage bio. Donc ça tu trouveras ça là. Parce que tu demandais, existe-t-il des partenaires ? Ben oui, en amont et en aval, mais là voilà, il y a des structures d'accompagnement aussi dans le résumé de ce que je t'ai envoyé. Et donc des gens qui vont agir, certainement en aval de nos formations comme le réseau des « espaces tests » comme les couveuses d'entreprises, comme « Terre en vue » et comme, etc. Donc là tu auras tout ça dans la note. Notre partenariat avec les universités, Ben oui « l'UCL » on a travaillé ici sur « la route de l'innovation » ensemble, il y a les fermes universitaires de « l'UCL » où ils font des tests grandeurs nature de techniques innovantes, maraîchage, ils font des études, quel type de couverture. Est-ce que c'est mieux, un paillage végétal, des bâches occultantes, etc. Enfin, Remy Desmet et Philippe Baret, ils font une série de mémoires qui sont consacrés au sujet. Ils testent les trucs in situ sur quelques hectares qu'ils ont à Louvain-La-Neuve. C'est principalement avec « l'UCL » qu'on travaille. On a déjà travaillé avec « l'ULB » dans le passé, sur notamment la viabilité économique d'une activité maraîchère avec une recherche-action qui avait été faite là-dessus, aujourd'hui un peu moins. Alors, la recherche de marché de niche. Que veux-tu dire par là ? Parce qu'après tu poses la question, les légumes produits par l'ASBL sont-ils vendus ? Il y a un lien ?

Samy : Oui, Vous avez des espaces potager, vous avez dit que vous ne faisiez pas spécialement, si je me souviens bien, de commercialisation des produits ?

1, 5, 4 et 7

11

5

Commenté [SB17]: Les techniques enseignées sont différentes des techniques dominantes, elles proposent une solution alternative, apportent de la nouveauté face au régime dominant et sont axées vers un modèle propice à l'acceptation des utilisateurs et des consommateurs ("Bio") qui est de plus en plus soutenu par les politiques et marchés.

Commenté [SB18]: De plus en plus soutenu par les politiques (ODD, U.E, Région...) et un marché économique est présent.

Commenté [SB19]: L'apprentissage inculque la philosophie et les techniques bio (respectueuses de l'environnement)

3

6

6

Commenté [SB20]: Partenaire en aval de CRABE

5

Commenté [SB21]: Recherche et développement technique via des partenaires externes comme UCL

Commenté [SB22]: Recherche également avec ULB

Virginie : Si, si, ça fait partie intrinsèquement de l'activité en fait, d'ouvriers en maraîchage, c'est le potager qu'on va aller voir maintenant. Donc c'est 50 ares de culture maraîchères et 50 ares de vergers. Et il y a marché toutes les semaines à partir du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Et ils vendent leur production, comme un marché quoi, classique, ils récoltent, ils vendent, ça fait partie des activités clés en fait, de l'ouvrier, d'un bon ouvrier, de pouvoir bien récolter et il doit pouvoir vendre aussi. Et la majeure partie de notre production, elle est vendue aux épiceries locales et à notre coopérative « AGRICOVERT »

Samy : Oui donc essentiellement sur un circuit court ?

Virginie : Ouais, au plus court au mieux.

Samy : C'est ce que je voulais approfondir, du point de vue marché de niche, donc « AGRICOVERT », marchés locaux, épicerie Bio locale, essentiellement sur ce réseau, ok.

Virginie : Oui, et donc pourquoi l'ASBL a-t-elle besoin de travailler avec ces partenaires ? c'est comme toute activité, travailler en vase clos, n'est pas très intéressant. C'est intéressant de faire le lien avec l'amont et l'aval pour se renforcer mutuellement et optimiser, en fait le processus quoi.

Samy : Je vais préciser ma question. Est-ce envisageable d'être autonome dans cette démarche ?

Virginie : Mais on est autonome par rapport à notre action spécifique, si tu veux. On travaille quand même avec pas mal de formateurs externes, notamment pour les cours de gestion agricole, mais on a pas mal d'expertises en interne, dans mes collègues, mais je veux dire. Ce serait bien dommage de se priver de l'expertise. tu ne peux pas avoir une expertise de tout sur tout et donc avoir une expertise en auxiliaire de la culture, c'est un truc tellement pointu ou en irrigation, c'est un truc tellement pointu qu'il vaut mieux aller chercher l'expertise à l'extérieur. Donc ça voilà, nos partenaires institutionnels, on aurait pas de sous alors. Et pour moi travailler en vase clos, c'est un non-sens de travailler en vase clos, en fait. Donc voilà pour moi, c'est vraiment essentiel de travailler avec les partenaires, à quelque niveau que ce soit.

Alors est-ce qu'on cherche à développer un réseau de partenaires particuliers ? Oui, d'office, on doit à chaque niveau, encore une fois, que ça soit au niveau institutionnel, au niveau des experts du secteur ou même au niveau des réseaux de nos anciens stagiaires. C'est d'ailleurs un de nos objectifs stratégiques. En fait, je ne sais pas si t'es au courant, mais on a validé la nouvelle charte stratégique du « CRABE ». Donc ça c'est tout nouveau. Je peux te l'envoyer aussi si tu veux.

Samy : Elle n'est pas sur le site ?

Virginie : Non, je vais te la mettre ici parce que en fait on vient de la valider en interne. Donc, tu n'aurais pas pu ; elle vient de passer à l'A.G. quoi ! Si tu veux tout, en mars, voilà. Ici, ça fait 10 jours. Voilà comme ça, tu as la primeur de l'avoir.

Samy : je vous remercie !

Virginie : Isabelle l'a reçu aussi, comme ça, tu sais. Voilà, je t'envoie ça. Et donc ça fait partie d'un de nos objectifs stratégiques de travailler ce réseau en fait. Et surtout le réseau de ce qu'on met en place. Et puis nos anciennes initiatives qui volent de leurs propres ailes comme « AGRICOVERT », « CERTISYS », ce genre d'activité. On est maintenant coopérateur parmi tant d'autres, mais on n'a pas un rôle spécifique. Et avec les anciens stagiaires. On pense que c'est intéressant de travailler le réseau pour la simple et bonne raison, d'abord d'améliorer nos services, d'être au courant des

4

Commenté [SB23]: Vend ses produits sur les marchés locaux, de proximité et via la coopérative AGRICOVERT.

Commenté [SB24R23]: Recherche essentiellement le circuit court qui apparaît comme le marché propice pour l'innovation (Marechal, 2017)

4 e

Commenté [SB25]: Recherche à regrouper les acteurs en amont et en aval en vue aussi de créer un marché propice à l'innovation.

2

Commenté [SB26]: Echange de connaissances pour l'innovation

6

Commenté [SB27]: Importance du partenariat.

Commenté [SB28]: Le partenariat apparaît comme un objectif stratégique nécessaire au développement de CRABE et qui du fait contribue à l'innovation et son renforcement.

4, 6 et 10

demandes des marchés installés pour les cours de perfectionnement, par exemple. Et puis, par rapport à notre communication, en fait, tout simplement. Donc voilà, je pense qu'au niveau des réseaux, on a fait un peu le tour.

Samy : J'ai peut-être une question par rapport à votre dépendance aux subsides de la région, serait-ce bénéfique pour l'ASBL d'être moins dépendante de ces subsides et pourquoi ? Quelles sont les contraintes que cela impose à l'ASBL ?

Virginie : Je pense que avoir tous ses œufs dans le même panier, de manière générale, c'est jamais une bonne idée. Donc je pense, que oui l'ASBL doit diversifier ses recettes. C'est également un des objectifs stratégiques de la charte. Ca, je le dis depuis longtemps, parce que moi ça me fait très, très peur d'avoir tous mes œufs dans principalement dans deux paniers. Bien sûr, on produit des fruits et légumes qu'on vend, mais c'est une goutte d'eau dans l'océan. Bien sûr que on va faire des chantiers en éco jardinage, à gauche, à droite, mais ça représente 10% de nos recettes. Ce qui est vraiment pas beaucoup. Et donc un des axes stratégiques, c'est aussi de développer des activités qui nous permettent d'être un peu moins dépendant et d'être un peu plus autoportant. Alors, est ce que ça se fait du jour au lendemain ? Mais non, c'est comme toutes entreprises qui créent une nouvelle activité. Voilà, on va diversifier auprès d'activités principalement de sensibilisation à l'environnement, au maraîchage ou à l'alimentation durable ou à l'éco jardinage. On va se développer auprès de différents publics comme le particulier, les enfants etc. Donc ça, c'est une activité qui n'est pas très présente au niveau local. Donc, je pense que là, il y a une place à prendre en fait. C'est la première chose et la 2e chose c'est de créer des entreprises d'économie sociale qui génèrent une plus-value mais qui, aussi, créer de l'emploi de manière pérenne pour des gens qui seraient issus de formation en insertion. Donc on aurait l'information et puis on emploierait ces personnes-là.

Samy : ok, donc ça serait possible d'être plus indépendant par rapport aux subsides et de continuer à promouvoir la formation en étant plus autonome des décisions institutionnelles ?

Virginie : En tout cas, c'est effectivement de pouvoir renforcer cette diversification, ça nous rendrait moins dépendant tout en continuant l'activité de formation. Mais donc, si on génère plus de recettes et qu'on arrive à un équilibre de, je sais pas moi. Enfin l'idéal, ça serait d'inverser la tendance et d'avoir plutôt 70% à 80% de recettes propres et 20% de subsides.

Samy : Et quel est l'objectif des pouvoirs publics de subventionner l'ASBL « CRABE » ?

Virginie : C'est un agrément.

Samy : Pensez-vous que c'est lié à l'enjeu de l'emploi ou existe-t-il une réelle volonté d'un changement dans les pratiques maraîchères en faveur de l'environnement ?

Virginie : Alors, c'est 2 choses différentes. Donc le premier agrément, qui concerne l'insertion socioprofessionnelle. Là, on vise vraiment la mise à l'emploi d'un public très peu qualifié, donc qui n'a pas son certificat d'enseignement secondaire inférieur et qui est éloigné de l'emploi. Et alors, là, c'est dans différents métiers. Nous, on a opté pour les métiers verts, mais là, si tu veux, il y a pas d'orientation, maraîchage où environnement, qui est promu spécialement, quoi. Par contre, sur la formation professionnelle agricole. Là, l'objectif est bien de former des agriculteurs, futurs agriculteurs où agriculteurs existants comme pour mes collègues de la « FJA » et la « FUGEA ». Alors, je ne sais pas s'il y a un focus, aujourd'hui, spécifique sur les nouvelles techniques respectueuses de l'environnement. Si c'est ça la question, pas encore. Par contre, nous dans nos recommandations, tu le verras au niveau de la formation professionnelle agricole, très logiquement, on voudrait que les

Commenté [SB29]: Le réseau d'acteurs permet un retour d'informations utiles pour le développement de CRABE et d'orienter leurs actions (formation, cours de perfectionnement) par rapport au développement technique mais aussi économique.

5

12

Commenté [SB30]: de CRABE sont subventionné à 90% par les institutions. Ce qui peut représenter un risque pour leurs activités mais cela nous renseigne aussi que l'action est soutenue par le régime sociotechnique.

objectifs de la formation professionnelle agricole soient alignés aux objectifs de la PAC. Evidemment ou du plan stratégique bio. Et donc, de promouvoir, et même de je sais pas moi, de mieux financer encore, ou d'avoir un petit bonus. J'en sais rien, pour toutes les formations qui seraient en faveur de la transition nécessaire et indispensable.

Samy : Il n'y a pas de distinction, aujourd'hui, les financements, enfin les subventions sont les mêmes, peu importe le type de formation ?

Virginie : Nous sommes à l'âge de la pierre à ce niveau-là. Mais tu verras que dans le plan stratégique bio, tu le verras et dans la PAC, bien sûr qu'il y a des orientations.

5

Samy : Oui.

Virginie : Et c'est là-dessus que nous, tu verras, dans la note qu'on a faite. On a d'abord recensé dans tous les plans stratégiques Wallons, tous ce qui pouvait faire « farine à notre moulin ». Tu vois ce que je veux dire ? Et donc, oui le « Plan bio », oui la « PAC », tu as « Circular Eco Wallonia » On a détaillé toute une série de plans stratégiques où on dit « ça il faut promouvoir plus que le reste quoi ! », voilà.

Samy : Donc, de votre point de vue avec votre expérience dans le secteur, est-ce que vous constatez, aujourd'hui, des changements marquants ou des évolutions, dans le monde du maraîchage ? Par rapport à un maraîchage où on utilise des pesticides, etc ?

Virginie : Oui, si on se remet à 50 ans plus tôt, oui bien sûr il y a une évolution, oui bien sûr il y a une prise de conscience collective. Oui on a cette demande qui vient principalement chez nous, de ce que j'ai appelé effectivement les « NIMA CULTEUR » donc non issus du milieu agricole. Oui, bien sûr, maintenant est ce que c'est suffisant pour inverser la tendance, je dirais que pour moi, c'est encore un secteur et tu le verras dans les notes, qui est encore beaucoup trop peu soutenu. Alors on a une belle avancée dans la « PAC » avec un nouveau statut métier « Marcher sur petites et moyennes surfaces » avec 4000€ l'hectare. Donc ça c'est vraiment une belle avancée, franchement, ça va dans le bon sens, mais pour moi ça va jamais assez vite, forcément. Pour moi, en fait, c'est l'agriculture conventionnelle qui est pas normale et c'est l'agriculture, ne disons pas bio mais respectueuse de l'environnement et de la santé de l'homme qui me semble être du bon sens. Tu vois alors qu'on l'appelle, voilà dans les gestions, l'agriculture dite régénérative ou de non labour ou sur sol vivant, ou voilà que sais-je. Ça va dans le bon sens aussi, tous, ces principes-là. Alors, c'est pas bio mais je pense que c'est la rencontre de tout ça qui va faire que ça va être optimal, en fait. Et peut-être que le bio, le terme même du bio, peut-être qu'ils crispent un peu les agriculteurs qui pourtant travaillent avec la nature et donc il y en a beaucoup qui sont sûrs c'est pas de la gestion des sols différents, Je ne sais plus comment ça s'appelle.

Samy : oui le non labour ?

Virginie : C'est un truc, gestion des sols, enfin bon, voilà.

Samy : Il y a une multitude de techniques effectivement, il y a agroécologie, la permaculture, ... Il y a des maraîchers qui n'ont pas la certification « bio » et qui font un maraîchage respectueux de l'environnement. Vous vous distinguez de ce genre de techniques dans ce que vous enseignez ici, ou pas spécifiquement ?

Virginie : Comment dire ? Voilà l'agriculture de conservation des sols, ça s'appelle voilà.

Commenté [SB31]: Du point de vue des réglementations et de l'encouragement à la formation aux techniques innovantes

Commenté [SB32]: Les politiques du régime mettent en place des orientations en faveur de l'innovation.

11

Commenté [SB33]: Tente d'influencer les politiques publiques du régime en faveur de l'innovation.

7

Commenté [SB34]: Evolution et demande des utilisateurs en faveur de l'innovation.

Commenté [SB35]: Soutien insuffisant des politiques, du régime sociotechnique

5

Commenté [SB36]: Avancée marquante de la part du régime (politique) en faveur de l'innovation.

1 et 4

Commenté [SB37]: Innovation en opposition au régime (agriculture conventionnelle)

2

L

Nous, qu'il soit certifié ou pas certifié, ça c'est pas notre problème, en fait. Nous on va inculquer le respect de l'environnement, voilà. Et surtout, aussi, quand même avoir une visibilité importante sur son modèle économique. Pour pas y aller pour rien !

Samy : Sur la faisabilité du projet ?

Virginie : Oui, le fait que ça tienne le coup. Oui sur la faisabilité économique du projet. L'idée, c'est pas de se dire « Ah, j'ai 40 hectares, je vais mettre ma caravane et je vais regarder mes tomates en leur parlant et ça va être formidable » parce que il y a beaucoup d'idéalistes, tu vois. Dans les gens qu'on peut accueillir ici.

Samy : Oui donc il y a vraiment un travail socio cognitif avec les stagiaires, aussi ?

Virginie : Ouais socio cognitifs où socio-économiques, j'ai envie de dire. Tu vois ce que je veux dire, de confronter leurs désirs à la réalité et à la faisabilité économique du truc. Voilà donc on va travailler les 2 aspects quoi.

Samy : Il y a vraiment une perspective de réussite, d'entrepreneuriat, de réussite du projet ?

Virginie : D'entrepreneuriat, oui de réussite de faisabilité du projet. Oui, d'ailleurs quelqu'un qui n'est pas encore, donc tu vas avoir. Entre les 2, il nous manque un truc en fait. Tu vas avoir les gens qui sont éloignés de l'emploi, peu qualifiés, ils vont accéder à la formation d'insertion. Ils vont faire ouvrier en maraîchage bio. OK, très bien. Il y en a qui font la passerelle, d'abord vers la formation professionnelle agricole. Mais pour accéder à la formation professionnelle agricole. Peu importe ton niveau d'étude, en fait, on s'en fout que tu sois demandeur d'emploi, à priori on s'en fout aussi mais par contre tu dois être vraiment costaud sur tes pratiques, tes techniques et tu dois déjà avoir bien roulé ta bosse dans le secteur du maraîchage, tu vois. Il est pas question de débarquer en disant « Oh j'aimerais éventuellement me réorienter dans le maraîchage » On va juste tester en disant « OK, est ce que tu connais le secteur ? comment tu le connais ? T'es sur le terrain depuis combien de temps ? » Il s'agit pas de dire « J'ai fait 2 jours de bénévolat chez machin chouette » Non ! Il faut quelqu'un, tu vois, qui a déjà bien pensé son truc. Qui sait déjà plus ou moins, enfin voir exactement, ce qu'il veut faire et qui vient pour monter son projet et se lancer. Tu vois ? Et donc entre les 2 j'ai un problème.

Samy : OK, il n'y a pas d'intermédiaire ?

Virginie : C'est en fait les gens qui sont qualifiés et qui voudraient se tester pour éventuellement être réorientés ? Tu vois un gars qui a fait l'université ou qui a fait un bac plus 3, qui est banquier ou instituteur et qui veut switcher à mi-temps parce qu'il a reçu 2 hectares de sa famille.

Samy : Il n'y a pas de formation destinée pour ces gens-là ?

Virginie : Non, il y a pas de cadre pour ça, aujourd'hui. Le seul cadre qui existe, s'il est demandeur d'emploi, c'est le « FOREM » à Hâte ou à Charleroi, en cours de jour. La « FUGEA » et la « FJA » vont faire ça, en cours du soir, mais c'est une autre formation. Si tu veux, c'est 2 fois par semaine en cours du soir pendant 3 mois ou 6 mois donc c'est pas comparable à une formation full time pendant un an et demi chez nous quoi tu comprends ?

Samy : Oui, oui.

Virginie : Donc voilà, Ok. Alors on passe à la destination du coordinateur ou du formateur en maraîchage.

Samy : Oui

1 et 3

Commenté [SB38]: Importance de protéger les utilisateurs de l'innovations face au régime (enjeu économique) Le but est de s'assurer que le projet de l'utilisateur puisse être le plus performant face au marché.

1 et 3

Commenté [SB39]: Les connaissances des pratiques et le modèle économique du projet sont essentielles pour la réussite de l'utilisateur.

Commenté [SB40R39]: On peut y voir également un certain système protecteur où l'innovation nécessite une certaine maîtrise. La formation sélectionne alors les projets qui ont un potentiel de réussite et de fait permettent plus facilement la diffusion de l'innovation au travers des projets. Les utilisateurs n'ayant pas de connaissance dans le domaine de l'innovation sont écartés pour éviter l'échec. Or ils représentent une grande partie des demandeurs qui veulent être porteurs de l'innovation. L'innovation nécessite la maîtrise de techniques particulières et la formation ne peut répondre à la demande de ces profils qui nécessite d'autres processus de formation.

3

1

Commenté [SB41]: CRABE se distingue en terme de formation, par rapport à sa proposition de formation beaucoup plus longue que la FUGEA et FJA.

Virginie : Donc, il y a des formations au « CRABE » en tant qu'ouvrier en maraîchage d'une part, une formation professionnelle agricole d'autre part, d'accord ? Tu verras dans la note sur la formation comment les différents types de formations autour du maraîchage, ça va vraiment être très parlant, en quoi on les distingue des autres. Tu verras en terme de temps aussi, je viens de te le dire, 3 mois en cours du soir, un an à temps plein, voilà. Les subventions, je t'en ai parlé, la technologie dominante bah voilà, c'est le maraîchage respectueux de l'environnement et qu'ils soient prêts effectivement pour la certification bio. La nécessité face au changement de paysage, là je t'avoue que je n'ai pas vraiment de réponse à la question. Face aux enjeux environnementaux, pensez-vous que ce genre de techniques agricoles peut apporter une réponse à la nécessité face aux changements de paysage ?

1

Samy : Oui, aujourd'hui, face aux enjeux climatiques et environnementaux, est-ce que vous pensez que les techniques enseignées peuvent apporter une réponse, favorable ou n'est-ce pas suffisant ?

Virginie : Si, la diversification des cultures rend aussi les terrains plus résistants au changement climatique, soit aux grosses sécheresses, soit aux grosses pluies, etc. Voilà l'agroécologie,... Enfin, oui bien sûr. C'est pour moi, évident, ça va de pair.

Pour moi, c'est évident, ça oui ! Donc aujourd'hui, par rapport aux tests face aux techniques dominantes, donc qui ne sont pas de l'agroécologie, de la permaculture, à base de pesticides, etc.

1 et 4

Samy : Est-ce qu'on peut dire que la formation ici ? Enseigne des techniques innovantes, nouvelles dans le secteur ?

Virginie : Alors on se veut de rester toujours informé et à la pointe, c'est pour ça qu'on change en fait, dans nos cours de perfectionnement, les intitulés aussi souvent que possible par rapport aux innovations. Justement maintenant les cours de techniques agricoles et les cours de gestion agricole, la base reste la même. Évidemment, parce que si tu formes quelqu'un dit « NIMA CULTEUR » au départ, il faut le lui donner toute une base et donc. Une philosophie de techniques respectueuses de l'environnement, etc. En gestion agricole peut être qu'on est innovant ? Oui, dans le sens où on peut dire qu'il existe, tel et tel, outils pour gérer son plan de culture et donc en ce sens. En fait, le job de Marc qui est le coordinateur.

5

F

5

Samy : oui.

Virginie : C'est ça, c'est de garder un contenu à la pointe.

Samy : Un perfectionnement des techniques de la recherche.

Virginie : Ah oui, ça c'est son métier. En fait, c'est de faire en sorte que la formation évolue en fonction des enjeux.

Samy : Donc on peut dire qu'aujourd'hui, le maraîchage enseigner ici, à CRABE est de l'innovation et qu'on tente de la perfectionner, de la pousser ?

5

Virginie : Mais tu peux dire que la base est toujours enseigner mais que sur des cours de perfectionnement, là principalement, on tente d'être à la pointe et d'enseigner les techniques innovantes. Oui, tout à fait.

5

Samy : Oui donc, ça peut aussi, peut-être, de choisir où d'adapter les techniques en fonction des s économiques et de taille et autres ?

Virginie : oui, voilà Peter et Marc, sont 2 personnes qui sont très informés et se tiennent informés parce qu'en fait c'est leur, enfin, tu ne vois pas qu'il travaille en fait. Ils sont complètement impliqués

personnellement à titre de militantisme personnel. En fait, dans ce secteur-là. Et c'est vraiment l'idée, c'est de d'avoir une offre de formation la plus à la pointe possible et c'est pour ça qu'on fait des événements en réseau comme ça, pour être au plus près de la demande et au plus près des enjeux et des besoins en innovation.

Samy : Aujourd'hui, dans l'ensemble, les associations ou d'autres organisations qui proposent des techniques maraîchères bio, un peu comme CRABE, est ce que tout le monde va vers une même conception ? Ou est-ce que chacun à sa petite méthode pour faire son maraîchage « bio » ?

Virginie : Je ne connais pas en fait de formation professionnelle agricole comme la nôtre. En fait, je pense que ça n'existe pas Au FOREM, le centre de compétences de métiers « Verts » est aussi axé sur le maraîchage bio et je pense qu'on doit se retrouver d'une manière ou d'une autre. Si ce n'est qu'ils n'ont pas les cours de gestion. Mais je pense que là nous devons être sur le même genre de techniques. La formation en d'ouvrier en maraîchage bio dans les centre d'insertion socioprofessionnel. Là je pense que la philosophie est aussi sur le bio, voilà. Le reste c'est pas de la formation spécifique bio

Samy : Donc pour toutes ces techniques, il y a un cahier de charges qui est déterminé par qui ?

Virginie : Non, personne, chaque centre, c'est pour ça que je te dis que je ne sais pas vraiment tout précisément de ce que font les autres, hormis ceux que je peux te citer là. Parce que personne ne détermine un cahier des charges. Il va y avoir un cadre qui s'appelle formation professionnelle agricole, mais tu peux faire caprins, bovins au même titre que maraîchage bio et tout ça n'a pas de cahier de charges précis.

Samy : C'est CRABE qui choisit quelle matière elle va enseigner ?

Virginie : En grosse partie, oui. Maintenant il y a des tendances qui vont être données sur certains contenus. Il n'y a pas un programme en disant, voilà en maraîchage bio, on a besoin de X Centre de formation quoi ? Non, avec telle matière.

Samy : C'est le coordinateur et formateurs qui dispensent ces formations. Eux, ils sont en contact avec d'autres professionnels du secteur qui ne travaillent pas chez CRABE et avec qui ils ont l'occasion d'échanger ?

Virginie : Ils échangent beaucoup avec des collègues, que ça soit de la FUGEA, que ça soit du MAP EPI. Enfin voilà, avec des, on pourrait les appeler des concurrents, mais nous c'est nos partenaires et c'est ça qui génère chez nous en fait tous ces échanges. Ces échanges-là génèrent chez nous, des réflexions et des pistes d'innovations.

Samy : Est-ce que aujourd'hui on va vers une standardisation, une formalisation des techniques maraîchères respectueuses de l'environnement ou bio ?

Virginie : Mais comme je te disais, il y a des plans qui vont dans le bon sens, les avancées sur la PAC, avancée sur le plan stratégique bio. Mais est-ce qu'il va y avoir une uniformisation, on y est pas encore.

11

2

Commenté [SB42]: Les formateurs de CRABE échangent avec les professionnels du secteur mais également avec d'autres formateurs venus de l'extérieur ou qui enseignent dans d'autres structures. Cet échange de connaissances, permet à l'innovation de se développer du point de vue technique et les formations sont agrémentées de ces échanges.

Commenté [SB43]: Pas de standardisation dans le contenu des cours, de programme qui enseigne l'innovation dans une forme commune.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
1. Espace protecteur. 4x 2. Echange de connaissances. 4x 3. Espace de formation. 4x 4. Recherche de marché de niche. 4x 5. Recherche et développement. 6x 6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 5x	7. Projet d'expérimentation sur le terrain. 1x 8. L'innovation diffère des normes du régime. 9. Regroupement d'acteurs. 2x 10. Stratégie de diffusion. 4x 11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 5x 12. Présence de subventions du gouvernement. 5x
L'une des missions que se donne l'ASBL « CRABE » est d'œuvrer au développement du maraîchage Bio. Elle travaille en réseaux avec différents partenaires en vue d'améliorer et développer l'offre de formations face aux besoins du secteur. Elle a participé à la « Route de l'innovation » mis en place par le « RWDR », en collaboration « l'UCL », « Biowallonnie » et la « FUGEA » et bien d'autres acteurs. Tout un ensemble d'acteurs du réseaux qu'ils soient institutionnels, professionnels, chercheurs et autres se sont regroupés autour d'un vaste programme de 18 mois autour de l'innovation dans l'agriculture, etc. « CRABE » s'implique pleinement dans ces processus destinés à développer l'innovation dans le secteur mais porte également ses recommandation auprès des institutions. Elle collabore avec ses homologues la « FUGEA » et la « FJA » sur les modalités des formations agricoles. Elle se positionne en tant qu'intermédiaire entre l'institutionnel et les acteurs de terrain. Sa position en tant que centre de formation, lui permet d'identifier la réalité des besoins des maraîchers et la nécessité d'assurer ces formations. Le financement des centres de formation et l'une des recommandation de « CRABE ». En effet, ce financement n'ont pas été indexés depuis des années, ce qui est un problème face aux besoins grandissant du secteur et aux diverses actions entreprises pour soutenir l'innovation. Toute une série de points ont été développés dans ces recommandations, etc. La formation est une mission des pouvoirs publics et dans ce sens l'ASBL « CRABE » assure par « délégation » cette mission qu'elle oriente en faveur de l'innovation en MPS Bio. Elle permet de faire un pont entre l'institution et les besoins des acteurs de terrains. « CRABE » ne propose pas le même programme de formation que la « FUGEA » et la « FJA » les deux autres plus grands centres de formation agricole. Néanmoins, ils ont des revendications communes qu'ils revendiquent ensemble auprès du cabinet du Ministre Borsu. Une autre mission de « CRABE » est la réinsertion socioprofessionnelle en tant que centre CISP, elle développe un autre réseau de partenaires avec les « CPAS », les communes, les maisons de l'emploi, le « FOREM », le centre de compétence « Métier vert3 ». C'est tout un ensemble de partenaires plutôt institutionnels. A côté, il existe aussi tout un réseau de partenaires au niveau de l'associatif et de coopératives comme « AGRICOVERT » etc. « CRABE » soutient tout un ensemble d'initiatives et d'acteurs favorisant le développement de l'innovation MPS bio au travers deux missions principales « la formation agricole » et « la réinsertion professionnelle » toutes deux orientées vers l'innovation mais aussi plus largement vers des activités respectueuses de l'environnement (éco-jardinage, ...) De manière synthétique l'action de CRABE est axée en faveur de l'innovation : - Développement de compétences techniques et pratiques de l'innovation ; - Regroupement d'acteurs et mise en réseaux autour des utilisateurs de l'innovation (stagiaires) ; - Implication dans la recherche et le développement de techniques particulières au sein de ses propres potagers. - Contribue à tisser une ligne conductrice entre les acteurs intervenants en amont et en aval (au départ de l'institutionnel vers le maraîcher) - Cherche à contribuer à une vision commune entre les acteurs de formation pour favoriser le développement de l'innovation.	

- Echange de connaissances avec les différents acteurs du réseau, que ça soit avec les autres centres de formation mais aussi de manière plus interne. Les formateurs du CRABE sont des professionnelles qui échangent régulièrement avec les autres maraîchers lorsqu'ils se rencontrent dans leurs diverses activités, sur les lieux de stages, au sein des coopératives où ils vendent leur propre production... Ce qui contribue à faire évoluer les techniques et pratiques. - Son personnel engagé innove également face aux besoins du secteur, accompagnement et développement de « AGRICOVERT », création d'un organisme certificateur bio « CERTISYS », etc... - Elle provoque l'émergence d'innovation sociale lorsqu'elle en a l'occasion. - Elle permet aux stagiaires de construire des projets d'installation renforcés par son apport d'expertise mais également par la mise en contact entre les stagiaires et les professionnels du secteur. - Elle facilite l'installation également par son partenariat avec les couveuses d'entreprise qui apportent un soutien en terme de gestion sur le projet d'installation. « CREAJOB », « JOB IN », « Terre en vue » sont ses partenaires dans ce domaine. - Elle s'intègre dans la recherche et l'échange de connaissances en collaborant avec divers acteurs comme l'UCL, l'ULB (route de l'innovation, espace test maraîcher, recherche action, etc.)	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	
1. Se distingue de la technologie dominante. 4x 2. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x 3. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 1x 4. Apparaît comme une solution alternative. 2x	5. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 1x 6. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 7. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 2x 8. Doit convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.
« CRABE » soutient le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement et se spécialise dans la formation en maraîchage diversifié sur petite surface dont les fondements sont l'agroécologie. Elle enseigne également toute la réglementation en vigueur dans la certification bio. Elle répond dans ce sens à une demande des acteurs de l'innovation qui sont généralement des personnes non issues du monde agricole et qui désirent proposer un modèle alternatif de production de fruits et légumes dans le respect de l'environnement. Ils sont motivés par la nécessité de changer le modèle de production agricole face aux enjeux environnementaux. Ils ont besoin de formation aux techniques et pratiques particulières de cette activité et de comprendre la réalité du secteur. « CRABE » leur apporte ce soutien et leur permet de construire un modèle économique qui soit viable dans le secteur. La pratique du maraîchage diversifié sur petite surface en bio, nécessite la maîtrise des pratiques mais aussi des connaissances de gestion, de commercialisation, de développement de réseaux, des financements, ... qui ne sont pas toujours envisagés ou mal considérés par les stagiaires. Cette innovation se heurte au système dominant de la production de fruits et légumes qui n'est pas pour favoriser le développement de ce genre d'activité. L'importance d'un modèle économique viable suffisamment diversifié face au circuit de la grande distribution et de la production à grande échelle est un enjeu majeur pour pérenniser son projet.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ?	
ITEMS	
ITEMS	

1. Technologies dominantes. 2. Correspond aux pratiques et préférences des utilisateurs 3. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 4x 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.
« CRABE » œuvre auprès des institutions pour la reconnaissance des besoins du secteur pour une agriculture respectueuse de l'environnement. Elle tente d'influencer les réglementations en terme de financement des centres de formation, des modalités de formation, ... pour le développement de l'innovation. Elle peut également être considéré comme un intermédiaire des pouvoirs publics. En effet, elle est subventionnée à 90 % dans ses activités en tant que CISP et centre de formation agricole. On voit une certaine ouverture du régime pour le développement de l'innovation. Néanmoins cette ouverture ne dépend pas que des politiques. En effet, le marché, les acteurs majeurs du secteur doivent également tendre vers cette ouverture. « CRABE » œuvre à son niveau pour amplifier cette ouverture. Elle collabore avec les autres centres de formation qui ont une offre de formation moins axée sur le développement du maraîchage bio et restent relativement conservateurs. Néanmoins, ils collaborent et ont des recommandations communes auprès des institutions. Elle s'associe également à la recherche pour appuyer ses recommandations et renforcer la niche d'innovation.	

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• <u>Prix du foncier.</u>	- <u>Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain</u>
• <u>Formation</u>	- <u>Faible connaissance technique</u>
• <u>Pénibilité du travail</u>	- <u>Physiquement difficile.</u> - <u>Temps de travail important.</u> - <u>Travailler seul.</u> - <u>Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)</u>
• <u>Politique de subvention.</u>	- <u>Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.</u>
• <u>Rentabilité</u>	- <u>Prix des produits.</u> - <u>Concurrence</u>

Commenté [SB44]: ortho

Freins : Le principaux freins relevé se situe au niveau des faibles connaissance des NIMA et des possibilités de l'offre de formation qui n'est pas suffisamment soutenue par l'institution. (revendication des centres de formations).

Leviers : La formation permet aux personnes « NIMA » d'acquérir les compétences technique de base, d'être encadré dans le développement de leur projet. Ils sont aidés par la formation pour développer un projet qui soit réaliste et économiquement soutenable face à la réalité du

secteur, etc. Ils bénéficieront de l'expérience et du réseaux de « CRABE » pour se lancer dans leur activité.

Commenté [SB45]: Ortho

N° 2 :Entretien réalisé le 28/03/2022, sur le potager de l'ASBL « CRABE ».

Personnes interviewées : L'entretien s'est déroulé avec la participation de Virginie (directrice) qui m'a présenté à Noélise (maraîchère, assistante de formation). Il a donc été réalisé avec la participation de ces deux personnes.

Virginie : Donc là au niveau du potager pédagogique, c'est le l'insertion socio professionnelle. Et tes questions ici en fait, elles concernent plutôt principalement l'installation. Alors au niveau de « l'espace test maraîcher », pourquoi on s'est engagé dans ce processus d'espace maraîcher ? Il me semble que j'ai vu ça quelque part, je ne sais plus. L'espace maraîcher en fait, comme je te disais, c'était important de se dire, Ben, on forme les gens et puis quid ? Qu'est-ce qu'ils font après ? Et donc forcément Peter qui va former les maraîchers pendant un an. Tout comme Noélise qui va avoir les gens pendant un an. Ils sont les bonnes personnes pour faire la transition dans « l'espace test maraîcher ». D'où le fait qu'on soit partenaire dans les « espaces test maraîchers », mais à côté des couveuses d'entreprises, à côté de « Terre en vue » et d'autres et du « GAL », qui sont nos partenaires sur « l'espace test maraîcher ». Alors, ça sera dans la note, tu verras sur « la route de l'innovation », mais pour moi, les principaux enjeux au niveau de l'installation d'un maraîcher. C'est le modèle économique, ça, c'est pour moi un enjeu primordial et qui est peut-être pas suffisamment perçu comme un enjeu au départ en fait de tout le monde. Il y en a plein d'autres. Mais celui-là, c'est un enjeu principal. Après la formation, l'expérience de terrain, la mise en réseau, l'accès à la terre, tout ça, c'est une grosse difficulté. L'accès à la terre, ça c'est aussi. Enfin, on pourrait même le mettre en numéro 1, l'accès à la terre. Ça c'est un enjeu de société important.

1, 3 et 7

Commenté [SB46]: Espace protecteur où les maraîchers peuvent apprendre, tester leur modèle économique et bénéficier d'aide à ce niveau là.

6 et 9

Commenté [SB47]: Divers acteurs sont regroupés et partenaires sur des projets qui permettent aux maraîchers de se tester et de tester leur projet.

L

Commenté [SB48]: Levier de départ : Le modèle économique du projet.

F et L

Commenté [SB49]: Freins : l'accès à la terre
Levier : la formation, l'expérience du terrain, la mise en réseaux sont importants pour la réussite.

Samy : L'espace test maraîcher, c'est ce qui permet justement de tester la viabilité économique d'un projet ?

Virginie : Oui, avec un certain modèle, à un certain endroit, avec un certain réseau de commercialisation. Le problème de « L'espace test maraîcher » c'est qu'après 2 ans, les maraîchers sont priés de partir et ce qu'on trouve pas optimal en fait, en tout cas pour certains types de maraîchers. Donc l'espace test tel qu'il est conçu maintenant : le gars, il va, il se teste pendant 2 ans et puis après, il part. L'idée, c'est que la personne qui s'installe de manière pérenne sur un terrain puisse être accompagnée de la même manière, avec un encadrement technique, économique, couveuses d'entreprises etc. Mais sur son propre terrain, parce que notamment quand il crée son réseau de commercialisation à Beauvechain, par exemple. Et puis qu'après, en fait, son terrain est à Liège, c'est vraiment débile. En fait, il a fait le travail 2 fois. Outre le fait de connaître son sol. Enfin, ça voilà. Noélise, je sais pas si t'as un truc à rajouter par rapport à ça.

L et F

Noélise : Oui, c'est sûr, quand tu travailles ta terre, tu crées ton lien avec, ton histoire et tout ça. Et puis que tu dois partir après deux ans. Donc oui, c'est un non-sens.

Virginie : C'est pour moi aussi un non-sens. Et en France, il y a le principe « des espaces tests en îlot » et c'est vraiment le principe de s'installer de manière pérenne mais d'avoir cet accompagnement quand même. Parce que avoir un maraîcher qui a 15 ans d'expérience, qui vient une fois par

Commenté [SB50]: L'espace test est insuffisant en terme de viabilité de projet. Il permet une mise en pratique de l'activité, de tester son projet, son modèle économique, de se mettre en réseaux... mais il est limité dans le temps et donc ne permet pas de rendre le projet viable à long terme car après 2 ans tout est à refaire ailleurs.

Commenté [SB51R50]: En France c'est différent !

2, 3 et 6

mois chez toi et qui fait le tour de tes cultures avec toi. Je pense que c'est sympa quoi. Enfin, outre être sympa, je pense que c'est vraiment une bonne chose.

Noélie : Oui, d'avoir quelqu'un à qui tu peux poser tes questions, parce que c'est quand tu t'installes que tu as tes questions qui viennent, en fait. Par exemple tu te dis « ha, bin merde, en fait, je dois acheter des gouttes-à-gouttes, est-ce que j'achète ça ? » Même si on te l'a dit avant, tu vas pas enregistrer avant parce que tu n'avais pas à le faire avant.

Virginie : Et ça, c'est l'enjeu, au-delà de l'espace test, c'est l'enjeu d'acquérir pendant la formation, suffisamment d'expérience de terrain, mais de se créer aussi un réseau, un réseau formel ou informel de consommateurs ou de producteurs, mais aussi de conseils de ses propres pairs en fait.

Samy : Pouvez dire un mot en plus sur les couveuses d'entreprises, comment elles interviennent ?

Virginie : Le principe des couveuses d'entreprises, c'est que tu bénéficies, enfin, tu gardes ton statut de demandeur d'emploi et tes allocations de chômage pendant que tu lances ton projet. C'est maximum 2 ans et donc tu as la non dégressivité des allocations de chômage pendant ce temps-là et tu as un accompagnement normalement spécifique à ton activité pour te lancer.

Samy : des subventions ?

Virginie : Non pas des subventions, plutôt challenger ton modèle économique, tes rentrées, tes sorties comme tient ton modèle, etc. Tu vas avoir des petites formations à gauche, à droite. Je sais pas exactement quoi, etc.

Noélie : Tu as aussi le numéro de TVA de la couveuse d'entreprise. Donc c'est eux qui font toute ta compta aussi qui gère le truc. Et qui voit avec toi si ton modèle est viable ou pas.

Virginie : C'est le principe des couveuses d'entreprises, pour tous secteurs.

Samy : C'est qui ces couveuses d'entreprises ?

Virginie : C'est un agrément, ça s'appelle « SAACE », c'est un agrément et tu en as plusieurs. Tu as, nous on travaille avec « CREA JOB ». Tu as « JOB IN ». Tu as la liste dans le document que je t'ai envoyé des entreprises qui travaillent spécifiquement sur le maraîchage en fait.

Samy : Donc à cette question, quelles sont les difficultés auxquelles doivent faire face les étudiants après leur formation ? C'est principalement celles qu'on vient d'évoquer ?

Virginie : Il y en a plein, mais voilà, c'est l'accès à la terre, c'est si ils ne se sont pas suffisamment formés, c'est le modèle économique. Il y a de multiples difficultés. Oui ou aussi des facteurs de réussite. Oui, pour nous, la formation est un facteur de réussite et c'est ce qui ressortait du sondage. L'accès à la terre est un facteur de réussite et l'expérience de terrain, les stages, ceux qui ont le plus d'expérience de terrain, voilà. Et ceux qui ont confronté leur modèle économique.

Samy : Quel est l'avantage que cette formation soit dispensée par une ASBL ? Est-ce que ça apporte un plus ?

Virginie : C'est-ce juste qu'une ASBL, c'est une structure juridique qui nous convenait et qui est là depuis 76, donc elle est là avant que je naisse. Donc pourquoi ? Parce que on a une finalité sociale et que notre objectif est de poursuivre nos objectifs stratégiques divers et variés que tu verras dans la Charte, mais que l'idée n'est pas d'être une société anonyme qui rémunère des actionnaires. Donc nous le modèle et la structure juridique d'ASBL convenait bien, voilà. Et par rapport à l'agrément

Commenté [SB52]: Néanmoins cet espace permet aux débutants d'avoir un suivi de personnes expérimentées, ce qui est un plus pour le développement, l'échange de connaissances et permet de se former.

4 et 6

Commenté [SB53]: La formation permet de se créer un réseau de partenaires mais aussi réseau de commercialisation des produits

Commenté [SB54]: On peut considérer que ce soutien provient de l'institutionnel et donc qu'il s'agit d'une composante du régime sociotechnique.

12

Commenté [SB55]: Les couveuses 'entreprise comme "CREAJOB" apporte un soutien au niveau de la gestion et du modèle économique

5

Commenté [SB56R55]: Site de CREAJOB: " Créa-Job est une ASBL financée par la Région Wallonne, le Fonds Social Européen et le FOREM".

Commenté [SB57R55]: On peut y voir un apport financier en faveur de l'innovation provenant du régime sociotechnique. On peut dire que l'ASBL permet de capter une partie du soutien à l'emploi et de le rendre disponible pour l'innovation.

5

Commenté [SB58]: Il s'agit d'organismes qui sont subventionnés par les institutions Rw, U.E, OCDE. Il s'agit d'un soutien aux demandeurs d'emplois. Les SAACE offrent au porteur de projet un accompagnement pédagogique, juridique et financier sur mesure pour : Monter son projet : un accompagnement gratuit durant 24 mois maximum ; Tester son projet avant de se lancer définitivement sur le marché ; Obtenir un financement ; Recevoir une protection juridique : les Saace hébergent l'activité pour la rendre économiquement viable.

F

L

Commenté [SB59R58]: Il ne s'agit pas d'un soutien précis en faveur du maraîchage mais néanmoins il bénéficie indirectement de l'accompagnement des institutions...

Commenté [SB60]: Freins : accès à la terre, insuffisance de la formation, mauvais modèle économique.

Commenté [SB61]: Levier : la formation en tant que facteur de réussite

d'insertion socioprofessionnelle, c'est une obligation qu'on soit une ASBL pour bénéficier des subsides en l'occurrence.

Samy : Oui, pour cette question là-bas, Pensez-vous que les techniques que vous suivez permettent une activité économiquement soutenable en maraîchage?

Virginie : J'ai envie de dire que la réponse est un peu dans la question. Si je te réponds non, je dis bah non, je les envoie tous au casse gueule, en fait, on trouve ça chouette hein ? Tu trouves pas (rire) Non mais tu vois !

Samy : Oui, je comprends, vous ne le feriez pas si vous n'y croyez pas.

Virginie : Alors évident pas ! Enfin, c'est-à-dire, que pour moi c'est un enjeu comme je te disais de confronter son modèle économique. Et qu'il y en a parfois qu'on arrête, qu'on décourage, en disant « mais en fait, votre truc, ça tient pas la route ». Et donc on confronte, le modèle économique, si c'est trop, par exemple de la transformation à petite échelle, on va pouvoir dire que c'est compliqué à rentabiliser et donc l'objectif pendant la FPA et pendant cette année de FPA. C'est aussi que les étudiants puissent rediriger un petit peu, en tout cas par rapport à qui ils sont et ce qu'ils veulent. Mais pour diversifier suffisamment pour que leur activité soit pérenne. Et on remarque que dans les leviers pour équilibrer le modèle économique, la diversification des activités, c'est voilà, c'est ce qui semble être, j'ai pas dit que c'était logique ! mais en tout cas le plus commun. Donc faire de la formation, des ateliers, un centre équestre, en plus de l'activité de maraîchage. Est-ce que c'est normal de devoir faire tout ça ? Ça, je trouve pas que ça soit normal moi personnellement mais en tout cas, on sent bien qu'il y a un problème structurel au niveau du métier qui n'est pas suffisamment soutenu à long terme, même si on a des avancées comme la PAC, etc. Et que du coup les maraîchers, ils sont créatifs et donc ça foisonne, il y a des idées dans tous les sens. Il y a des trucs qui naissent, qui meurent parce qu'ils cherchent à trouver un équilibre. Alors d'autres choses qui peuvent aider, c'est un minimum de mécanisation, un minimum d'outils « IT » et pour planifier intégrer la vente, la commercialisation, machin chouette. Il y a le travail en réseau, éventuellement la mutualisation. Enfin, il y a plein de choses qui peuvent aider, optimiser, planifier tout ça. Mais je pense fondamentalement qu'il y a un problème.

Samy : Donc aujourd'hui, le maraîchage bio doit absolument s'appuyer sur une multiplicité d'activités ?

Virginie : Oui, il y a un modèle qui semble être celui qui est viable sur petite surface, c'est le modèle de ce qu'on appelle le CSA, donc Community supported agriculture. Donc c'est le principe d'un maraîcher qui cultive et quel que soit sa production, c'est à dire qui ? Enfin, je vais prendre les extrêmes mais qu'il produise où qui ne produise pas. Il a un groupe de mangeurs qui lui a acheté un abonnement au début de l'année. Ça va être, j'en sais rien, moi, 400€ la part et que ça soit l'abondance ou que ça soit la famine quoi, je veux dire, c'est le citoyen, c'est le consommateur en fait, qui soutient son maraîcher. Et donc le maraîcher, il vend évidemment pas que des légumes, il vend des liens sociaux, il vend un espace de convivialité, ils vendent des valeurs, ils vendent toute une série de choses. Mais pour moi, encore une fois, est ce que c'est la solution ? C'est très bien d'avoir trouvé cette solution-là. Ils ont aussi tu vois, certains sont en auto cueillette donc les gens viennent, ils cueillent leur truc, etc. Donc les maraîchers gagnent du temps sur la récolte, sur la vente, sur la gestion administrative tu vois. Ils font une vente en début d'année, ils ont 50 mangeurs, ils font 50 factures et puis basta pour le restant de l'année. Ils ont pas de logistique, Enfin voilà. Les consommateurs viennent sur leur champ auto cueille ou pas, etc. Mais est ce que là c'est pas non plus, si tu veux, un problème structurel qui fait que le risque est reporté sur le consommateur final et qu'in fine, en fait, les institutions ne se mouillent pas beaucoup pour ce genre de chose.

1 et 3

L

5

Commenté [SB62]: L'ASBL : évalue le potentiel économique des projets des stagiaires, il le confronte à la sélection du régime sociotechnique et tente de le rediriger si nécessaire pour qu'il puisse être pérenne et donc permettre la diffusion de l'innovation.

Commenté [SB63]: Levier: la diversification des activités est un levier pour une viabilité économique du projet. L'innovation va alors diversifier ses activités pour capter plus de consommateurs et diversifier ses canaux de commercialisation.

Commenté [SB64R63]: Ex : formation, des ateliers, un centre équestre, en plus de l'activité de maraîchage

Commenté [SB65]: Ceci apparaît en opposition au régime sociotechnique et sous-entend que l'innovation MPS n'est pas suffisamment soutenue.

Commenté [SB66]: Leviers : outils de mécanisation et outils "IT"

Commenté [SB67R66]: Aussi: le travail en réseau et la mutualisation

Commenté [SB68]: Modèle économique qui peut apparaître comme un marché de niche et qui prend forme par le levier de mutualisation.

Commenté [SB69R68]: CSA Community supported agricultur"

Commenté [SB70]: Autre modèle économique: l'Auto cueillette

Commenté [SB71]: En opposition au régime sociotechnique, le marché économique n'est pas favorable pour les MPS qui doivent chercher des solutions et s'intégrer sur des marchés alternatifs.

Samy : Aujourd'hui malgré toutes les stratégies, plans d'actions, etc. On peut dire qu'on en est encore là en fait ?

Virginie : Oui, oui, parce que t'as plein d'initiatives qui vont être soutenues, Elles vont être soutenues un an, 2 ans, 3 ans et après « So what » ? Tu vois, si elles sont viables, elles vont être autoportantes et tenter de trouver leur équilibre. Et puis, si elles sont pas viables, elles se cassent juste la gueule ! Et c'est ce qui arrive dans les réseaux. On voit, pour animer un réseau, ça c'est pas une activité de maraîchage, c'est animer un réseau de maraîchers, il faut un facilitateur, il faut un porteur de projet sinon le truc s'écroule. Si c'est fait sur base du bénévolat tout le temps ça marche pas.

Samy (question lue par Virginie) : Les étudiants développent-ils nécessairement une activité en maraîchage ?

Virginie : Alors on voit, je ne sais pas. Au niveau des débouchés, ça tu peux peut-être parler de la formation en ouvrier en maraîchage bio après. En tout cas, nous au niveau de la formation professionnelle agricole, comme je te l'ai dit, c'est principalement du maraîchage mais tu vas avoir des nouvelles activités comme des plantes tinctoriales, des fleurs comestibles, des fleurs à couper et donc voilà ça se diversifie quand même, plus sur ce qu'on appelle la production horticole bio. Et on va dire qu'il y a quand même 90% qui sont sur le maraîchage en fait.

Samy (question lue par Virginie) : Alors est-ce que nos formateurs suivent des formations continues et si oui, via quel organisme ?

Virginie : Alors j'encourage la formation maintenant. La difficulté, c'est de s'extirper de son quotidien pour aller suivre une formation. Mais voilà, je sais pas à vous de votre côté ? (*Interaction avec Noélie*)

Noélie : Nous on peut le faire de manière, ponctuelle. Oli, il a été suivre des cours sur la technique des chicons. Et il y aussi se former entre-temps via le réseau. Quand il va aux réunions chez AGRICOVERT, il échange avec d'autres maraîchers, et c'est comme ça qu'il échange des pratiques, se pose des questions. C'est beaucoup comme ça qu'on fonctionne et puis moi aussi je continue à me former. Cela fait partie du boulot aussi de chercher, on ne sait pas tout.

Samy : Vous êtes en continuelle recherche dans les techniques ?

Noélie : Oui, quand on cultive, on essaye d'autres techniques et parfois ça marche, parfois pas, on sait pas tout quoi, c'est normal.

Virginie : Et donc il y a plusieurs formateurs qui sont actifs sur le maraîchage, il y a Peter qui a une expérience de 10, 15 ans comme maraîcher. Il y a Marc qui lui est plus à la coordination et en réseau. Et donc voilà, c'est comme ça aussi, Peter il va aller faire une formation sur la gestion du sol ou de la fertilisation dans des trucs où il se sent un peu moins. Et donc quel organisme spécifiquement ? Alors là c'est multiple et varié. Je veux dire, je ne sais pas si t'as un organisme spécifiquement, j'en ai pas en tête d'ailleurs.

Noélie : c'est plutôt des formations ponctuelles et courtes on va pas faire une formation à l'univ pendant 3 ans ! C'est plus de la formation continuée, on va dire. 15M02

Virginie : Oui, oui, c'est ça. Mais si on continue, voilà exactement.

Samy : Parce que le maraîchage bio est en continuelle évolution, est-ce que vous abandonnez des anciennes techniques ou des anciennes pratiques, pour d'autres, qui sont soit plus rentables où qui répondent plus aux besoins et aux contraintes actuelles ?

9 et 10

Commenté [SB72]: Nécessité de créer un réseau avec des acteurs dédiés à la gestion de ce réseau

Commenté [SB73R72]: On peut se dire que les coopératives peuvent en être un exemple et que le Collectif 5 C aussi de manière plus global

2 et 9

Commenté [SB74]: Le regroupement des formateurs et autres acteurs du réseau au sein de coopératives, permet l'échange de connaissances sur les techniques et les pratiques de l'innovation.

5

Commenté [SB75]: Rechercher, expérience de techniques sur le terrain en faveur de l'innovation, perfectionnement, amélioration.

Noélie : C'est pas qu'on abandonne des pratiques, c'est qu'il y a des pratiques qu'on fait pas ici, on fait pas de la monoculture mécanisée ici.

Virginie : Oui mais c'est ça. Mais je veux dire, ça peut évoluer dans ta manière. Par exemple, si vous avez, si vous achetez un nouvel outil, forcément vous allez avoir une pratique qui est différente parce que elle est mécanisée. Tu vois, je veux dire, je pense que la question c'est est-ce que vous innovez ? Est-ce que on est sans cesse à la recherche d'innovation au niveau de la pratique quoi ?

Samy : Voilà c'est, aujourd'hui, vous avez des techniques. On peut, peut être juste en parler. C'est quoi les techniques dominantes ici ?

Noélie : Nous en fait, on est ici depuis l'année dernière. On a repris la formation donc voilà et par exemple cette année on a lancé une pépinière. Et du coup voilà on met en place ça dans notre plan de culture et de aussi se dire, voilà, maintenant un maraîcher qui veut produire ce plan, mais quand est-ce qu'il doit semer, comment est-ce qu'il va prévoir son plan de culture. Et d'une année à l'autre on affine notre plan culture pour avoir des disponibilités et puis améliorer notre commercialisation. C'est plus dans ce sens-là que d'année en année, on améliore notre travail pour être plus efficace, plus rentable et aussi de prendre en compte pour la formation, qu'est ce qui va être formateur pour les personnes qui viennent ici ? Qu'est-ce qu'elles vont pouvoir réutiliser après, donner des outils.

Virginie : Et donc Samy, je t'expliquais, on va former la personne à des cultures, une manière de cultiver respectueuse de l'environnement. Oli, il va faire plein de purins de je sais pas quoi, des différents pour ses rangs de tomates, etc. Et donc en ce sens en fait, ils innovent sans cesse en fait, ils sont toujours à la recherche de nouvelles choses pour améliorer mais c'est toujours dans la même philosophie.

Samy : Donc, toujours dans la même philosophie, pas d'utilisation de pesticides. La question est de se poser « Quels sont les moyens naturels qui nous permettent de lutter contre les ravageurs que l'on rencontre ». C'était ça ma question, est ce que il y a des techniques que vous utilisiez les années précédentes et que vous abandonnez parce que vous avez trouvé mieux ou parce que vous avez perfectionné vos dispositifs au fil du temps, en fait ?

Noélie : Je peux pas encore te dire, non, par rapport à l'année dernière non.

Virginie : Mais je pense que c'est inéluctable comme disait Noélie, c'est en se formant avec ses pairs. Par exemple Olivier, l'année passée, je pense qu'il a découvert cette technique de chauffer les serres, un peu par rapport au mildiou et à la tomate. Alors est ce qu'il la connaissait avant ? Enfin voilà, mais ce sont des techniques qui font que tu chauffer la serre jusqu'à 35 ou 40 degrés. C'est quoi, 40 ?

Noélie : Oui c'est ça 40.

Virginie : Et puis tu aères comme ça tu donnes un coup au mildiou et voilà. Mais je veux dire c'est en causant quoi, tu vois c'est pas genre « Ah oui, il y a la technique de chauffer la serre. Oui, non, on a pas il y a pas des cours sur la technique, mais c'est plutôt dans la recherche permanente et dans la pratique et dans les échanges avec les autres, etc. Voilà quoi ! »

Samy : Oui, c'est important. Donc on innove tous les jours. Ok merci.

FIN interview

5

Commenté [SB76]: Au sein de la formation des techniques sont testées en terme de pratique mais aussi en terme de gestion de cultures et de commercialisation pour améliorer le tout.

2

5

Commenté [SB77]: Les utilisateurs de l'innovation font de la recherche par la pratique et améliorent leurs techniques et découvrent de nouveaux procédés qui permettent de développer l'innovation.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
13. Espace protecteur. 2x 14. Echange de connaissances. 2x 15. Espace de formation. 3x 16. Recherche de marché de niche. 1x 17. Recherche et développement. 3x 18. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 3x	19. Projet d'expérimentation sur le terrain. 2x 20. L'innovation diffère des normes du régime. 21. Regroupement d'acteurs. 3x 22. Stratégie de diffusion. 23. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 24. Présence de subventions du gouvernement. 1x
On observe que l'action de l'ASBL la positionne en tant qu'espace de formation où l'accent est mis sur la recherche et le développement et l'accompagnement. Ce qui s'exprime au travers des expérimentations techniques faites par les maraîchers et l'accompagnement dont ils disposent en terme d'évaluation et de développement d'un modèle économique le plus pertinent possible pour leur futur projet d'installation en tant que maraîcher sur petite surface. Les formateurs sont des maraîchers qui sont actifs dans le secteur et sont en contact avec les professionnels du secteur via notamment la coopérative « AGRICOVBERT ». Ce qui leur permet d'échanger des connaissances sur les pratiques qu'ils utilisent. Ils expérimentent des techniques sur les terrains de formation de l'ASBL pour faire évoluer les pratiques maraîchères respectueuses de l'environnement (ex : faire chauffer les serres pour éviter le mildiou, etc.) Les stagiaires bénéficient de ces apports de connaissances mais également de la mise en contact avec les professionnels du secteur. L'espace test maraîchers apparaît également comme un levier car il permet de tester la viabilité du projet de manière concrète et de l'adapter si nécessaire. Le maraîcher conserve son statut de demandeur d'emploi tout en bénéficiant du soutien d'autres acteurs tels que les couveuses d'entreprises (SAACE), « CREAJOB », « JOB IN » et le « GAL ». Ça lui permet de bénéficier d'un soutien en terme de gestion administrative et comptable mais également de limiter le risque financier lié à la mise en place de son projet. Néanmoins, ces facilités sont limitées dans le temps et tout le processus est à refaire par le maraîcher débutant au bout de deux ans. Il peut alors avoir testé la fiabilité de son modèle économique, de son projet mais peut se retrouver face à d'autres freins comme l'accès à la terre, etc. On remarque que l'ASBL apporte également un soutien dans ce sens où elle intervient en terme de gestion pour que les stagiaires puissent bénéficier de cet accompagnement.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	
9. Se distingue de la technologie dominante. 10. Passe par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x 11. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 12. Apparaît comme une solution alternative.	13. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 14. Permette d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 15. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 16. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.

« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS	
ITEMS	
8. Technologies dominantes. 9. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs 10. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 11. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	12. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 3x 13. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 14. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.
On peut dire que le soutien apporté par « CRABE » est aussi soutenu par les institution vu que l'ASBL est agréé centre de formation agricole. On peut y voir une certaine ouverture du régime sociotechnique, bien qu'il ne soit pas exclusif au maraîchage. Il est dédié à tout type de secteur. C'est l'ASBL en tant qu'organisme qui fait le lien entre l'innovation et l'institution en facilitant l'accès à ce dispositif, ce qui permet de capter un soutien financier pour le développement de l'innovation.	

Freins	Caractéristiques
Prix du foncier.	Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain
Formation	Faible connaissance technique
Pénibilité du travail	- Physiquement difficile. - Temps de travail important. - Travailler seul. - Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)
Politique de subvention.	Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.
Rentabilité	- Prix des produits. - Concurrence

Commenté [SB78]: ortho

Freins :

- L'accès à la terre ;
- Manque d'expérience technique ;
- Manque de formation ;
- Mauvais modèle économique

Leviers :

- Minimum de mécanisation ;
- Diversification des activités (modèle économique) ;
- Outils « I.T » ;
- Travail en réseaux ;
- Mutualisation ;
- Espace test maraichers (SAACE = subsides) **mais limité dans le temps !*

N°3 : L'entretien ci-dessous a eu lieu le 28/03/2022, au potager de l'ASBL « CRABE ».

Personne interviewée : Noélie, maraîchère, assistante de formation au CRABE. L'entretien s'est déroulé en présentiel sur le potager de l'ASBL « CRABE » directement après l'entretien avec Virginie.

Commenté [SB79]: ortho

Samy : En tant que formateur qu'elle est la motivation de donner ce genre de formation ?

Noélie : Moi, ce qui me motive par rapport aux personnes qui viennent ici, c'est vraiment le rapport à la terre et le bien que ça leur procure de se retrouver dans la nature, d'être productif et tout le côté responsabilisation et revalorisation de la personne. Mais aussi, le fait d'avoir une belle production, d'avoir des légumes, d'être fier de les vendre et voilà. C'est vraiment ça qui me plaît et de voir la transformation de ces personnes quand elles arrivent au début de l'année et à la fin de l'année.

Samy : oui, donc vraiment le bien-être de la personne au travers de son activité ?

Noélie : C'est ça, le bien-être et l'évolution de la personne car ici ils sont suivis. Le principe de cette formation, c'est le maraîchage bio en insertion socio professionnelle et il y a un suivi aussi psychosocial à côté. Pour voir, tu fais la formation et qu'est-ce que tu vas en faire. Pour intégrer tout ça aussi.

Samy : Ça, c'est un plus qu'il y a ici et qui a pas dans d'autres organisations ?

Noélie : Je saurais pas dire mais je pense qu'ici il y a vraiment cette attention-là qui est mise.

Samy : Qui est particulière ?

Noélie : Qui est chouette en tout cas, ouais.

Samy : Pour donner une formation ici, qu'est-ce qu'il faut comme diplôme en fait, pour être formateur ici ?

Noélie : Je pense qu'il faut avoir de l'expérience déjà en maraîchage.

Samy : oui.

Noélie : Avoir une ouverture aussi au niveau social, il faut quand même aussi voilà, c'est parce qu'il faut aussi savoir se mettre au service des personnes ici. Les guider quand elles en ont besoin, voilà. Je pense, c'est surtout une question d'être humain. Et je pense que au niveau technique, moi personnellement, j'avais pas beaucoup de connaissances au niveau technique mais comme Olivier en avait beaucoup, voilà quoi. Du coup on s'est bien complété à ce niveau-là. Ça dépend un peu des personnes. Oui, je pense que tu peux pas dire toutes les formations en maraîchage, c'est comme ça, c'est un peu selon les personnes qui sont là.

Samy : J'avais une autre petite question. Cherchez-vous à perfectionner les techniques ? On y a répondu, c'était oui. Par rapport au soutien psychosocial des stagiaires, après, il y a un suivi de ces stagiaires ?

Noélie : Alors, nous les stagiaires de l'année passée, ils ont la possibilité après la formation, de continuer ensemble un stage. Mais donc ça veut dire en ne venant plus ici et en allant travailler chez les personnes, sur le terrain. Dans un endroit de stage qui leur plaît. Et alors, Ils reviennent une fois par mois et alors là, on refait le lien, on voit un peu ce qu'ils font tout ça. Après nous, on reste toujours disponible pour les personnes qui ne continuent pas ensemble les stages. On est toujours là, ils peuvent toujours nous contacter mais c'est à eux à faire le pas vers nous. Je veux dire, à partir du

1

Commenté [SB80]: Pratique alternative, l'innovation est le maraîchage Bio

1

Commenté [SB81]: Soutien supplémentaire que je vais associer à l'espace protecteur dans le sens où c'est une extension de l'aspect de niche. L'ASBL contribue par se soutien au rôle de protection de la niche. Apporter un soutien psychosocial est sans doute un plus dans le parcours du stagiaire qui peut influencer sur son futur projet.

3 et 7

11 et 8

Commenté [SB82]: Espace de formation centré sur la personne, ce qui fait aussi ressortir les principes agroécologiques. L'humain est également au centre de l'activité, l'éthique...

L

2 e

Commenté [SB83]: Idem que dessus : Soutien

Commenté [SB84R83]: + suivi après la formation, conseil,

moment où ils sont partis dans leur vie, on va pas continuer sauf s'ils le désirent. Alors, j'imagine que Virginie t'a expliqué qu'il y a la formation ici en maraîchage bio. Et après, s'il y en a qui prennent goût et qui disent « J'ai de l'expérience, j'aime vraiment bien ça et j'ai pas envie de travailler pour d'autres personnes mais j'ai envie de lancer mon projet ». Je me sens capable voilà. Ils peuvent alors faire la FPA et il y a un accompagnement sur installation.

Samy : Oui, plus, plus suivie.

Noélie : C'est plus élaboré, mais sinon le fait qu'ils fassent des stages en entreprise déjà ici. Ça leur donne des contacts où ils peuvent déjà aller travailler ailleurs. Et donc, par exemple on a une stagiaire de l'année dernière. Non on a même 3 stagiaires de l'année passée, en fait, qui ont trouvé du boulot et qui travaillent pour d'autres personnes et qui sont très contentes.

Samy : Cette activité de maraîchage, moi, je dis respectueux de l'environnement. Est-ce qu'ici dans la formation cela se ressent que les gens sont formés, selon un cahier de charges, « Labellisation bio » ou pas ? Qu'est-ce qu'on fait comme technique ici ?

Noélie : Pas dans la formation en maraîchage, on n'insiste pas sur le bio, c'est surtout dans la FPA qu'ils voient le label et tout ça parce qu'ici, comme c'est juste ouvrier maraîcher et qu'ils ne doivent pas être gestionnaires du truc. Mais on les sensibilise, enfin, ils savent qu'on utilise des purins, qu'on utilise pas de produits phyto, qu'on va mettre des engrais verts pour fertiliser et restructurer le sol et nourrir la terre. On va faire des paillages et qu'on va utiliser des techniques qui s'utilisent sur des petites surfaces pour un maraîchage diversifié et intensif. Pour aussi se dire, voilà après si je veux être maraîcher, l'accès à la terre c'est un problème. Comment est-ce que je fais avec un minimum de terres pour pouvoir produire un maximum tout en respectant la terre.

Samy : On pourrait dire qu'on fait quoi ici, de l'agroécologie, de la permaculture ou en fait un peu de tout ?

Noélie : Moi, je dirais du maraîchage intensif sur petite surface. Ici, on rencontre particulièrement la biodiversité. Je sais pas si t'as vu, il y a beaucoup de fleurs. Ça peut être de la permaculture.

Samy : Il y a pas d'utilisation de produits phytosanitaires, pas de pesticides.

Noélie : Non, tout ce qu'on utilise, c'est les produits qui sont autorisés en bio, bien sûr, c'est les granules bleus pour les limaces.

Samy : Ok, c'est quoi, de la « bouillie bordelaise », c'est ça ?

Noélie : C'est essentiellement du cuivre qu'on utilise.

Samy : Oui, je vois oui. Ok, oui c'est contre le mildiou.

Noélie : Ça c'est principalement contre les limaces. pour le mildiou on avait utilisé des purins en préventif et du bicarbonate de soude. Et puis on a fait comme Virginie l'avait expliqué, on a fait une insolation et on a eu de la chance. On avait trouvé le créneau pour le faire.

Samy : Enfin, quoi qu'il en soit, ce sont des techniques qui ne sont pas nocives pour l'environnement ?

Noélie : C'est ça quoi.

Samy : Qui détermine le programme de formation ici ?

Commenté [SB85]: Le soutien à l'installation semble également pouvoir être associé à la protection

6 Commenté [SB86]: L'ASBL par son partenariat avec les professionnels et leurs propositions de lieux de stages permet aux stagiaires de côtoyer ces professionnels pendant la formation mais également d'éventuellement trouver plus facilement de l'emploi après la formation en tant qu'ouvrier maraîcher.

1 Commenté [SB87]: L'innovation ici est le maraîchage diversifié et intensif sur petite surface en bio.

1

1 et 5

5 Commenté [SB88]: Recherche sur les techniques.

Commenté [SB89R88]: On peut également dire que cela se distingue des pratiques dominantes et apporte de la nouveauté.

Noélie : Alors on a une coordinatrice pédagogique qui s'occupe de tout ça en collaboration avec, le formateur principal qui est Olivier. Et voilà, c'est comme ça que ça se fait.

Samy : Ici, les techniques qui sont enseignées, c'est ce qu'on peut dire que ce sont des techniques innovantes dans le domaine du maraîchage ?

Noélie : Je pense pas que ce sont des techniques vraiment innovantes parce que ce sont des choses qui existent déjà. Que veux-tu dire par là ?

Samy : Donc, aujourd'hui, dans le secteur du maraîchage pour produire des légumes, en masse, les techniques dominantes ne sont pas respectueuses de l'environnement. On sait que ce genre de techniques, comme ici, ne sont pas utilisées pour produire des légumes et des fruits en masse. Est-ce qu'aujourd'hui, ça peut être une réponse ? En tant que nouveauté, qu'innovation dans la production des légumes ? On sait que le bio augmente, il y a une demande pour ça qui continue d'augmenter. Est-ce qu'on est face à une innovation qui va permettre, peut-être, d'induire un changement ou qui se défend, voulant produire différemment et mieux ?

Noélie : Disons qu'ici, ce qui est d'innovant, enfin je sais pas si c'est vraiment innovant parce que je sais pas si tu connais Jean Martin Fortier ? Il a beaucoup travaillé là-dessus, de se dire, produire un maximum sur un minimum de terrain, de créer de l'emploi, de pouvoir en même temps respecter l'environnement et de voir les effets à long terme. Et donc dans ce sens-là, c'est innovant parce que c'est un modèle qui économique se veut rentable et respectueux en même temps de la personne et de l'environnement. Mais je pense que c'est innovant dans ce sens-là mais ce mouvement-là, il a été engagé depuis longtemps. C'est pas tout nouveau. Enfin, parce que moi, je suis dedans peut-être. C'est vrai que par rapport au modèle dominant, ça peut se dire que c'est innovant. Oui, dans ce sens-là.

Samy : C'est-à-dire que c'est pas dans les pratiques dominantes, ce n'est pas commun.

Noélie : C'est vrai qu'ici on favorise beaucoup la vie du sol et que le maraîcher qui veut absolument être rentable à tout prix. Bin voilà, il va utiliser un tracteur et il va mettre des granulés même si c'est du bio mais pour moi du bio conventionnel de faire ça. Parce que tu favorise pas vraiment la vie de faire ça et en même temps un maraîcher qui est tout seul, si tu dois étendre ton fumier, c'est fatigant, ça prend du temps aussi, voilà. C'est un peu la balance, voilà, garder ses valeurs et ça chaque maraîcher va avoir sa pratique et son modèle économique. C'est très différent d'une personne à l'autre, en fonction de ses limites. Si tu dois faire manger ta famille... Tu vois, ici, on est dans une formation, on a des subsides, on a 7 personnes qui travaillent ici. Et si c'était une personne qui devait gérer tout ça, ce n'est pareil. Et c'est ça qui est difficile dans le métier de maraîcher parce que tu parlais des obstacles et tout ça. C'est qu'un maraîcher, il doit savoir tout faire à la fois. La logistique, la planification, la plantation, le suivi des cultures, la récolte, la vente, la compta, tout ça. C'est un métier super riche parce que tu fais plein de choses différentes, mais ça demande plein de compétences que tout le monde n'a pas. Et c'est pour ça que quand il y a des personnes qui savent, qui peuvent s'associer, mettre leurs forces ensemble. Mais du coup, il faut savoir s'associer aussi car les personnes qui veulent être dans la nature, elles ont envie de voir personne (rire). Donc ça aussi, il faut mettre du lien.

Samy : Oui, donc c'est une activité qui est facilitée par le réseau, tu parles de gestion, etc.

Noélie : Il faut avoir une vision à long terme et voir ce qui se présente sur le présent en même temps quoi. Cela demande beaucoup d'organisation et de présence en même temps.

1, 3, 5
et 7

8

5

11

Commenté [SB90]: Les modes de culture se distinguent du conventionnel il y a une volonté de changer le modèle de production et de répondre à des besoins en terme d'emploi, de respect de l'environnement (on retrouve les principes de l'agroécologie)

Commenté [SB91]: Ce qui est proposé est non présent dans le modèle dominant et apporte du fait une nouveauté.

Commenté [SB92]: On voit qu'il y a une recherche de construction de valeurs de normes qui peuvent varier en fonction de la situation socioéconomique des personnes ce qui fait le lien avec les aspects évoqués par Dumont concernant les dimensions éthiques et de justice sociale de l'agroécologie.

Commenté [SB93]: Le maraîcher doit faire preuve d'une extrême polyvalence, passer d'un travail spécialisé du sol à d'autres plus administratifs et commerciaux.

Samy : Donc, quand on parle de maraîchage bio, on peut en distinguer toute une multiplicité ? Bio pourquoi bio, parce que « respectueux de l'environnement » ou Bio « parce qu'on a un label, une certification » ?

Noélie : Oui c'est ça, mais chaque label a des critères différents. Je sais pas si tu connais dans les labels « Nature et Progrès » qui va beaucoup plus loin que le bio, qui va prendre en compte toute la biodiversité, l'environnement, le social et tout ça. Le label bio européen, je pense pas qu'il prenne en compte l'aspect social donc les heures de travail et tout ça. Donc, je sais pas mais tu as du Bio qui vient de Roumanie ou je sais pas d'où mais qui tient pas compte de ces aspects. Chaque label est différent et c'est pour ça que celui dont Virginie parlait, celui supporté par la communauté. Parce le communauté n'a pas besoin de label parce qu'elle vient sur le terrain. Elle voit comment les légumes sont cultivés et elle connaît la personne, elle connaît les valeurs de la personne qui le fait et du coup il y a pas besoin de label parce que tu sais. Tu as un lien de confiance qui se fait à ce niveau-là.

Samy : Donc ici, on ne cherche pas que les personnes en formation aboutissent à ne maîtriser que des techniques respectueuses de l'environnement qui ne répondraient qu'aux critères d'un label précis, le label bio européen ou autre. On enseigne des techniques respectueuses de l'environnement de toutes sortes ?

Noélie : Oui, qui favorisent la vie et le bien être aussi. C'est aussi des valeurs de fond, c'est pas des normes mais on leur dit pas tu peux faire ça mais pas ça. Évidemment tu vas utiliser des pesticides qui bousillent tout le truc. Pour nous, ça coule de source, mais pas pour tout le monde quoi.

Samy : OK. je te remercie.

8

5

Commenté [SB94]: Précision sur le label BIO et la confiance de la communauté pour les produits. On se connaît, les consommateurs sont locaux et ils achètent les produits de producteurs locaux, ils se connaissent et sont informés des pratiques du producteur ce qui rend le label non utile pour la valorisation du produit auprès de ce public là.

Commenté [SB95R94]: Dans l'ensemble les techniques enseignées et la pratique du type de maraîchage bénéficie d'une certaine reconnaissance par le régime socio technique. La label étant reconnu au niveau européen et l'existence d'un marché international du bio fait qu'il y a une ouverture du régime pour ce type d'agriculture. Néanmoins ce type de maraîchage MPS fait face aux pressions et sélection du modèle économique du régime favorisant plus les MGS et PGC...

11

Commenté [SB96]: Construction de valeurs environnementales et sociales.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
25. Espace protecteur. 2x 26. Echange de connaissances. 1x 27. Espace de formation. 1x 28. Recherche de marché de niche. 29. Recherche et développement. 1x 30. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 1x	31. Projet d'expérimentation sur le terrain. 2x 32. L'innovation diffère des normes du régime. 2x 33. Regroupement d'acteurs. 34. Stratégie de diffusion. 35. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 3x 36. Présence de subventions du gouvernement.
Il ressort que la formation apporte un soutien important aux stagiaires du point de vue psychosocial mais également par l'intégration des stagiaires au sein du milieu professionnel. Ils sont amenés à côtoyer les professionnels du secteur. Il peut en découler des offres d'emploi directement après la formation. L'ASBL assure également un suivi post formation dans l'élaboration de projet (1x par moi les stagiaires peuvent venir chercher conseil auprès de l'ASBL.	
« Quel type de technique maraîchères est soutenue par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	
17. Se distingue de la technologie dominante. 5x 18. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x	21. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 3x 22. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 23. Répondent à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime.

19. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 2x	24. Doit convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.
20. Apparaît comme une solution alternative.	
On observe que les maraîchers doivent faire preuve d'une importante polyvalence (culture, gestion, commercialisation, etc) et que cela peut être des freins à l'activité. Noélise relève l'intérêt porté à la personne et l'intégration de valeurs sociales. Ce qui permet d'identifier que le modèle proposé dans la formation coïncide avec les valeurs agroécologique définies par Dumon A (2017). Ce qui du fait positionne la technique enseignée en opposition avec le régime dans ces pratiques mais également dans ses valeurs. L'évocation de Jean Martin Fortier et les principes décrits par Noélise vont également dans ce sens. La certification bio n'est en soit pas le critère fondamental qui guide les pratiques enseignées. Elles sont plus étendues que le cahier de charges bio et du fait entrent dans les conditions pour la certification qui reste un outil institutionnel qui peut d'ailleurs être vu comme un processus sélectif et un outil de marché. Une confiance entre producteur et consommateur est liée à la proximité entre eux. En effet, la production en MPS opère essentiellement sur les marchés locaux et en circuit court. Autrement dit, le MPS s'ancre en tant qu'innovation dans un marché de niche où la certification bio a son importance mais où le principe de confiance peut permettre de s'en passer dans une certaine mesure en fonction du modèle économique du projet (certaines coopératives demandent la certification bio)	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS	
ITEMS	
15. Technologies dominantes. 16. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs 17. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 18. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	19. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 1x 20. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 21. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.
Ce qui précède fait écho avec la sélection et la pression du régime sociotechnique et une volonté d'adaptation du régime, voir d'assimilation de l'innovation pour répondre à la demande des consommateurs et des enjeux environnementaux. En revanche, les MPS semblent être plus éloignées de ce processus dans le sens où un principe de confiance est évoqué.	

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• <u>Prix du foncier.</u>	- <u>Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain</u>
• <u>Formation</u>	- <u>Faible connaissance technique</u>
• <u>Pénibilité du travail</u>	- <u>Physiquement difficile.</u> - <u>Temps de travail important.</u> - <u>Travailler seul.</u> - <u>Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)</u>

Politique de subvention.	Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.
Rentabilité	- Prix des produits. - Concurrence
Freins : - La polyvalence Leviers : - Soutien psychosociale - La formation - Mise en réseaux des acteurs	

Commenté [SB97]: ortho

N°4 : Entretien réalisé le 20/04/2022, via « Teams ».

Personne interviewée : Phillipe , attaché de la formation agricole au SPW. L'entretien s'est déroulé à distance.

Samy : Pouvez-vous vous présenter brièvement et dire un petit peu en quoi consiste votre travail ?

Philippe : Donc je m'appelle P, je suis attaché à la direction de la formation professionnelle du « SPW, économie, emploi, recherche ». Alors au niveau de l'agriculture, on a au sein de notre administration, on a assez peu de compétences et en fait ça se limite essentiellement à la formation professionnelle en agriculture. Et donc on travaille beaucoup en partenariat avec nos collègues du « SPW agriculture, ressources naturelles et environnement », le « SPW ARNE » parce que eux, ils peuvent apporter des contributions sur le fond, sur les orientations de l'agriculture en Wallonie, etc. Alors que nous, on est plus spécialisé dans tout ce qui est, méthodes pédagogiques, approche pédagogique, complémentarité avec d'autres mesures liées à l'emploi et à l'information. Et d'ailleurs, il y a régulièrement un débat, est ce que la formation professionnelle en agriculture doit rester du ressort de notre administration où basculer vers l'administration de l'agriculture ? Voilà, il y a différents points de vue. Selon qu'on accorde plus une priorité au fond et donc ça pencherait vers un basculement vers le « SPW ARNE » ou plus sur l'approche pédagogique et là ça plaide plus pour un maintien au sein de notre administration. Alors, le dispositif de formation professionnelle et agricole, il a pas mal évolué. La législation actuelle date de 2016. Avant, on avait un système qui était assez poussiéreux et assez complexe et on a voulu le simplifier. C'est ce qui a abouti à la législation actuelle qui encadre le dispositif. Et donc il date de 2016 et donc depuis 2016 on fonctionne par appels à projet.

Samy : D'accord.

P : Les appels à projet reposent sur une analyse des besoins du secteur en termes de formation. Et donc pour cela, on se fait aider par différentes structures dont notamment « le collège des producteurs » qui est chargé de remettre une analyse qui vient alimenter le contenu des appels à projets qu'on lance. Alors ces appels à projets ont pour objectif de sélectionner des centres de formation et des projets de formation .

Samy : D'accord.

P : Il y a 4 grandes catégories d'activités de formation. Il y a les cours de techniques agricoles, ce qu'on appelait avant les cours A. Et donc, dans vos recherches ou dans vos rencontres où vous entendrez parfois parler de cours A, B et C. En fait, ce sont les anciennes dénominations d'avant 2016, qui n'existent plus officiellement maintenant, mais dans la pratique que les gens vont continuer à appeler cours A, B et C. Et donc faut juste savoir que les cours de techniques agricoles sont ceux qui étaient appelés précédemment les cours A. Les cours de gestion et d'économie agricole sont les anciens cours B. Donc compte tenu que les cours de techniques agricoles et cours de gestion et d'économie agricole constituent vraiment la formation de base pour des personnes qui n'ont pas de formation dans l'agriculture ou en agronomie, pour des personnes qui sont extérieures au milieu, qui n'ont pas suivi un enseignement agricole ou agronomique. Et donc voilà, ils ont un projet d'installation et qui démarre vraiment de 0. Donc pour ces personnes-là, il y a une formation de base qui est constituée des anciens cours A et des anciens cours B.

Samy : D'accord.

P : La troisième catégorie de formation, c'est les anciens cours C, qui sont maintenant des cours de perfectionnement et qui sont destinés à des personnes qui sont déjà actives dans le secteur agricole et qui viennent se recycler ou approfondir certaines connaissances, ou découvrir de nouvelles techniques, voilà. Pour améliorer leurs pratiques. Et alors, la 4e catégorie de formation, ce sont les stages en exploitation ou dans un organisme en lien avec le secteur agricole. Ces stages-là sont subsidiés jusqu'à un maximum de 60 jours.

Samy : D'accord.

P : Voilà et donc pour les différentes catégories de formation, les centres de formation perçoivent des subventions qui leur permettent d'organiser les formations et donc de payer des formateurs, de payer des locaux, du matériel pédagogique et puis de faire face aux frais de fonctionnement de leur structure pour payer le téléphone, le chauffage de ce genre de choses.

12

Commenté [SB98]: L'ASBL est centre de formation. Les subsides sont captés en faveur de l'innovation.

Samy : D'accord ? Je peux vous poser une petite question à ce sujet-là. Au final, donc, après les formations, quelle est la certification obtenue au bout de la formation ? En quoi est-elle différente d'un parcours ? Je vais dire, comme vous avez dit agronomique ou autre, et enfin voilà, si vous pouvez m'expliquer un petit peu ce niveau-là ?

P : A l'issue des cours de techniques agricole et des cours de gestion et d'économie agricole, il y a un examen qui est organisé et en cas de réussite, le participant reçoit un certificat de réussite du cours, pour les cours de perfectionnement et pour les stages, Il n'y a pas d'examen, mais il y a une évaluation en fin de parcours. Et si le participant réussit l'évaluation, il reçoit une attestation de réussite, donc ce n'est pas un certificat de réussite, c'est une attestation réussite. Alors l'attestation de réussite, elle dit simplement que le participant a suivi régulièrement le cours ou le stage et qu'il a réussi l'évaluation. Pour le certificat, je vais dire que cela a un petit peu plus de poids mais, les certifications qui sont décernées à l'issue des formations dans notre dispositif n'ont pas de valeur ou de reconnaissance académique. Donc c'est pas équivalent à un diplôme de l'enseignement.

Samy : D'accord. Et dans la pratique, est ce que ça change quelque chose en soi ?

P : Dans la pratique, ça ne change pas réellement, d'autant plus qu'aussi bien les diplômes de l'enseignement que nos certificats ou nos attestations sont valorisables dans le cadre d'octroi d'aides à l'installation.

Samy : D'accord.

Commenté [SB99]: Pour bénéficier d'aide à l'installation

Commenté [SB100R99]: Il faut suivre une formation

P : Ces aides à l'installation, sont délivrées par nos collègues du « SPW ARNE » En fait, je veux dire, pour le dire, un petit peu vulgairement le bout de papier que les participants reçoivent à la fin de la formation, bien que ce soit un bout de papier qui provient du système de l'enseignement ou de notre dispositif, dans les faits, sont équivalents, même si notre bout de papier n'a pas une valeur juridique comme un diplôme de l'enseignement.

Samy : Au niveau de la formation, je suppose qu'il y a un cahier de charges qui détermine des techniques particulières au niveau de la formation agricole, une certaine maîtrise de certaines techniques, de pratiques à avoir. Comment ce cahier de charges est-il déterminé ? Qui le détermine ? Est-il travaillé, évolutif, en fonction du changement climatique et environnemental ? Est-ce que tout ça est discuté, en évolution ? Ou est-ce qu'on a un « pack », je vais dire, qui existe déjà depuis un certain temps et qui n'est peut-être pas renouvelé ou modifié ?

P : Alors, dans la réglementation, dans l'arrêté du gouvernement Wallon qui encadre notre dispositif on liste les thématiques qui doivent être apportées dans les cours techniques agricoles et les cours de gestion et d'économie agricole. Donc ce sont des grandes thématiques et donc pour les cours de techniques agricoles. Comme le nom l'indique, on est plus sur des aspects de fond et donc des matières qui doivent être abordées dans le cadre du cours. Donc de la zoologie, de la phytotechnie, de la botanique, etc. Voilà donc on est plus sur le fond. Dans les cours de gestion et d'économie agricole, on est plus sur des matières liées à la gestion d'une exploitation, gestion administrative et gestion économique et exploitation. Et donc, on y retrouve des cours de comptabilité, des cours liés aux assurances, au bail à ferme, tous les aspects juridiques. Voilà, on y fait le lien aussi avec la « PAC ». Il y a 2 grandes orientations à cette formation de base, et ça, c'est écrit mais donc, pour les grandes thématiques abordées c'est décrit dans la réglementation, mais ça ne va pas plus loin. Et donc, le contenu de ce qui est attendu dans les formations. Là il est écrit dans le document qui accompagne l'appel à projet.

Samy : D'accord,

P : Et donc, comme je disais, l'appel à projet. Ce document-là, il se base sur une analyse des besoins du secteur et sur différentes consultations, mais donc notamment l'analyse de besoins du secteur qui est réalisé par le collège des producteurs. Et donc à chaque lancement d'un nouvel appel à projet, on repart quelque part d'une page blanche. Et en fonction des évolutions des techniques, en fonction du contexte aussi dans lequel on s'inscrit, en fonction des impératifs légaux, de différentes impositions qui proviennent par exemple de l'Europe ou d'autres, notamment en matière environnementale, etc. Ben alors, on revoit le contenu de l'appel à projet. Maintenant, dans les faits, on se rend compte quand même qu'il y a un certain classicisme dans l'offre de formation. C'est compliqué de comment dire, d'intégrer une offre innovante de formation. Même si parfois on aimerait, on essaye de le susciter, mais dans les contenus des projets qui sont proposés et qui répondent aux appels à projets, on se rend compte qu'on retourne dans des trucs assez classiques. Voilà et qui ne sont pas très novateurs que ce soit sur le fond ou sur les méthodes pédagogiques que, etc. Et donc, nous au moment de la sélection, on fait aussi en fonction des projets qui sont déposés par les structures qui portent ces projets. Et donc, si les structures portent des projets relativement classiques, ben forcément on sera bien obligé de sélectionner des projets relativement classiques.

Samy : OK, quand vous dites relativement classiques, est-ce que vous parlez des dispositifs pédagogiques ou plutôt des techniques enseignées ? J'ai dans l'idée, qu'on parle de techniques agricoles ou maraîchères classiques et d'autres qui peuvent être plus novatrices, comme le maraîchage biologique avec des techniques respectueuses de l'environnement, etc. Donc, quand vous dites classiques, vous parlez du pédagogique ou de la technique en particulier ?

2, 4 et 6

Commenté [SB101]: Les programmes de formation restent classiques et aux normes d'une agriculture conventionnelle (reproduction du régime sociotechnique) Les bases des appels à projet reposent sur ce qui est demandé par les politiques U.E et les conseils du collège des producteurs.

P : Les 2.

Samy : D'accord les 2.

P : Alors sur les aspects pédagogiques, là, on se rend compte quand même que atteindre l'un ou l'autre centre de formation qui a peut-être d'autres approches, voilà peut-être des approches plus pratiques, plus avec une alternance théorie et pratique peut-être plus grande, avec peut-être d'avantage de périodes de stages, etc. Comme c'est le cas notamment au CRABE. Dans d'autres centres, on est sur des approches pédagogiques assez classiques, assez traditionnelles, avec des cours théoriques en salle ou je vais pas en auditoire, mais en salle de classe quoi. Et puis, des parties pratiques qui sont parfois juste de la démonstration et où les participants ont assez peu l'occasion de de pratiquer, de mettre la main à la pâte, concrètement. Ça, c'est sur les approches pédagogiques, maintenant sur les contenus, là aussi. Alors, ils essaient quand même globalement d'introduire des contenus, peut-être un petit peu plus novateurs, avec des techniques peut-être plus respectueuses de l'environnement. Tout ce qui est agroécologie notamment, il y a parfois des tentatives d'introduire un peu de permaculture aussi. Mais ça reste vraiment marginal, quoi. Et sinon, c'est peut être lié au fait que il y a 3 gros centres. Actuellement, 7 autres petits. Donc pour l'instant on fonctionne avec 10 centres de formation. Alors on verra bien, dans le cadre d'un futur appel à projet, s'il y a plus ou moins de centres qui répondront, qui seront sélectionnés. Mais actuellement pour l'appel à projets qui couvrent les années 2020, 21, 22 et donc il va se terminer ici, fin de l'année. On fonctionne avec 10 centres de formation. il y a 3 plus gros et 7 plus petits. Et dans les 3 plus gros il y a notamment le CRABE mais il y a aussi les 2 syndicats agricoles et le FJA et FUGEA. La FUGEA a peut-être une approche peut être un peu plus ouverte aux nouvelles techniques, etc. Disons que si je devais faire un classement parmi ces 3 gros centres. Je dirais que le CRABE a une approche quand même beaucoup plus novatrice, suivi par la FUGEA et puis alors la FJA qui reste quand même sur une approche très classique, très traditionnelle, parfois assez conservatrice. Et on sent, sans jugement de valeur ici ! Mais voilà, c'est juste un constat que je fais. Ils se placent parfois dans la position de syndicat des agriculteurs. Et donc ils ont une approche, ben voilà, « on défend l'agriculture wallonne, mais l'agriculture wallonne traditionnelle » voilà.

Samy : Oui plus conventionnelle au système économique actuel, on est toujours, peut-être dans un dans un productivisme ?

P : Oui.

Samy : Donc j'entends bien que ça reste marginal donc les projets comme CRABE. Donc, est-ce qu'on peut dire que l'associatif a un rôle important à jouer aujourd'hui, justement dans une perspective de changement au niveau des pratiques ou des techniques agricoles. Pour avoir des techniques plus respectueuses de l'environnement, est ce que l'enseignement classique fait aussi sa part ? Ou ça reste très marginal et on avance difficilement ?

P : Alors, je dirais qu'on avance assez difficilement, on a malheureusement assez peu de contacts avec l'enseignement.

Samy : D'accord.

P : On devrait d'ailleurs avoir plus de contacts que ce soit au niveau du secondaire, avec des écoles communales comme Ciney. Vraiment beaucoup plus de contacts avec eux, avec Gembloux aussi. L'enseignement supérieur, on devrait aussi avoir beaucoup plus de contacts avec Gembloux, avec l'UCL par exemple. Je cite ces institutions là parce que c'est ce que je rencontre régulièrement à la foire de Libramont et donc voilà c'est ça que j'y pense mais il en existe d'autres. Mais c'est vrai qu'il

3

1, 6

1, 8,

4

Commenté [SB102]: Crabe propose une offre de formation différenciée des autres formes qui sont plus en adéquation avec les normes du régime. Crabe propose plus de cours pratiques, ce qui a été relevé comme une nécessité pour le maraîchage bio et permet aussi le développement d'expérimentation dans les techniques.

Commenté [SB103R102]: On peut dire qu'à leur niveau ils innovent dans leur pratique pédagogique qu'ils adaptent à l'innovation.

Commenté [SB104]: Au niveau des acteurs de la formation, les normes, valeurs restent en adéquation avec le régime. Très peu de contenu est proposé pour le bio comparativement avec le conventionnel.

Commenté [SB105]: Crabe est présenté comme l'un des trois plus gros centres de formation. Elle occupe donc une position influente face aux autres centres de formation qui restent de manière générale très conservateurs. Ils ont une certaine ouverture sur l'environnement et les innovations dans ce sens mais ce n'est pas comparable au modèle proposé par CRABE dont l'offre est entièrement axée sur le respect de l'environnement et propose que du BIO.

Commenté [SB106R105]: Crabe agit alors aussi comme un espace protecteur de l'innovation du MPS mais aussi permet la diffusion de l'innovation qui s'oppose à ce qui est généralement enseigné par les centres de formation.

Commenté [SB107]: La technologie défendue par l'ensemble des acteurs sauf le crabe est le conventionnel "productivisme"

y a un manque d'articulation avec l'enseignement et je pense qu'ils auraient certainement à nous apporter par rapport à leurs expertises, par rapport à tout le volet recherche aussi qui est mené dans les universités à ce niveau-là. Et donc, je pense qu'on devrait renforcer cette collaboration qui actuellement n'existe quasiment pas.

Samy : Oui...qui n'existe pas, ok.

P : Maintenant sur le volet associatif, oui, je pense que le volet associatif peut activer une certaine forme de lobbying. Maintenant à côté de ça il y a toute une série de plans et de stratégies qui existent. Qui ont été pensées aussi par différents ministres, que ce soit la Ministre de l'Environnement, que ce soit le Ministre de l'Agriculture et donc parfois le partage de compétences entre ministres qui portent différents plans avec parfois différentes philosophies qui soutiennent ces plans-là, parfois ça rajoute un petit peu à la confusion. Et donc, on sait que tout le monde veut aller globalement dans le même sens mais pas nécessairement à la même vitesse et pas nécessairement selon les mêmes méthodes ou les mêmes étapes intermédiaires. Et donc le fait d'avoir différents plans, différentes stratégies qui ne sont pas tout à fait concordantes ça rajoute encore plus à la confusion. Et donc ça ne participe pas à pouvoir donner une ligne claire sur ce qu'on veut faire de l'agriculture wallonne. Si on connaît bien quels sont les enjeux, quels sont les objectifs à l'horizon 2030. Mais concrètement, comment est-ce qu'on fait pour atteindre ces objectifs-là. Et je vois ça par exemple, dans « l'Alliance emploi Environnement pour une alimentation durable » qui est occupée à se mettre en place avec un texte qui est en train d'aboutir progressivement. On sent bien qu'il y a différentes approches, différentes tendances et parfois des tiraillements par rapport à cette « alliance emploi environnement ». Il y a le plan bio 2030 aussi. Et donc, il y a différents acteurs qui sont associés à l'élaboration de ces plans-là, même si en définitif c'est le politique qui fait des arbitrages et qui décide. Mais donc, ça veut dire que, C'est là que je fais le lien avec votre question. Par rapport à tout l'associatif, mais bien souvent, l'associatif est associé aussi à ses plans et à sa stratégie. Et donc, c'est là qu'une forme de lobbying peut s'exercer. Alors nous, Ben, on se retrouve un petit peu au milieu de tout ça. On doit tenir compte de tous ces plans, toutes ces stratégies, parce que on doit aussi faire du « reporting » sur l'état d'avancement de ces plans et stratégies. Et à chaque fois, un volet formation qui est intégré. Et donc ça veut dire que pour nous, nos appels à projet, on doit les penser de façon à pouvoir rendre compte de la manière dont on va rencontrer les objectifs des différents plans et stratégies.

Samy : Ok, d'accord.

P : Alors peut-être encore un point au niveau de l'ASSOCIATIF, dans le cadre de la préparation de notre prochain appel à projet, donc il sera lancé d'ici début juillet. Et qui couvrira, alors c'est pas encore défini exactement, mais au moins 2023, 2024 peut être également 2025. On ne sait pas encore si on va faire un appel à projet qui couvrira 2 ou 3 ans. Mais dans le cadre de l'élaboration de notre prochain appel à projet, on a lancé toute une série de consultations. Et notamment des centres qui sont actuellement actifs. On a tenu un atelier fin mars, un atelier de travail pour faire émerger justement les attentes et les besoins du secteur et des structures, des centres de formation qui sont actuellement actifs. Alors, ce qu'il en ressortait, c'est que, il y a parfois un décalage entre ce qui est attendu par les centres de formation, ce qu'ils pensent, comment dire. Parfois, ils se mettent des barrières eux-mêmes parce que ils comprennent mal, où ils interprètent mal la législation.

Samy : D'accord.

P : Bon maintenant, c'est peut-être à nous de faire un travail pédagogique de vulgarisation de la législation. Mais donc parfois, ils se mettent des barrières là où il y en a pas. Et on s'est aperçu lors de l'atelier qu'on a tenu fin mars. Que parfois certains avaient une mauvaise compréhension et donc de

F

Commenté [SB108]: Peut-être vu comme une forme de levier

Commenté [SB109]: Manque de concordance des politiques, différents plans avec méthodes et échéanciers différents pour une agriculture durable.

F

Commenté [SB110]: Complexité et incompréhension de la législation pour les centres de formation. Ce qui peut faire défaut de manière générale au développement des plans stratégiques et d'aller vers une agriculture plus durable.

F

ce qui était possible de faire. Et donc, ils nous disaient, « oui, mais on souhaiterait pouvoir remettre davantage de pratique dans les cours ». Or c'est pas permis, il y a rien qui l'interdit dans la réglementation. C'est juste que vous avez mal interprété la réglementation, donc ça c'est une chose, mais aussi, il y a des fausses barrières, mais il y a aussi des vraies barrières et les vraies barrières, c'est toutes les législations connexes qu'on est bien obligé de faire respecter et qui sont parfois très contraignantes. Notamment, la législation en matière de marchés publics. Tout ce qui est lié aux aides d'État également, et donc, il y a toute une série de législations qui s'imposent à nous et qu'on est bien obligé de faire respecter. Et donc qui ne permettent pas autant de souplesse qu'on souhaiterait pouvoir apporter au dispositif.

Samy : D'accord.

P : Ça aussi, c'est un frein, c'est une contrainte.

Samy : ok, un frein.

P : Et donc même si et de nouveau je fais le lien avec l'associatif et même si on entend bien certaines demandes qui paraissent légitimes de la part du secteur associatif, ben il y a juste que tout simplement le cadre dans lequel on intervient ne le permet pas.

Samy : D'accord. Oui, donc, dans l'octroi de certaines subventions ou autres ? Voilà, il y a un cadre à respecter, bien précis, et malheureusement tous les projets ne peuvent pas s'y retrouver ?

P : C'est ça et alors, si justement on voulait.. C'est là que je fais le lien avec les contenus, si on voulait proposer des contenus plus novateurs, etc. Il y a parfois que les législations connexes qui s'imposent à nous rendre ça tellement compliqué que c'est presque impossible de mettre ça en place. Donc il y a un tiraillement entre le côté novateur et le classicisme des législations.

Samy : Oui, peut-être pour avoir un exemple concret, si on parle de la permaculture par exemple, comment ces freins peuvent-ils s'exprimer face à un projet de formation exclusif en permaculture par exemple ? Je sais pas quel élément pourrait être une barrière, en fait, à l'octroi de subventions. Pour un projet de ce genre ?

P : Alors là, c'est pas lié à une législation connexe, c'est plutôt lié à notre législation. Et donc là, ce qu'on pourrait faire évoluer pour autant qu'il y ait une volonté politique. Et actuellement, il y a pas de volonté politique, dans ce sens-là. C'est que bien souvent, une approche au travers de la permaculture, nécessite des moyens assez importants parce qu'on est sur des petites surfaces, parce que ça ne permet pas nécessairement aussi d'accueillir un grand nombre de participants. Et donc, le montant des subventions qui sont octroyées, est insuffisant pour faire face au coût lié à la mise en place d'une formation en permaculture.

Samy : Oui, c'est ça. Donc si je comprends bien les subventions sont aussi déterminées en fonction du nombre de personnes suivant la formation ?

P : Non, dans notre cas, on fonctionne avec des subventions horaire. Et donc, il y a 4 tarifs différents selon que, alors, il y a 2 catégories de centres. Voilà, et pour chaque catégorie de centre, on distingue le financement des heures théoriques et des heures pratiques.

Samy : D'accord.

P : Et donc, ça aboutit à 4 tarifs, 4 barèmes horaires différents. Donc en fait, après, on fait simplement une multiplication, on prend le nombre d'heures théoriques, le nombre d'heures pratiques et en fonction de la catégorie de centre, on fait la multiplication et ça aboutit au montant

Commenté [SB111]: La législation peut aussi apparaître comme un frein car n'est peut-être pas assez souple

5

F

de la subvention qui peut être perçue. Mais pour des plus gros centres comme la FJA ou des centres qui proposent des formations plus traditionnelles qui sont peut-être moins coûteuses. Ben, déjà pour eux, le montant des subventions est insuffisant, mais le coût de revient de la formation est moins important. Tandis que pour une approche à travers la permaculture etc. Là le coût de revient est plus important mais le montant des subventions il est le même. Le différentiel entre la subvention perçue et le coût de revient de la formation est plus important dans le cadre de la permaculture et donc est plus dissuasif à mettre en place. Parce que quelque part, les centres de formation vont travailler à perte et ce n'est évidemment pas le but, de travailler à perte.

Samy : OK donc. Donc pour résumer un petit peu, dans la prolongation de tous les plans d'actions qu'ils soient européens, « Green Deal », bio 2030 de la région wallonne, etc. On a une multitude de plans d'action, d'interprétations aussi. Comme vous l'avez dit, des points de vue différents au niveau politique. Ils portent ces projets mais ont des interprétations différentes et voient le changement de manière différente. J'ai pu comprendre qu'il y a sûrement un problème de coordination dans tout ça, pas de stratégie commune à long terme. J'ai compris également que les centres de formation restent dans une mouvance assez classique au niveau des pratiques et techniques agricoles. Donc, est-ce qu'on reste dans l'utilisation des produits phytosanitaires, des pesticides et plutôt de la monoculture que des pratiques plus respectueuses de l'environnement ? Où justement, on ferait plus de polyculture, on travaillerait plus sur des surfaces plus petites avec toutes les techniques qui peuvent être alternatives, comme l'agroécologie, etc. On peut dire que tout ça est assez décousu ? Au niveau politique, on sait pas vraiment où on va ? Les centres de formation restent sur les acquis du passé, peut-être dans un souci de sécurité économique et qu'aujourd'hui les projets novateurs peinent à se faire une place dans le domaine. Je peux résumer ça comme ça ?

P : Oui, c'est parfaitement résumé et en fait les projets un peu plus novateurs sont souvent considérés comme des expériences pilotes. Et puis, Ben on voit si l'expérience pilote est concluante ou pas, mais il y a pas nécessairement volonté de pérenniser ces expériences pilotes. C'est souvent des « One shot » qui bénéficient parfois d'une subvention, alors peut-être en dehors de nos subventions plus classiques, qui sont vraiment des subventions « One shot » pour un projet parfois très concret mais juste une fois. Le projet terminé, ben parfois voilà, ça retombe parce que il n'y a pas cette volonté politique de continuer à soutenir cette approche novatrice. Voilà quoi, donc, il y a un problème aussi de capitalisation sur ces expériences pilotes. Il y a une multitude de petits projets qui sont menés, qui sont parfois très pertinents, etc. Mais il y a un manque de, oui, de capitalisation, d'exploitation, des conclusions ou des enseignements tirés de ces approches peut être plus novatrices.

Samy : Donc à un manque au niveau de la recherche, on va dire ? Toutes ces expériences, tous ces petits projets à droite à gauche, au final, apportent des connaissances et du savoir sur ce qui a été mis en place et si j'entends bien. Il y a peut-être un manque de recueil de ces expériences. Et peut-être un manque d'échange et de partenariat entre ces différents projets ou ce n'est peut-être pas regroupé au niveau des politiques. Et du coup, ça ne sert peut être pas d'impulsion pour les politiques et pour l'avenir ?

P : C'est ça et justement, alors que ça pourrait permettre d'être réapproprié par d'autres structures peut-être plus grandes, comme les syndicats agricoles ou le CRABE ou autres, qui ont peut-être une force de frappe plus importante, qui pourraient alors avoir un effet multiplicateur. Voilà actuellement on a pas cet effet multiplicateur par manque de réappropriation.

Samy : D'accord. Le consommateur a un certain attrait pour le bio. De votre point de vue, quel est l'avenir pour le maraîchage respectueux de l'environnement ? Vous, étant investi dans la formation

Commenté [SB112]: Les subventions pour les centres de formation sont parfois insuffisants en terme de formation conventionnelle et du fait les projets plus novateurs qui nécessitent par leur forme des moyens financiers plus grands et donc ne sont pas viables

F

Commenté [SB113]: De manière générale, manque de financement pour un ensemble de projets pilote qui apportent des innovation en faveur d'une agriculture plus durable.

F

Commenté [SB114]: Au point de vue structurel des subventions sont dégagées pour des projets de petite ampleur et qui ne sont pas renouvelés mais qui peuvent être des sources d'informations précieuses en terme de connaissance. Ce retour de connaissances sur l'expérimentation n'est pas exploité et l'information est perdue au niveau structurel et institutionnel.

agricole, en voyant ces projets, est-ce que vous voyez ça se pérenniser, se développer de manière plus forte ou est-ce que vous pensez que ça va tomber en désuétude ? Quelle est votre vision ?

P : Très honnêtement, j'en sais rien. J'en sais rien parce que je me rends compte qu'il y a besoin de faire évoluer le modèle agricole, qu'il y a un grand nombre d'exploitations qui peinent déjà à trouver reprenneur. Il y a un modèle qui pousse à toujours plus, comment dire, avoir des exploitations qui sont toujours plus grandes, plus productives, etc. Et à côté de ça, on a une tendance aussi à favoriser le maraîchage en petite surface. Enfin voilà, avec des techniques plus respectueuses de l'environnement et qui va finalement à l'encontre du modèle productiviste, voilà. Donc, il y a vraiment 2 tendances. Il y a une tendance qui, à mon sens, répond plus à une logique économique et un modèle qui correspond plus à une logique environnementaliste. Et les 2 modèles sont, comment dire, sont défendus au niveau européen. Qu'on a au niveau européen, mais ils percolent au niveau belge, au niveau wallon et au niveau des exploitants. Et donc au niveau des centres de formation, etc. Et on a là ces 2 tendances. Alors maintenant, est-ce que le maraîchage sur petite surface avec des techniques plus respectueuses de l'environnement, est-ce que c'est vraiment viable ? Ou est-ce que c'est pas un doux rêve ? Avec la crise COVID, Ben on a vu que il y a eu une certaine volonté d'un retour à la terre, de réconcilier le consommateur et le producteur. Il y a pas mal de ventes à la ferme qui se sont développées, les circuits courts etc. Beaucoup y ont cru et beaucoup ont déchanté. Parce que voilà, est-ce que les consommateurs sont réellement prêts à se tourner vers ce type d'agriculture ? Alors, il y a différentes initiatives qui existent, avec de la mise en place de halles maraîchères, avec le développement « d'espaces test maraîcher ». Et donc tout ça, ce sont des bonnes initiatives, mais qui actuellement, qui sont parfois encore un peu « précurseur ». Il n'y a rien à faire, il faut que ce soit économiquement viable aussi et donc ça veut dire qu'il faut que ça réponde à une demande des consommateurs, d'aller acheter leurs produits dans des halles maraîchères. Ce genre de chose, pour faciliter l'accès des clients aussi à ces nouvelles techniques. Et enfin, voilà, tout est un tout quoi. Et donc actuellement, est-ce qu'au niveau du grand public, les gens sont prêts à ça. Je suis pas certain et donc je pense qu'on est un petit peu actuellement dans un entre 2. Il y a tout un travail pédagogique à faire au niveau du grand public pour conscientiser les gens, pour favoriser le fait que même le grand public aille et quelque part soutienne ça à travers leur consommation, soutiennent la mise en place de la production maraîchère, etc. Voilà, comment on l'a dit quoi donc je pense qu'actuellement on est dans un entre 2. Maintenant, c'est la question de la poule et de l'œuf, alors est-ce qu'on doit un peu forcer les mentalités aussi ou est-ce qu'on doit attendre que les mentalités soient mûres pour développer ce pan-là de l'agriculture.

Samy : Oui.

P : Voilà et j'ai pas la réponse.

Samy : Oui comme vous dites, on est sûrement dans un entre 2 où, le consommateur est en demande de produits de qualité, de produits plus biologiques sûrement par rapport à un souci de santé. D'avoir une bonne alimentation, maintenant, j'entends bien que ce qui peut être un frein. C'est éventuellement qu'on retrouve ces produits essentiellement dans les circuits courts, dans les halles maraîchères ou sur les marchés locaux et autres. Et donc si je comprends bien le consommateur aujourd'hui, cherche une alimentation bio mais peut-on dire qu'il veut la retrouver dans son supermarché plutôt que d'être engagé dans cette économie circulaire cette démarche plus locale ?

P : Oui, ça, je pense. On a tous, à des degrés divers, mais on a tous des vies bien remplies et donc c'est quand même beaucoup plus simple d'aller à un seul endroit dans son supermarché et de faire ses courses pour la semaine. Voilà et d'avoir tout sous la main et pas de commencer à devoir aller à

Commenté [N115]: ??

F

Commenté [SB116]: Le modèle économique proposé par le MPS doit rencontrer la demande du consommateur et le modèle économique dominant est un frein comme les habitudes du consommateur

F

la ferme machin chose pour aller chercher ma viande, à la ferme une telle pour aller chercher mes yaourts, etc. Ou même avec des halles maraîchères, c'est parfois compliqué si on n'a pas une offre complète donc quelque part les halles maraîchères devraient devenir des supermarchés. Offrir une gamme plus complète de produits pour que le consommateur lambda ait un intérêt concret et direct à venir et à ne plus aller à son supermarché mais à venir fréquenter les halles maraîchères.

Samy : Oui.

P : Donc avoir une offre complète de produits, maintenant je pense aussi que ces préoccupations là, malheureusement, ça touche certaines catégories de personnes et des personnes avec un revenu relativement élevé parce que les produits issus de ces filières sont quand même globalement plus élevés que les produits de l'agroalimentaire classique qu'on retrouve dans les supermarchés quoi. Et donc, vous savez, comme moi, le prix des carburants et que tout augmente, l'inflation, etc. Et donc, pour certaines personnes, boucler les fins de mois c'est compliqué et donc le message pour ces personnes-là, n'est tout simplement pas audible. Et donc, oui, c'est des beaux principes de vouloir favoriser une agriculture paysanne, une agriculture maraîchère, des techniques plus respectueuses de l'environnement mais ça suppose de pouvoir y mettre le prix. Et pour toute une catégorie de personnes, c'est compliqué quoi.

Samy : Oui et justement, dans la foulée de ce que vous dites, est-ce que ce n'est pas aux pouvoirs locaux d'intervenir ou même au gouvernement d'intervenir sur ce point précis. Tout en sachant que la volonté, qu'elle émane de l'Europe et ou des régions est de permettre une alimentation plus saine, raisonnée et de s'inscrire dans les objectifs de développement durable. De ce que vous savez, des plans d'action et des législations en cours, est-ce qu'il y a une intervention qui est prévue à ce niveau-là ? Est-ce que ça n'existe pas ? Est-ce que ça devrait être fait ? Est-ce que ça pourrait faciliter ou permettre aux secteurs de se développer de manière plus importante.

P : Alors, sur les modalités concrètes, j'avoue que là, je ne sais pas vraiment, enfin je veux pas, vous répondre de manière erronée. Maintenant plus globalement. Et c'est là qu'on en revient aux contraintes des législations connexes dont je parlais tout à l'heure, c'est qu'on ne fait pas ce qu'on veut en matière d'aide d'État et donc ça veut dire qu'évidemment, on devrait pouvoir soutenir ce pan-là de l'agriculture pour rendre les produits plus accessibles. Je veux dire au commun des mortels. Mais ce soutien, qui est donc un soutien financier et aussi un peu cadenassé par ce qui est permis en matière d'aide d'État et donc on fait pas ce qu'on veut à ce niveau-là. Maintenant voilà, j'avoue que cela dépasse un peu mon champ de compétences et donc je ne peux pas vous répondre sur ce point-là très précis. Mais globalement, ce que je peux dire, c'est que le soutien à l'économie est très fortement encadré. Donc il faut voir ce qui est permis de faire en fonction de la justification qui encadre les aide d'États.

Samy : On est sur ce sujet-là, donc la PAC a été récemment modifiée. Est-ce que vous ressentez, vous constatez un changement au niveau des aides, au niveau des perspectives justement pour le développement d'agriculture, du maraîchage sur petites moyennes surfaces au niveau, du foncier et autre. Est-ce que pour vous, il y a une évolution ? Est-ce qu'on favorise ce genre d'activité ou pas du tout ? On reste encore comme avant ?

P : Encore une fois, je pense qu'on est dans un entre 2 et il y avait quand même 2 tendances au moment. Moi, j'ai pas vraiment suivi les négociations au niveau de la PAC et donc ce que je sais c'est ce qui m'a été rapporté par des collègues qui ont suivi ces dossiers. Mais tout ce que j'ai pu comprendre, c'est qu'il y avait vraiment 2 tendances. Une tendance plus conservatrice et une tendance plus progressiste et on a coupé la poire en 2. Et voilà, on est arrivé à des demi-mesures où tout le monde peut se dire gagnant. En disant, « Ben oui », il y a des avancées qui favoriseront à

Commenté [SB117]: Freins, le marché du bio local peut être trop diversifié et une offre pas assez englobante face aux vies des consommateurs toujours plus actifs et ayant moins de temps.

Commenté [SB118]: Les prix des produits proposés en Bio sont plus chers que ceux de la grande distribution et de ce fait les consommateurs de ces produits sont ceux aux revenus les plus importants. Ceci fait face aux prix pratiqués dans les supermarchés qui sont très bas

5 et 7

terme le développement du maraîchage en petites, moyennes surfaces, etc. Une autre tendance qui était plutôt défendue par certains syndicats agricoles, comme la FWA notamment, et sa branche FJA. Oui, il disait, « OK, oui, on se rend bien compte qu'il faut aller vers un autre type d'agriculture, mais il faut pas non plus aller trop vite parce qu'on risque de mettre en péril les exploitations agricoles actuelles » Et donc, ils ont essayé de freiner sur certains aspects. Et donc Ben voilà, on est arrivé un petit peu dans une solution où tout le monde peut se dire gagnant mais qui ne satisfait pas réellement tout le monde non plus quoi.

Samy : D'accord.

P : Et donc je pense que pour cette période- ci de programmation de la PAC on est dans cette phase de transition et on peut espérer que la prochaine PAC alors fera des avancées plus notables en la matière. Mais, ça sera à partir de 2028.

Samy : Oui, d'accord. Quel est le bénéfice que l'on peut tirer des acteurs extérieurs comme l'associatif dans cette perspective de changement ? L'associatif est-il nécessaire au changement ? Où est ce que le changement se ferait bien **ce soir** en associatif ?

P : Non je pense que l'associatif a toute sa pertinence pour faire du lobbying, pour faire de la remontée de terrain, pour conscientiser les pouvoirs publics, pour peut-être aller voir ce qui se passe ailleurs et qui peut être, enfin faire une espèce de « benchmarking », aller voir ce qui se passe ailleurs pour voir comment ça pourrait être transposé en Wallonie pour ce qui nous concerne. Maintenant, je pense aussi que l'associatif est, c'est peut-être par nature, pas suffisamment structuré pour avoir une force de frappe plus importante. Je pense aussi que ce qui pêche au niveau du secteur associatif, c'est qu'il est parfois un peu déconnecté de la réalité. Alors, pas de la réalité de terrain, mais de la réalité institutionnelle, réalité légale, et le cadre, le contexte global.

Samy : Oui

P : Quand je discute avec des acteurs associatifs. Je suis souvent d'accord avec eux sur le fond, sur la philosophie, etc. J'ai dit oui, OK, mais alors je leur dis pas comme ça, je le pense très fort en moi « Ce sont des doux rêveurs ». Mais c'est très bien, mais c'est simplement que, OK, c'est bien, c'est des beaux principes mais c'est simplement que le cadre ne le permet pas.

Samy : Oui, donc ils font face aux normes, aux législations, à tout ce qui est institutionnel et qui est en place aujourd'hui et qui met les barrières là où elles sont mises. Et ne permet pas forcément tout. Les pouvoirs publics pourraient-ils se passer de l'associatif.

P : Oui, on pourrait, mais ce serait une erreur. Ce serait une erreur, d'autant plus qu'on est quand même de plus en plus dans des relations de partenariat avec des acteurs externes aux pouvoirs publics ou à l'administration. Moi, dans d'autres matières que je gère, c'est clair que de plus en plus, on associe les parties prenantes et voilà. On a une vision beaucoup plus horizontale des relations qu'on a avec nos usagers, etc. **Donc, se passer du secteur associatif ? Ben oui, ça pourrait se faire mais ce serait une erreur par rapport à la philosophie générale dans laquelle on inscrit, l'action publique.** Ce serait un retour en arrière de 20 ans quoi.

Samy : Oui. Au niveau plus particulièrement du maraîchage bio. Donc je reviens là-dessus avec l'agroécologie, la permaculture et autres techniques. Est-ce que Vous rencontrez une certaine normalisation des pratiques et des techniques qui pourraient être diffusées à plus grande échelle. Où est ce qu'on a une disparité de techniques et de pratiques. Est ce qu'on va un peu dans tous les sens dans le domaine ou on va vers une vision commune au niveau de ces acteurs-là ? Par rapport aux pratiques qui peuvent être viables ou tendent à l'être ?

Commenté [SB119]: On voit ici la volonté du régime à se maintenir au travers des acteurs. Un entre deux, une nécessité de répondre au changement de paysage mais aussi une volonté de conserver ce qui est acquis.

Commenté [N120]: ?? Ce soir?

Commenté [SB121]: Rôle utile de l'associatif de la remontée d'informations au niveau des institutions

Commenté [SB122]: Volonté de partenariat et vision horizontale entre institutions et acteurs de terrain

P : Je pense qu'on fonctionne un peu par essai, erreur. Et donc au départ, effectivement, je pense qu'il y a une multitude de pratiques. Et puis, comme on fonctionne par essais, erreurs, on voit quelles sont les techniques qui donnent les meilleurs résultats et donc on sélectionne, voilà. Ça s'affine progressivement et quelque part, il y a une forme de normalisation, de standardisation de ces nouvelles pratiques, mais qui se fait comme ça par essais, erreurs parce que les acteurs échangent aussi entre eux. Ils voient ce qui marche chez l'un et l'autre, etc. On était dans une grande diversité et là j'ai l'impression en tout cas, c'est ce que je ressens. Je sais pas si c'est la réalité, mais en tout cas c'est ce que je ressens, que progressivement cela s'affine et qu'on va vers des pratiques harmonisées.

2

Commenté [SB123]: Vers une conception plus harmonisée d'un maraîchage respectueux de l'environnement

Samy : Et ça, vous le voyez dans les appels à projets ?

P : Oui.

Samy : Oui d'accord, ok. On a peut-être déjà évoqué ça, mais vous, à votre niveau, est-ce que vous travaillez, vous vous préparez aux changements par la formation par rapport aux enjeux climatiques, environnementaux, aux changements de société ? Est-ce que vous à votre niveau, vous vous inscrivez dans un certain changement au niveau de votre travail, au niveau de ce que propose votre service alors ?

P : Moi, j'ai une grosse difficulté. Je n'ai aucune formation scientifique, je ne suis pas bioingénieur, moi, je suis politologue à la base et donc j'ai repris le dispositif suite au départ à la pension d'un collègue qui lui-même n'avait aucune formation scientifique. Moi, j'ai démarré, vierge de tout à priori. Et donc, j'apprends sur le tas et j'apprends encore sur le tas actuellement. Pour moi, c'est parfois compliqué d'essayer de comprendre, quels sont les enjeux et les orientations. Et donc comment proposer ou soutenir au travers de nos appels à projets des approches plus novatrices alors que moi-même, j'ai des lacunes à la matière que je gère en gros. Et donc, moi je m'entoure de spécialistes, je me repose beaucoup sur nos collègues de l'ARNE qui, eux, bien souvent sont bioingénieurs, donc, ont plus d'informations scientifiques. Voilà et donc c'est comme ça un peu qu'on compte nos appels à projets et donc on soutient ces approches novatrices. Voilà donc quelque part je fais la promotion de ces approches novatrices au travers de nos appels à projets mais tout en continuant à me former moi-même. Voilà, ça c'est peut-être, comment dire, une difficulté de l'administration. Si on voulait vraiment soutenir cette nouvelle approche. On devrait peut-être s'entourer, s'encadrer, de spécialistes de ces nouvelles approches pour guider un peu l'action politique, l'action publique également.

F

Commenté [SB124]: Méconnaissance des innovations et de fait, le soutien apporté peut être moins bien établi. Ce qui peut être un frein pour accompagner l'innovation.

Samy : Ok, de manière générale, la Région wallonne s'inscrit elle, dans le changement. Dans une volonté de changement ? De son agriculture, de sa politique agricole, est-elle porteuse de changement dans le secteur ?

P : J'aurais tendance à dire oui, pousser un peu dans le dos par toutes les dispositions européennes, notamment « Green deal », etc. Qui doivent se décliner au niveau wallon et qui le sont au travers des différents plans et stratégies dont on a parlé tout à l'heure. Mais donc ça, ce sont les grands principes. Après, ce qui est plus compliqué, c'est la phase de concrétisation, quoi. Et donc comment réconcilier les beaux principes avec la réalité de terrain et c'est là qu'on se heurte des aspects plus conservateurs.

8

Commenté [SB125]: Les plans et actions sont en place mais sont fort éloignés de la réalité de terrain où les nouvelles mesures doivent être acceptées et les nouvelles pratiques acceptées par les utilisateurs.. Donc les producteurs doivent avoir envie de faire différemment.

Samy : D'accord, des aspects plus conservateurs qui émanent des producteurs eux-mêmes ?

P : Les producteurs eux-mêmes parce que certains ne sont pas nécessairement ouverts. Parfois, certains disent, « Je veux simplement que l'on me foute la paix. Moi mon exploitation fonctionne bien comme ça et je vois pas pourquoi je changerais. Des exploitants qui sont peut-être aussi parfois un peu plus âgés parce qu'il y a ça aussi qui joue. La moyenne d'âge dans le secteur agricole, au niveau des exploitants, la moyenne d'âge est assez élevée. Et donc, parfois, certains qui ont déjà beaucoup investi aussi, pendant toute leur carrière, pendant toute leur vie au sein de leur exploitation. Donc pour les quelques années qui leur restent avant la remise ou la reprise de leur exploitation. Ils ne voient pas nécessairement l'intérêt de bouleverser leurs pratiques, etc. Donc oui, tous ces aspect-là jouent et qui peuvent être un frein au changement. Et puis, il y a le fait aussi que, bien souvent, les producteurs sont rattrapés par la réalité économique. Et donc même si philosophiquement, ils verraient un intérêt à s'embarquer dans une dynamique de changement. Il faut qu'ils puissent encore vivre de leur exploitation, etc. Et donc là, on en revient à la discussion de tout à l'heure, réconcilier enfin le soutien des pouvoirs publics à cette dynamique de changement est de réconcilier l'offre et la demande, et donc l'approche consommateur etc.

F

8

Commenté [SB126]: Les producteurs ne sont pas tous convaincus et la situation personnelle des producteurs peut être un frein au passage à la nouvelle technologie

Commenté [SB127R126]: Ce qui s'ajoute à une réalité économique difficile

Samy : D'accord, j'ai une dernière question, et après, je vous laisserai tranquille. Je ne sais pas, peut-être est-ce que vous avez une idée précise de comment se passe le marché du bio en Brabant wallon? Est-ce que vous êtes familier avec ça ou pas du tout ?

P : Je vous avoue, avec les réalités très locales, pas du tout.

Samy : Pas du tout. OK, c'est parfait. En tout cas je vous remercie beaucoup. J'en ai appris beaucoup et merci beaucoup pour le temps que vous avez passé avec moi.

P : Avec plaisir, c'était bien agréable, je vous souhaite une bonne continuation et une bonne journée.

Samy : Merci, également.

P : Bonne chance pour votre mémoire.

Samy : Merci beaucoup Monsieur, bonne journée. Au revoir.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
37. Espace protecteur. 1X 38. Echange de connaissances. 39. Espace de formation. 3X 40. Recherche de marché de niche. 41. Recherche et développement. 42. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	43. Projet d'expérimentation sur le terrain. 44. L'innovation diffère des normes du régime. 1X 45. Regroupement d'acteurs. 46. Stratégie de diffusion. 47. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 48. Présence de subventions du gouvernement. 2X
L'ASBL « CRABE » est l'un des plus grand centre de formation agricole avec la « FUGEA » et la « FJA ». Elle est un espace de formation qui défend un maraîchage biologique sur petite surface. Elle se distingue des deux autres structures car elle intègre complètement ce type de pratique novatrice contrairement à ses homologues qui restent fort conservateurs dans les pratiques enseignées. Ils intègrent quelques cours de maraîchage Bio mais le nombre d'heures proposées restent bien en dessous de ce que propose « CRABE ». Ces derniers sont dans une logique productiviste de l'agriculture ce qui les positionne clairement en tant qu'acteurs du régime sociotechnique . Par leur volonté à conserver et à enseigner les pratiques conventionnelles, ils contribuent à sa reproduction. « CRABE » se positionne	

en opposition et fait la promotion d'un modèle novateur qui ne répond pas aux normes défendues par les autres centre de formation. Ce qui lui permet d'œuvrer au développement, à la diffusion d'un modèle nouveau en opposition avec le modèle dominant. Le maraîchage bio sur petite surface demande un nombre important d'heures de pratique et du fait « CRABE » adapte son offre pour permettre à ses stagiaires de disposer d'une offre en adéquation avec la pratique de l'innovation. L'action de « CRABE » permet à l'innovation d'exister pleinement au niveau des organismes de formation et d'apparaître aux yeux des institutions.

Cette ASBL bénéficie comme les autres centres de formation agricole de subventions pour pouvoir fonctionner et répondre à des appels à projets émis par le service de la Région wallonne. Une part de ces subventions est du fait utilisée et destinée à l'innovation du maraîchage. Elle agit alors également comme un intermédiaire dans la réalisation de l'action publique en faveur du développement durable. Il est relevé que l'associatif peut avoir un rôle important en tant qu'acteur de la promotion d'innovation mais aussi en tant que partenaire de l'action publique pouvant faire remonter de l'information de terrain vers les institutions.

« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »

ITEMS

- | | |
|---|--|
| 25. Se distingue de la technologie dominante. | 29. Apporte une nouveauté non présente dans le régime. 1X |
| 26. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x | 30. Permet d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. |
| 27. Propose de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. | 31. Répond à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. |
| 28. Apparaît comme une solution alternative. | 32. Doit convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques. 2X |

La formation proposé par « CRABE » n'est pas celle qui prédomine en sein des centres de formation souvent conservateurs comme mentionné ci-dessus. Elle propose un maraîchage bio de culture diversifiée sur petite surface. Ce type de maraîchage commercialise sa production sur un marché essentiellement locale, en vente directe et sur un circuit court. Notre interlocuteur intervient pour le « SPW formation agricole » et s'occupe des appels à projets émis pour la région. Il est chargé de réceptionner les propositions faites par les différents centres de formation et travaille souvent en collaboration avec ses collègues du « SW ARNE ». Il a le sentiment qu'au fil du temps divers types de procédés de culture ont été proposés mais que de plus en plus on va vers une certaine standardisation des pratiques qui fonctionne par essais-erreurs. Le modèle défendu par « CRABE » semble se trouver dans le voie d'un modèle qui s'affine au cours du temps.

« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS

ITEMS

- | | |
|--|--|
| 22. Technologies dominantes. 1X | 26. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 2X |
| 23. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs. 1X | 27. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 1X |
| 24. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. | 28. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime. 1X |
| 25. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs. 3X | |

Les centre de formation agricoles apparaissent dans leur majorité plutôt conservateurs prônant une agriculture productiviste ce qui correspond au modèle dominant de l'agriculture de manière générale. Il s'agit du modèle

économique et social défendu par l'ensemble des acteurs. La législation en vigueur peut tendre vers une volonté de changement mais reste majoritairement en faveur du modèle conventionnel comme nous l'explique notre interlocuteur. Il explique aussi que les producteurs sont inquiets face aux changements et qu'ils préfèrent protéger leur rentabilité économique que de se lancer dans un changement incertain où la demande n'est peut-être encore pleinement rencontrée. Les appels à projets sont réalisés avec le conseil du collège des producteurs qui les représente. Il représente les besoins du secteur (régime sociotechnique) qui est ouvert aux recommandations émanant des instances supérieures tel que l'U.E. en terme de développement durable et de renouveau d'œuvrer pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement, néanmoins l'ouverture est à la marge du conservationniste possible.

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• <u>Prix du foncier.</u>	- <u>Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain</u>
• <u>Formation</u>	- <u>Faible connaissance technique</u>
• <u>Pénibilité du travail</u>	- <u>Physiquement difficile.</u> - <u>Temps de travail important.</u> - <u>Travailler seul.</u> - <u>Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)</u>
• <u>Politique de subvention.</u>	- <u>Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.</u>
• <u>Rentabilité</u>	- <u>Prix des produits.</u> - <u>Concurrence</u>

Commenté [SB128]: ortho

Freins :

- Complexité et incompréhension des législation.
- Manque de coordination et de ligne directrice commune dans l'institutionnel.
- Manque de partenariat l'institutionnel et les acteurs (scientifiques, recherches, acteur de terrain...)
- Idéologie productiviste des producteurs qui rends le développement des formations en faveur de l'innovation difficile.
- Diversité des points de vente bio et offre peut complète (le consommateur n'a pas le temps de faire plusieurs endroits pour avoir ses produits)

Leviers :

- L'associatif peut faire remonter l'information du terrain vers l'institutionnel.
- Formation innovante en faveur du maraîchage bio.

Les principaux freins relevés ci-dessus s'expriment au niveau des producteurs même s'ils peuvent être convaincus par la nécessité de changer de modèle agricole sont freinés par des aspects économiques et sociaux. Ils font face également à la demande des consommateurs qui n'est pas forcément là pour encourager une éventuelle conversion. Les produits du maraîchage bio sur petite surface sont commercialisés principalement via les marchés locaux, les halles maraîchères, par la vente en direct, etc. Il s'agit d'un marché très local et sur un circuit court. Notre interlocuteur relève que le consommateur doit parfois faire plusieurs endroits pour avoir l'ensemble de ses courses lorsqu'il achète du bio. Les habitudes du consommateur et le train de vie les poussent à aller aux endroits où ils auront un maximum de diversité de produits et sont habitués à faire l'ensemble de leurs courses en se

rendant dans un minimum d'endroit. Ce qui résulte d'un train de vie fort occupé, etc. Le bio serait alors peut-être trop spécialisé en terme d'offres de produits.

En terme d'enseignement les centres de formations font peut-être face à une législation complexe et des fois mal comprise. Ce qui peut avoir un impact sur les appels à projets qui pourraient favoriser le développement d'enseignement d'innovations en terme de maraîchage. L'exemple de la nécessité du nombre d'heures de cours pratique est cité. Les centres de formation auraient à certains moments évoqué l'impossibilité de proposer plus heures pratiques selon la législation alors que ce n'est pas interdit. La législation peut tendre en faveur d'un développement d'une agriculture plus durable mais reste néanmoins fort contraignante ce qui peut malgré tout faire du tort à d'éventuelles propositions de projets plus novateurs en la matière.

Un maque de partenariat et de collaboration entre les institutions et les acteurs de terrain, les scientifiques (université, chercheur, etc) est également évoqué. Les service en charge de la formation agricole peuvent parfois manquer de connaissances en terme d'innovation. Un meilleur échange d'informations, de connaissances entre les institutions et ses acteurs pourrait renforcer le contenu des appels à projet et les lignes directrices, etc.

N°5 : Entretien réalisé le 03/06/2022, via « Teams ».

Personne interviewée : DW, maraîcher et conseiller technique chez « Biowallonie ». L'entretien s'est effectué à distance.

Samy: Merci beaucoup d'avoir accepté de faire cet entretien. Est-ce que vous pouvez vous présenter et expliquer en quoi consiste votre travail ?

DW : Oui, tout à fait, donc je me présente, je suis conseiller technique pour « Biowallonie ». A d'autres titres je suis aussi formateur pour différentes organisations. Oui, je suis donc conseiller technique dans le maraîchage, l'arboriculture, un peu la viticulture et j'ai une spécialisation qui est la mécanisation, voilà.

Samy : D'accord donc de par votre travail, vous travaillez directement avec des maraîchers dans le bio ?

DW : Oui, tout à fait, oui donc je suis appelé à aller chez les maraîchers. La plupart du temps, ça se passe par entretiens téléphoniques, via une demande pour un souci pour un problème sur la culture ou même sur l'installation, peu importe. Et puis parfois, ça débouche sur une visite parce que de temps en temps on a une visite ça permet de mettre en place le cadre des choses qu'on a besoin.
Samy : Ok.

DW : Et du coup ça permet tout de suite de voir un peu plus clair.

Samy : Oui donc, déjà une petite idée mais quels sont les objectifs « Biowallonie » ?

DW : Alors, c'est une ASBL qui a pour but d'aider les différents acteurs bio. Et de faire la promotion du bio.

Samy : D'accord, quand vous dites les acteurs, c'est tous acteurs confondus ?

DW : Oui, oui, c'est la transformation, tout ce qui est transformation, préparation, mise en œuvre d'une filière qu'on voudrait développer. Et donc on a tous des pôles différents, on a un encadrement de producteurs en agriculture biologique, on a un développement des filières, on fait de l'accompagnement de suivis, on sensibilise les professionnels et on met aussi à disposition des

informations sur le bio. On participe aussi dans le cadre des formations et dans l'enseignement. On accompagne aussi les collectivités.

Samy : D'accord.

DW : Donc les personnes qui veulent manger plus durable, faire intervenir des légumes bio ou de la nourriture bio dans les cantines par exemple.

Samy : Oui, donc c'est assez vaste.

DW : Oui, oui.

Samy : Est-ce que donc, au niveau du maraîchage, pour le marché du frais des fruits et légumes, est-ce que vous pensez qu'on est dans une phase de changement ? Est-ce qu'on entre dans une voie de changement vers un modèle plus durable, plus respectueux de l'environnement sur le long terme ? On est en plein dedans, ou on va seulement entrer dans une phase de changement ? Quel est votre point de vue ?

DW : C'est très dur à voir, bien que les chiffres du bio augmentent légèrement. Je sais pas, il faut voir vraiment comment ça va évoluer. Faut pas oublier un facteur important qui est la guerre en Ukraine.

Samy : Tout à fait.

DW : Et du coup, ben voilà, on ne sait pas vraiment vers quoi on va mais la tendance a l'air d'augmenter tout doucement.

Samy : Oui, hors facteur, pandémie, guerre, etc. ?

DW : Oui voilà.

Samy : D'accord, Est-ce que vous pouvez décrire la situation socio-économique du maraîchage bio en région wallonne. Et je m'intéresse principalement aussi au Brabant wallon.

DW : Là, je vais vous renvoyer vers Ariane Baudelau.

Samy : OK.

DW : Là elle va vous donner tous les chiffres que vous voulez. C'est elle la spécialiste.

Samy : OK merci, donc je vais passer. Je demandais comment se passait le marché, mais vous venez de dire qu'il est en augmentation, hors les facteurs ennuyants comme la guerre, etc.

DW : Oui il est en légère augmentation maintenant. Est-ce que on a eu l'effet COVID pas COVID ? Oui donc voilà quoi.

Samy : C'est un petit peu difficile de dire aujourd'hui si le marché est réellement prometteur sur le long terme, en fait ?

DW : Voilà c'est ça tout à fait. Il faudra peut-être attendre les prochaines années pour voir si il y a une autre évolution ou pas.

Samy : Est-ce que vous identifiez des conditions de réussite pour le marché, pour que le marché puisse continuer à évoluer ?

DW : Il faut qu'il y ait une demande, mais cette demande n'est pas toujours là. Ça dépend vraiment des régions.

Commenté [SB129]: Biowallannie défend le Bio et apporte un soutien aux acteurs du secteur. Elle se positionne alors aussi en acteur intermédiaire comme CRABE.

Commenté [SB130R129]: Elle apparaît alors comme un partenaire dans le développement de la niche sur qui peut éventuellement s'appuyer les maraîchers bio mps

Commenté [SB131]: Elle facilite un certain système de commercialisation des produits bio via la proposition des légumes bio auprès des cantines ce qui peut être un marché pour les maraîchers MPS

Commenté [SB132]: Freins: les marchés sont impactés par la guerre en Ukraine. En effet le marché international est perturbé et une forte inflation est ressentie, ce qui diminue le pouvoir d'achat des ménages. On sait que le bio est plus cher que le conventionnel, le prix de l'énergie ayant fortement augmenté les consommateurs risquent de se rabattre sur des produits alimentaire moins chers pour y faire face et du fait cela pourrait jouer sur la consommation des produits bio. (voir aussi lors de la période COVID, impact négatif ou positif?)

Commenté [SB133R132]: Néanmoins, hors facteurs x la tendance était à la hausse ce qui répond à une volonté des acteurs de répondre aux changements en faveur de l'environnement (perturbation du paysage, MLP)

Commenté [SB134R132]: On peut relever que ces éléments traitent du paysage selon Geels, la guerre en Ukraine, le covid, etc, sont des éléments extérieurs qui perturbent le régime sociotechnique mais également les niches d'innovation

Samy : Oui, on remarque une tendance fort différente d'une région à l'autre ?

DW : Oui, tout à fait, oui.

Samy : Est-ce que vous pourriez me décrire, le réseau de distribution des fruits et légumes biologiques pour le marché du frais?

DW : C'est vaste parce que il y a de la vente directe, il y a de la vente aux grossistes et puis certains vont directement vendre dans les magasins ou les supermarchés. Mais ça, je crois que Arianne pourra vous renseigner là-dessus.

Samy : D'accord, une petite question, comment peut-on distinguer le maraîchage biologique des autres types de maraîchage ? Je pense au maraîchage conventionnel mais aussi à l'agroécologie, la permaculture, la culture diversifiée, etc. Qu'est-ce qui les distingue ? Comment peut-on se positionner ?

DW : Pour moi, tout est du maraîchage Biologique sauf la grande culture où là on fait intervenir beaucoup...(coupure internet) mécanisation (coupure internet) Vous êtes coupé...

Samy : Oui, je ne vous entends plus.

Samy : Ah, voilà, c'est ok. Je pense que vous disiez sauf les grandes cultures où il y a une importante mécanisation, c'est ça ?

DW : Oui, oui, tout à fait, dans le cadre du maraîchage par exemple, il y a ce qu'on appelle les grands jardins, c'est jusque 5 hectares, on considère ça comme du maraîchage. Et puis au-delà de 5 hectares c'est de la grande culture quoi.

Samy : D'accord.

DW : Maintenant, il y a différents types de mécanisation au niveau des maraîchers et il faut voir vraiment, vers quoi on veut aller, hein ? Normalement, il y a le groupement des maraîchers bio qui a donné une définition. C'est le GMDP, alors, ils ont donné une définition.

Samy : Donc, si j'ai bien réceptionné, pour vous tout peut entrer dans le maraîchage biologique sauf les grandes cultures, c'est ça ?

DW : Oui, en fait, si elles sont d'office certifiées biologiques sauf que c'est plus de la grande culture. Au lieu d'avoir une trentaine ou une quarantaine de variétés différentes au sein de l'exploitation, ils vont se concentrer sur 10 à 15 variétés .

Samy : Ok.

DW : Le maraîchage, ils le considèrent, ça comme, moins de 5 hectares de légumes et plus de 20 espèces différentes chaque saison. Alors le plus souvent, la ferme fait entre 30 ares et 1,5. Hectare.

Samy : OK. Et donc ça, c'est pour pouvoir dire qu'on est dans du biologique quoi ?

DW : Non, c'est simplement pour dire qu'on est dans du maraîchage sur petite surface.

Samy : Ah oui d'accord, c'est ça.

DW : Voilà, qu'on le fasse en grande culture ou en petite culture, si on demande une certification biologique. On est d'office en maraîchage biologique.

1

Commenté [SB135]: L'ensemble des techniques de production en bio sauf les grandes cultures sont perçues comme vraiment Bio et regroupent les autres techniques, agro, perma, etc

1

Commenté [SB136]: Précisions par rapport à la pratique maraîchère bio. Tenant compte du point précédent ce qui est au dessus de 5 hectares ne peut être considéré comme du maraîchage bio selon notre interlocuteur.

Samy : D'accord, et j'allais justement vous poser la question par après. Quelle est l'évolution, justement du maraîchage sur petites et moyennes surfaces ? Est-ce qu'on voit une augmentation marquante ou est-ce que... ?

DW : Alors moi qui est formateur dans ce système-là, je vois énormément d'apprenants. Enfin, il y a beaucoup d'apprenants qui se posent la question de savoir s'ils vont s'installer ou pas.

Samy : Oui.

DW : Et puis, il y en a qui font le pas, tout en étant à mi-temps, donc ils travaillent à mi-temps et puis ils le font à côté. Il y en a qui essaient de se lancer, mais, comment je vais dire. Ils essaient de voir s'il y a la possibilité d'avoir des terrains plus grands mais alors ils ne restent pas dans leur secteur. Ils changent de secteur, si je puis dire.

Samy : D'accord. Quels sont les soucis justement que ces maraîchers peuvent rencontrer ?

DW : L'accès à la terre.

Samy : L'accès à la terre, d'accord.

DW : Et les prix exorbitants !

Samy : Oui donc le foncier est problématique.

DW : Ah oui, oui.

Samy : Est-ce que vous pensez que les maraîchers en activité ont suffisamment de connaissances techniques pour faire du biologique ou de manière générale une agriculture, pour pas rester dans la labellisation, faire une agriculture respectueuse de l'environnement ?

DW : Tout dépend vraiment des personnes, il faut vraiment être autodidacte. Il y a des personnes qui vont lire des bouquins après leur travail. Il y en a d'autres qui le feront pas, ils iront voir un petit peu sur Internet. L'avantage, c'est qu'ils vont quand même essayer de se renseigner le plus possible ici, ils nous téléphonent.

Samy : Ah oui, oui, c'est aussi votre rôle d'accompagnement technique justement.

DW : C'est ça, oui.

Samy : Ça soulève une question. Est-ce que les cursus d'enseignement, de formations aux techniques agricoles, dispensent suffisamment de techniques de productions durables ou est-ce que on reste plutôt dans des enseignements conventionnels avec utilisation de produits phyto, de synthèse, etc. ? Ou est-ce qu'on sent vraiment un changement dans la formation ?

DW : Pour tout vous dire moi au début quand j'ai fait mes études agronomiques. La phyto c'était le summum à mettre en haut, puisque on nous apprenait directement le nom des produits phyto.

Samy : OK.

DW : Et il y a eu énormément de changements puisque, maintenant, vous pouvez plus dire le nom des produits phyto. On doit parler de matières actives. Et maintenant, on voit de plus en plus d'offres de formation en tant que maraîcher bio pour petites et moyennes surfaces, en grandes surfaces aussi. Ces formations, il y en a plusieurs. Il y a des écoles qui les organisent, donc les écoles type horticole ou des trucs comme ça.

Samy : Oui.

8

F

2, 3

Commenté [SB137]: L'innovation est découverte via les livres, internet ou via des acteurs tels que Biowallonie. Ce qui met en parallèle les centres de formation, n'y aurait-il pas une certaine précarité dans l'enseignement de l'innovation. Il faut être autodidacte!

3

Commenté [SB138]: Les choses bougent dans l'enseignement en faveur de l'innovation.

DW : Et puis, il y a le CRABE.

Samy : Oui.

DW : Qui lui, a une offre de formation aussi de 18 mois et le FOREM a une offre de formation de 8 à 10 mois tout dépend vraiment de la saison, l'IFAPME a une offre de formation sur 2 ans avec 500 heures de stage. Et puis, il y a le FJA où là aussi, il y a une offre de formation, mais c'est plutôt un accès rapide à la profession pour les agriculteurs. Bien qu'il y ait beaucoup de personnes qui s'inscrivent pour se former là-dedans quoi. Toute façon, il y a autant d'agricultures qu'il y a de agriculteurs.

3

Commenté [SB139]: Crabe est cité en tant que centre de formation avec la durée la plus longue de formation dans le domaine avec l'IFAPME. La FJA accès rapide à la profession.

Samy : Oui, quels sont les acteurs qui peuvent aider les maraîchers à la conversion vers le biologique ? Ou toutes techniques respectueuses de l'environnement ?

DW : Qu'est-ce que vous définissez par acteurs ?

Samy : Des acteurs institutionnels, des acteurs associatifs. De manière générale, en fait, qu'est ce qui peut, vous allez sûrement me dire « Biowallonie » justement (rire). Mais est-ce que vous, vous en identifiez d'autres qui seraient des acteurs influents ?

L

DW : Non, c'est vraiment la volonté de franchir le pas qui est très importante.

Samy : Oui.

DW : De même que chez les agriculteurs par exemple. On s'occupe aussi chez « Biowallonie » des agriculteurs et du coup, il faut vraiment que l'agriculteur aie cette envie de franchir le pas. J'ai des collègues qui sont principalement conseillers chez les agriculteurs. Et eux, peuvent dire, via leur exploitation, Ben oui, ça vaut le coup ou non ça vaut pas le coup, etc.

Commenté [SB140]: Biowallonie, accompagne les agriculteurs et les maraîchers en les conseillant pour qu'ils aient envie de se lancer dans le bio

Samy : Donc un peu du coaching de projet alors ?

DW : Oui, oui, on va vraiment voir la ferme. On met vraiment des choses en place. On leur dit ce qui va, on leur dit ce qui ne va pas.

8

Samy : D'accord.

DW : Voilà, c'est mon rôle aussi en tant que conseiller technique maraîchage, pour dire à quelqu'un « Ben écoute, ça, ça va ! Ça, ça va pas ! Il faut réviser ça ».

Samy : Oui, oui, et je me demande « Biowallonie », ça été fondé par les institutions ? Quand vous dites c'est une ASBL, ça a émergé comment « Biowallonie » ?

DW : Alors là, je ne sais pas. Vous pouvez le demander à Philippe Gronia qui est le directeur.

Samy : OK, oui.

DW : Et lui il pourra, peut-être vous en dire un peu plus.

Samy : Je pose cette question parce que j'allais après vous demander, est-ce que vous pensez que les organisations d'économie sociale et solidaire comme les associations, les coopératives à finalité sociale, ... ont un rôle important à jouer dans la transition vers une agriculture durable. Ou est-ce que, le seul circuit institutionnel peut faire le nécessaire ?

DW : Non, il peut déjà avoir des offres. Il y a la ferme « ELSAN » par exemple à la Louvière qui fait des formations bio et qui produit du bio et qui par la même occasion aide des personnes ayant des

statuts précaires à se réinsérer dans la société par exemple. De même que le CRABE aussi et d'autres. Je pense que parfois les CPAS auraient plus d'impact s'ils le voulaient vraiment pour pouvoir aider ça.

Samy : Je posais cette question aussi car on voit toutes une série de plans d'action qui sont mis en place, « Bio Wallonie 2030 », le « Green Deal », « la stratégie de la Ferme à table », etc. Il y a toute une série de réglementations, de plans d'action qui sont déterminés par les institutions et tout ça est censé descendre jusqu'au terrain. Ça rejoignait ma question d'avant. Est-ce que tout ça est suffisamment coordonné ou pas ? Est-ce que l'associatif vient vraiment en soutien à l'institution pour créer le changement en fait ?

DW : ça, je ne saurais pas vous le dire exactement. C'est très compliqué parce que on est différents acteurs dedans ?

Samy : D'accord.

DW : Et du coup voilà quoi. Il y a tout ce qui est un centre interprofessionnel, tout ça. Et puis, il y a aussi les ceintures alimentaires qui sont en train de se créer.

Samy : Oui, oui, c'est juste.

DW : Il y en a une du côté de Tournai, il y a une qui se crée du côté de Mons, il y en a une à Charleroi, à Namur. Il y en a une grande du côté à Liège aussi. Donc tout ça, ce sont des plans d'action qui sont en route pour promouvoir le durable.

Samy : Oui.

DW : Et surtout manger bio. Alors je sais pas, je sais pas vous répondre précisément. Je pense que c'est quelque chose que vous pouvez demander à Ariane ou à Philippe.

Samy : D'accord, justement pour rebondir sur ce que vous dites. On peut dire que ces ceintures alimentaires c'est le circuit court ou c'est autre chose ?

DW : Ah non, la ceinture alimentaire, elle veut promouvoir le maraîchage bio diversifié. Mais elle peut aussi aider les cuisines de collectivité.

Samy : OK.

DW : Oui, en prenant des productions, les transformant pour les renvoyer vers la collectivité. Tout ça à des prix qui sont intéressants pour le producteur et pour la ceinture alimentaire. La ceinture alimentaire doit s'autofinancer aussi .

Samy : D'accord. Alors le Bio, ça sous-entend le respect d'un cahier de charges précis, concernant les pratiques de production.

DW : Tout à fait.

Samy : Est-ce qu'on peut considérer ça comme une standardisation des procédés ?

DW : Moi, je dirais que ce serait plutôt des barrières.

Samy : Oui des barrières ?

DW : A ne pas franchir.

Samy : OK.

4

Commenté [SB141]: Autres moyens de commercialisation de la production bio MPS

DW : Parce que un cahier des charges bio, vous avez une certaine liste de produits que vous pouvez utiliser, vous avez une certaine liste de matières que vous pouvez utiliser. Si vous enfrez cette liste de matières, déjà là, vous êtes mis dehors.

Samy : D'accord.

DW : Vous n'avez pas la certification pour la culture ou votre bétail n'est pas certifié, etc. C'est pour ça qu'il y a aussi les inspecteurs des différents organismes de certification.

Samy : Oui.

DW : Chez qui les agriculteurs n'hésitent pas à téléphoner en leur demandant, est ce que ça s'est autorisé en bio ou alors s'il y a à nouveau un nouveau produit qui arrive sur le marché. Par exemple, il existe pour protéger les cultures de certains insectes, des prédateurs, des ravageurs qui vont être présents. Et du coup, Ben parfois un agriculteur en entend parler parce que ça se déroule soit en Allemagne, soit en France soit en Hollande. C'est pas toujours présent en Belgique.

Samy : Oui.

DW : Ils vont téléphoner à l'organisme certificateur pour voir s'il y a une agrégation pour ça ou pas.

Samy : Oui, oui.

DW : Et du coup, l'organisme certificateur va leur répondre « Oui, tu peux l'utiliser ou non, tu peux pas l'utiliser » parce qu'il n'y a pas encore l'agrégation.

Samy : D'accord, selon vous, la certification bio est un outil de reconnaissance de la qualité des produits ou un outil destiné à convaincre et à instaurer une certaine confiance chez le consommateur ? Ceci en vue de l'inciter à l'achat de produits plus durables. Ou est-ce un outil des institutions pour déterminer les acteurs qui seront éligibles à certaines aides agricoles ou la labellisation bio couvre tous ces aspects ? Est-ce que on doit voir une distinction précise ou est ce qu'on est sur un ensemble d'objectifs ?

DW : Pour moi, c'est une ligne directrice.

Samy : OK.

DW : Parce qu'il y a la certification bio et puis il y a aussi la certification « DEMETER ». La certification « DEMETER », c'est la biodynamie et c'est encore plus contraignant.

Samy : Oui d'accord.

DW : Et du coup, pour moi c'est principalement une ligne directrice qu'il ne faut pas franchir, enfin dévier. Si on veut conserver son cahier des charges. Parce que c'est quand même costaud !

Samy : Oui.

DW : Moi qui m'installe en maraîchage, je peux vous dire que je flippais pour mon premier entretien avec l'inspecteur.

Samy : Ah oui, j'espère que ça se passe bien.

DW : Oui, oui, j'ai eu la certification, c'est bon ! (rire)

Samy : Ah, c'est parfait. Oui donc on est plutôt vraiment dans une reconnaissance de qualité et ça permet aussi de lier un lien de confiance avec le consommateur ?

5 ET 7

Commenté [SB142]: La certification est une réglementation reconnue par le régime sociotechnique et son cahier de charges se montre sélectif

DW : Oui voilà tout à fait donc voilà.

Samy : Voilà, c'était ma série de questions. Est-ce que suite à notre échange vous désirez préciser certaines choses ? Pensez-vous, par rapport à la transition du maraîchage, est-ce qu'on y est ? C'est pour demain ? Ou pensez-vous qu'il y a encore beaucoup de chemin ?

DW : Oui, il y a encore beaucoup de chemin, beaucoup de personnes à convaincre, il y a beaucoup de consommateurs à convaincre.

Samy : Oui.

DW : Ça, ça va être très dur parce qu'il y a le « greenwashing » qui s'opère via les grandes surfaces et du coup voilà. Un maraîcher qui fait 30 ares ne peut pas lutter contre bio gros légumes qui fait 15, 20 30, 40, 50, 150 hectares. Il y a des fermes au Canada qui font 19000 hectares en bio.

Samy : Oui, oui.

DW : Vous voyez la différence de coûts ?

Samy : Oui.

DW : La différence du prix de revient par rapport à un gars qui fait ça sur 30 ares quoi.

Samy : Les supermarchés, est-ce qu'on peut dire qu'ils sont un frein ?

DW : Ils sont pas un frein et eux, ils cherchent à faire leur business et en faisant le greenwashing. Oui, ils font du tort aux petits maraîchers.

Samy : Ok, je vous remercie beaucoup pour le temps que vous m'avez consacré. Je vais pas vous prendre plus de minutes. Je vous souhaite donc bien du courage pour votre installation alors merci...

DW : Merci, pas de souci...

FIN

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
1. Espace protecteur.	7. Projet d'expérimentation sur le terrain.
2. Echange de connaissances. 1X	8. L'innovation diffère des normes du régime.
3. Espace de formation. 4X	9. Regroupement d'acteurs.
4. Recherche de marché de niche. 1X	10. Stratégie de diffusion.
5. Recherche et développement.	11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation.
6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 1X	12. Présence de subventions du gouvernement.
« Biowallonnie » apparaît comme un acteur qui œuvre également en faveur de la niche d'innovation. En effet cette ASBL apporte ses conseils techniques aux producteurs agricoles pour leur activité en Bio. Elle participe également au développement de filières proposant des produits Bio comme par exemple des cantines. Elle apporte ses conseils auprès de tous les acteurs du Bio que ce soit dans les projets d'installation, dans les formations dans la reconversion des producteurs, etc. Elle se veut être un lieu de référence en matière des pratiques et techniques certificatives du bio.	

8 **Commenté [SB143]:** Le modèle bio doit encore convaincre les utilisateurs.

Commenté [SB144]: Les supermarchés s'approprient le marché du Bio. On peut voir une adaptation du régime sociotechnique par cette pratique où les grandes et très grandes cultures ont pu être certifiées bio et continuer à produire en masse moyennant quelques modifications mais sans réellement changer le modèle. Ce qui s'oppose du fait au développement de l'innovation en MPS bio

7 et **Commenté [SB145]:** Les supermarchés répondent à la demande du consommateur d'avoir du bio pas cher mais qui est à distinguer de notre innovation MPS. Néanmoins le "greenwashing" fait du tort à la production des MPS. Il sera retenu comme un frein

Au niveau de la formation, les centres de formations sont cités mais ce qui est relevé est l'importance d'être autodidacte pour devenir maraîcher bio (les personnes lisent des livres, regardent sur internet, etc). Ils prennent également conseil auprès de « Biowallonie » en cas de besoins de conseils techniques.

« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »

ITEMS

- | | |
|--|--|
| 1. Se distinguent de la technologie dominante. 1X | 5. Apportent une nouveauté non présente dans le régime. |
| 2. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. | 6. Permettent d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. |
| 3. Proposent de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. | 7. Répondent à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. |
| 4. Apparaissent comme une solution alternative. | 8. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques. 1X |

« Biowallonie, » œuvre en faveur de l'innovation du maraîchage bio qui prend en compte les parcelles jusqu'à 5 hectares, au-delà, selon notre interlocuteur on n'est plus du tout dans la même dynamique que les maraîchers sur petite surface. On retrouve de très grandes surfaces avec une mécanisation importante qui s'éloigne du modèle de base. Il relève également qu'il faut tenir compte de ce que le producteur fait du point de vue de la mécanisation mais que dans l'ensemble le MPS qu'il soit dit agroécologique, permaculture ou autre entre dans le maraîchage bio. Dans l'ensemble, l'agriculture biologique est à ses débuts et il y a encore beaucoup de chemin pour que les producteurs soient convaincus. Les perturbations comme la guerre en Ukraine, l'augmentation des coûts de l'énergie impactent sur la consommation du bio. Ce qui montre que les perturbations au niveau du paysage (MLP) influencent directement le comportement du régime sociotechnique mais aussi les niches d'innovations.

« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS

ITEMS

- | | |
|--|---|
| 1. Technologies dominantes. | 5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 1X |
| 2. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs. 1X | 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. |
| 3. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. | 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime. 2X |
| 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs. | |

Comme mentionné ci-dessus on peut voir que les producteurs ont besoin d'être convaincus et que malgré que la certification soit reconnue comme une norme par le régime sociotechnique dans une volonté de changement face aux perturbations du paysage (environnemental et climatique) d'autres changements de paysage peuvent avoir lieu (guerre en Ukraine) ce qui influence les préférences des utilisateurs de l'innovation. Face à l'incertitude, à l'inflation, à l'augmentation des prix de l'énergie, ... les producteurs sont moins enclins à se lancer dans le bio ou à changer leurs pratiques conventionnelles, etc.

Néanmoins le marché du Bio est reconnu et encadré par une réglementation ce qui peut-être profitable aux très grandes cultures qui fournissent les supermarchés. Notre interlocuteur évoque le « Greenwashing » qui peut apparaître comme un frein à l'innovation qui nous concerne le MPS bio.

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• Prix du foncier.	- Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain

• Formation	- Faible connaissance technique
• Pénibilité du travail	- Physiquement difficile. - Temps de travail important. - Travailler seul. - Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)
• Politique de subvention.	- Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.
• Rentabilité	- Prix des produits. - Concurrence
Freins : - L'accès à la terre ; - Greenwashing ; - Préférence des producteurs ; - Evènement perturbateurs (guerre Ukraine) Leviers : - Volonté des producteur ; - Cantine ; - Ceinture alimentaire	

Commenté [SB146]: ortho

Au niveau des freins et levier, il est mis en évidence que l'accès à la terre est un frein important, ainsi que la réticence et l'incertitude du marché. En effet, malgré un développement de marché du Bio en hausse depuis quelques années, le bouleversement provoqué par la hausse des prix suite à la guerre en Ukraine peut créer une certaine crainte et réticence chez les producteurs. Les prix du bio étant plus cher que le conventionnel se retrouve moins accessible vu le pouvoir d'achat des ménages en baisse suite à l'inflation. Le « Greenwashing » des supermarchés porte également atteinte au développement de l'activité des petits maraîchers.

Les leviers évoqués sont principalement des moyens diversifiés de vente comme les cantines ou les ceintures alimentaires. La volonté des producteurs serait un élément également néanmoins celle-ci reste étroitement liée à ce que nous avons évoqué précédemment en termes de freins.

N°6 : Entretien réalisé le 07/06/2022 sur l'exploitation, de la personne interviewée.

Personne interviewée : M.B, maraîchère, accompagnée de sa jeune fille.

Samy : Ma première question, c'est tout simplement peux-tu, décrire un petit peu ce que tu fais, quel type de maraîchage ?

B : Alors, je fais du maraîchage bio sur petite surface donc c'est un peu moins d'un demi hectare.

Samy : OK.

B : J'ai 2 cercles tunnels de 30 M sur 8, je cultive un peu de tout. Il y a certains légumes que je choisis de ne pas faire parce que c'est plus compliqué ou bien parce qu'il faut plus de terres ou plus de machines. Je n'utilise pas de machine à part un tracteur et une fraise juste pour travailler seule, donc le reste je le fais manuellement. Je cultive un peu tous les légumes dans les serres, tomates, concombre, aubergine, piment, basilic, persil, etc. Dehors, j'ai des courgettes, enfin je sais pas si je dois tout décrire, du maïs aussi. Je m'amuse à faire des anciennes variétés comme la tétragone, des trucs un peu moins connus. Je vends mes légumes sur 2 marchés par semaine, ici dans le coin. La base de mon projet, c'était justement de ne pas commencer à faire des paniers à aller livrer loin. C'est un bon calcul quand on voit le prix de l'essence !

Samy : Oui.

B : Du coup, je fais un marché, je suis sur la commune de Ittre, dans laquelle il y a 3 villages et je fais un marché à Ittre même entre les 2 écoles du village, à la sortie des écoles, le vendredi après-midi. Et alors là en fait, je suis toute seule. C'est moi qui mets les tonnelles, etc. Ça marche bien. Et le jeudi, je suis sur le marché de Virginal. Donc c'est le village qui est sur la même commune en fait, et là c'est un petit marché de village donc y a aussi un poissonnier, un fromager. Et alors, je fonctionne aussi sur commandes. J'envoie un mail par semaine à tous mes clients et alors les gens qui n'ont pas pu venir au marché. Ils me font une commande, soit ils me demandent un panier tout fait à 15, 20 euros. Soit ils font leur commande eux même. J'envoie un fichier Excel et ils choisissent tout ce qu'ils veulent dans leur panier.

Samy : Sur le site ?

B : Oui, c'est très rustique, je suis très nulle en administratif, donc j'envoie juste un mail avec un fichier Excel et puis ils me le renvoient

Samy : OK.

B : Et puis, je l'imprime et sur les marchés, je prépare les commandes et soit ils viennent les chercher ou je livre sur le retour du marché. A l'époque, je faisais des livraisons mais avec le « COVID » c'était devenu impossible, donc.

Samy : Ok, maintenant ils commandent ou ils viennent chercher sur le marché ?

B : Oui maintenant ils commandent ou soit ils viennent chercher ici. Ouais, il y a encore des petits vieux de 90 ans que je vais livrer parce que c'est sur ma route ou de clients qui me suivent depuis le début. Et donc, j'ai commencé le projet en 2016 avec son papa. On a commencé tout petit, je suis tombée enceinte l'année où on s'y est mis. Du coup, on a commencé juste au petit potager, c'est

1

Commenté [SB147]: Description de l'activité du type de maraîchage

1

Commenté [SB148]: Le circuit de commercialisation des produits (circuit court et local)

6

Commenté [SB149]: Ventes sur les marchés locaux, précommandes de paniers à venir chercher sur le marché ou sur l'exploitation. Très peu de livraisons sauf pour certaines personnes en difficultés.

divisé en 2 parties en fait. Il y a un petit potager qui donne dans le fond du jardin et puis après, on a une serre par là. Voilà, on a grandi un peu petit à petit. Je travaillais encore chez d'autres maraîchers à l'époque. Et puis après, avec son papa, on s'est séparé. J'ai continué toute seule et alors maintenant je travaille avec un projet du CPAS de Tubize. Un projet de l'agriculture sociale, donc c'est un peu de la réinsertion. En gros, c'est des gens qui ont fait de burnout ou qui ont des maladies psychiatriques ou qui ont besoin d'un retour à la terre, de se reconnecter à la terre. Et du coup, ils viennent travailler bénévolement chez moi.

Samy : OK.

B : Donc voilà, ça permet d'avoir pas mal de gens, le lundi et mardi parfois on est 5, 6.

Samy : Ça permet d'avoir une main- d'œuvre.

B : Oui c'est ça. Il y a un peu tous les âges comme ça je ne suis pas toute seule tout le temps sur mon champ.

Samy : Et donc, la petite surface, c'est combien ?

B : C'est un peu moins d'un demi hectare.

Samy : Un petit peu moins d'accord.

B : Et pourquoi tu as choisi ce métier ?

B : Eh bien, mon père est 'agriculteur, il fait de l'agriculture sur grande surface.

Samy : Des céréales, etc. ?

B : Oui voilà, à l'époque, il était pas en bio. Il faisait des céréales, des patates, des betteraves sucrières, etc. Il avait commencé à faire pas mal de trucs. Enfin, il était lui-même agriculteur, il avait un tracteur, il avait les machines etc. Et puis, petit à petit, il s'est rendu compte que ça rapportait rien, que c'était beaucoup de boulot et tout ça. Et donc, il a commencé à faire par entreprise. Je sais pas si tu sais ce que c'est ?

Samy : Non.

B : En gros, maintenant, tu as des grosses entreprises agricoles qui fournissent leurs services.

Samy : OK.

B : Donc eux, ils ont toutes les machines et ils vont sur les terres de tous les propriétaires et donc mon père a commencé à faire ça. A côté, il a lancé beaucoup d'autres trucs. Et puis, il y a quelques années, il passait en bio et avec plusieurs agriculteurs du coin, donc. Ça c'est assez cool car il y a beaucoup de champs bio ici aux alentours, bref. Moi, je me suis née dans cette famille-là. En fait, j'ai étudié l'anthropologie, j'ai un master en anthropologie que je n'ai jamais utilisé du coup. Après mes études, je suis partie, en Amérique latine. J'ai pas mal voyagé et c'est pendant le voyage que j'ai fait du « woofing ». J'ai travaillé dans des fermes bio en échange du logement. C'est pendant ce voyage là que je me suis ouverte à l'écologie. Même peut-être un peu avant. C'est peut-être l'anthropologie aussi qui m'a ouverte à l'écologie, au bio et tout ça. Donc j'avais commencé à faire un petit potager chez mes parents. Et puis en voyageant, là, je me suis dit, en fait « Je suis née dans une famille qui a de la terre » !

Samy : Ca a fait sens ?

5

Commenté [SB150]: On peut voir le partenariat avec le CPAS. D'un côté les personnes retrouvent une activité qui peut les rapprocher du monde du travail, leur apporter un certain bien-être psychologique et d'un autre côté ils apportent leur force de travail à l'exploitation qui n'a pas les moyens d'engager du personnel.

Commenté [SB151]: L'activité de maraîchage permet de répondre à un besoin pour les personnes en réinsertion sociale ou qui ont des maladies psychiatriques ou burnout...

Commenté [SB152]: Une production de légumes sur petite surface

1,2

Commenté [SB153]: Pour cultiver en masse des entreprises se sont spécialisées dans la récolte des productions au moyen d'importantes machines motorisées. (régime sociotechnique)

L

Commenté [SB154]: Les voyages de Blandine l'ont ouverte à l'environnement et étant issue d'une famille d'agriculteurs elle disposait de terres qu'elle pourrait exploiter. Ca a fait sens pour elle de se lancer dans ce projet. Blandine a choisi de se réorienter professionnellement car elle a un master en Anthropologie.

Commenté [N155]: Ca veut dire quoi ça?

B : D'améliorer cette terre, de faire quelque chose de bien. J'ai découvert la permaculture aussi et tout ça. Et donc, en revenant de voyages je me suis dit « Je veux devenir agricultrice ». Je suis revenue, ici, avec plein de projets. Mon père m'a regardé en disant « C'est très mignon, mais tu connais rien du tout ». Et donc, après j'ai entendu parler du « CRABE », en fait. Je me suis dit « Ben, c'est parfait, c'est la formation qu'il me faut ». Une formation à temps plein. Je revenais, donc j'avais pas de maison, pas de boulot, rien du tout et du coup,... Et puis, j'ai rencontré des gens, j'ai rencontré son papa à cette époque-là. On a ouvert un squat près de Jodoigne et donc voilà, tout s'est mis exactement comme il fallait, en fait. J'avais pas le loyer à payer et voilà. C'était tout près, etc. J'ai pu commencer le « CRABE » comme ça. J'avais un chômage au minimum quoi. Je vivais avec pas grand-chose. Je vivais avec pas grand-chose donc ça allait et j'ai suivi la formation.

Samy : Donc, on peut dire pourquoi le maraîchage ? Parce que ça a un sens pour toi ?

B : C'est pas spécialement maraîchage !

Samy : C'est cultiver la terre ?

B : Oui, en fait c'est vraiment l'agriculture. Je me suis prise de passion pour l'agriculture. Et en arrivant au « CRABE », j'avais un projet qui finalement a changé. En fait, moi je me suis dit, Voilà, je vais prendre une partie des terres de mon père et je vais faire de la culture plein champ.

Samy : Oui.

B : Donc faire que des courges, des asperges, des fraises, des trucs comme ça et au final, au fil de l'année, en faisant mais stages à gauche et à droite et en apprenant tout ce que c'était l'agriculture mon projet a évolué. En fait, je comptais pas spécialement faire du maraîchage en ressortant du « CRABE ». Je voulais faire de l'élevage aussi. Mon projet a bien évolué et au final, j'ai fait du maraîchage parce que c'est le plus accessible. Je n'avais pas envie de commencer à m'endetter et faire des emprunts et tout ça. J'avais de la terre à disposition.

Samy : Oui, les autres projets nécessitent plus d'investissement financier ?

B : Oui, à la base, je voulais faire de l'élevage, mais je devais construire une étable, acheter des vaches et tout ça, donc j'aurais dû m'endetter.

Samy : Et donc depuis 2016, tu es installée en maraîchage ?

B : Oui voilà.

Samy : OK.

B : Donc en fait, après le CRABE, j'ai travaillé pendant 2 ans pour des autres maraîchers, à gauche, à droite. J'ai terminé le « CRABE » en 2014, en septembre et j'ai travaillé chez Frédéric Jadoul, un producteur pas loin de Jodoigne, pas loin de où j'habitais. Et puis, j'ai travaillé pour Jonathan de Rennes avec qui j'habitais en fait à l'époque, dans le squat. Lui s'est lancé en fait en 2013, en fait, un peu avant nous. C'est un ami à nous et du coup, on l'a pas mal aidé dans son projet et moi j'ai commencé à faire le marché avec lui. Pendant 2 ans, j'ai bossé avec ces 2 producteurs là et puis après on est venu s'installer ici. La maison, s'est libérée donc on l'a louée et on est venu s'installer ici avec son papa. J'ai continué à bosser un peu pour eux, mais voilà, on a commencé tout petit en fait. On a fait des courges des tomates, etc.

Samy : Le temps de lancer ton affaire ?

3

Commenté [SB156]: Issue du milieu agricole mais malgré tout sans connaissance du secteur. Il a été important pour Blandine de se former à l'agriculture. C'est auprès de l'ASBL qu'elle a pu trouver la formation nécessaire pour lancer son projet.

3

Commenté [SB157]: La formation et l'accompagnement de CRABE a fait évoluer le projet de Blandine vers une conception plus accessible pour elle

B : Oui voilà et comme j'étais déjà indépendante, je continue beaucoup à travailler à gauche et à droite et aux fraises aussi.

Samy : OK, je regarde mes questions parce qu'en fait tu as déjà répondu à pas mal.

B : Ah oui, une fois que je suis lancée ! (rire)

Samy : Comment vendez-vous vos produits, mais donc tu m'as répondu, ton circuit c'est essentiellement court,

B : Alors Ah non, j'ai oublié de dire que je fais partie de la coopérative « AGRICOVERT ». Je viens de rentrer l'année passée. On est une trentaine de producteurs et donc je leur vends un petit peu mes surplus. En gros, je vends presque tout sur les deux marchés et via mes commandes. Et alors mes surplus, je vends un peu chez « AGRICOVERT » ou bien ici, il y a une petite coopérative. Un petit magasin bio au village. Et voilà, dans des petits magasins comme ça. Par contre, sur mes marchés, je ne vends pas que mes produits. Je ne vis pas que de ma production. Je vis aussi de l'achat-revente. j'ai acheté des machins, trucs chez AGRICOVERT ou autre producteur en fait. J'achète des truc chez « AGRICOVERT » pour que j'aie un peu de tout mais je ne vends que du local et du Belge.

4

Commenté [SB158]: La commercialisation se fait en circuit court, marchés locaux, coopératives et aussi une pratique d'achat-revente.

Samy : Ça, c'est une pratique assez commune ?

B : Oui c'est con mais il y en a beaucoup qui disent « Sans ça, on ne vit pas »

Samy : Effectivement est-ce que ce qu'on peut dire que c'est une activité nécessaire pour le maraîcher pour que ce soit rentable ?

B : Ça dépend du circuit de vente mais en tout cas quand on fait les marchés, oui c'est mieux. C'est pour avoir un peu de tout, un peu plus. Et c'est parce que moi, je ne cultive pas tout non plus et aussi parce que je cultive sur petite surface. Et donc, par exemple, j'ai des pommes de terre et des carottes en début de saison. Et puis, quand j'en ai plus, Ben j'en achète chez d'autres producteurs qui eux ont des tracteurs. Ils cultivent en plus grosses quantités et ont de quoi les conserver, des frigos et tout ça.

Commenté [SB159]: Le principe d'achat-revente permet au maraîcher de proposer une plus grande diversité de légumes mais aussi de pouvoir en proposer toute l'année. Néanmoins, ces produits sont issus de modes de production différents (plus grande surface, mécanisation importante, etc.)

Samy : Ouais, tu nous proposes que des produits bio ?

B : Oui, je propose que des produits de toute façon voilà.

Samy : Est-ce que tu travailles seule ou est-ce que t'as engagé du personnel ? Mais ici, c'est essentiellement du personnel du CPAS qui vient t'aider.

B : Oui c'est ça.

Samy : Tu reçois peut-être des stagiaires ?

B : Oui j'ai aussi des stagiaire de temps en temps. En ce moment j'ai une stagiaire de l'UCL et j'en ai déjà eu 2 de l'IFAPME mais pas encore du « CRABE ».

6

Commenté [SB160]: Partenariat avec UCL, IFA PME qui permet d'avoir de la main d'œuvre.

Samy : Quand tu t'es lancée. Est-ce que tu as pu bénéficier de certaines aides financières ou pas ?

B : Non, je veux pas commencer la paperasse.

Samy : Mais donc, c'est toi qui ne l'as pas demandé, où est-ce que tu ne pouvais pas ?

B : Peut-être que j'aurais pu rentrer dans des conditions, mais après les aides de l'Europe, c'est justement, on peut recevoir 70.000€, mais il faut investir pour 140.000 euros ou un truc comme ça.

12

Commenté [SB161]: La niche d'innovation peut disposer de subventions mais ne sont pas vraiment adaptées à la réalité de la niche. Les subventions sont destinées au gros investissement. Cela montre une certaine ouverture du régime sociotechnique

Donc comme moi j'ai investi dans rien du tout, donc c'est un peu, voilà.

Samy : Tu as préféré ne pas être dépendante par rapport à ça ?

B : Oui, je n'aime pas trop cette idée aussi d'avoir besoin de subsides, d'avoir besoin de l'Europe pour ça. Je suis assez contente de pouvoir dire que mon projet en agriculteur est indépendant de tout ça et que j'en vis sans toucher des aides. Même si maintenant je pense que je vais toucher des primes bios, c'est un petit plus, mais bon.

Samy : Pourquoi maintenant ?

B : Parce que le règlement a changé, la PAC a changé.

Samy : C'est aussi une de mes questions et tu y réponds directement. Tu me dis que il y a des nouvelles aides qui vont pouvoir être obtenues grâce à la modification de la PAC ?

B : C'est ça qui va arriver après, moi j'avoue que je ne suis pas ça de très près, je m'en fiche un peu. Après, voilà je suis inscrite à la PAC et j'ai un numéro de producteur. Je reçois 0 euros mais bon voilà. Je pense que cette année je vais recevoir un petit quelque chose.

Samy : Vous êtes informée de tout ça ?

B : Oui on reçoit des mails mais tout est compliqué, chaque année on doit remplir la déclaration de la PAC. Moi je renvoie chaque année la même chose.

Samy : C'est très lourd administrativement ?

B : Oui, oui, il y en a qui décide de même pas l'être. Moi, je me suis inscrite à la PAC parce que je voulais avoir la certification bio et pour ça, je devais avoir un numéro de productrice. Aussi non, je l'aurais pas fait parce que c'est de la paperasse et ça me rapporte rien.

Samy : Par rapport à la certification, c'est compliqué d'avoir, de pouvoir être certifié bio ?

B : Non, les premières années j'étais pas certifiée bio. Je pouvais pas dire que je produisais du bio, je disais juste que c'était non traité, sans pesticide. Après les terres, quand mon père est passé en bio, il a mis tout en bio, y compris les terres que moi je cultivais. Donc ça a facilité. Le passage prend 2 ans, et il y a des contrôles, des échantillons et tout ça. Après 2 ans, j'ai dû, comme c'était des légumes ? Justement, par rapport à la PAC, comme moi je produisais des légumes et mon père c'est plutôt de la grande culture de céréales et tout ça. On a dû se différencier en fait. Donc, j'ai dû reprendre les terres à mon nom. A ce moment-là, j'ai dû prendre la certification à mon nom, sinon on allait perdre la certification bio en fait. Si je la reprenais pas à mon nom et je demandais pas la certification elle allait redevenir non bio alors qu'elle était bio. Enfin sur papier quoi. Et du coup, à ce moment-là, j'ai pris la certification aussi. Mais après c'est pas très compliqué, c'est un peu de paperasse aussi administrativement. Je dois tenir des carnets, des machins, je suis censée le faire, mais pareil, je ressens un peu les mêmes trucs chaque année. Alors j'ai des contrôles inopinés parfois. Ils viennent dans mon champ.

Samy : OK

B : Ils prennent des échantillons. Ils viennent une fois par an, ils viennent regarder toutes mes factures, machin, voir si tout ce que j'achète est bio, quoi.

Samy : Et c'est lourd au quotidien ?

B : Non pas au quotidien quand je sais qu'il va y avoir un contrôle, je me mets vite à jour.

Samy : Est-ce que c'est en plus de l'avoir ?

7

Commenté [SB162]: Indépendance au niveau des aides financières. L'agriculture est souvent subventionnée pour pouvoir fonctionner. La volonté d'être indépendante à ce niveau est en lien avec un des principes de l'agroécologie défini par Dumont dans sa thèse.

12

Commenté [SB163]: La proposition de la nouvelle PAC prévoit une aide pour les MPS de 4000 euros à l'installation... Ce qui montre aussi une certaine ouverture du régime sociotechnique.

F

Commenté [SB164]: La charge administrative semble importante

F

Commenté [SB165]: L'agriculture Bio est fort contrôlée ce qui peut être un frein pour certains producteurs

B : Ca dépend. Oui, pour les clients, il y en a qui veulent absolument que ça soit bio bien sûr. Après, moi je ne la prenais pas avant parce que je connais mes clients, je les vois chaque semaine, ils savent comment je vis, ils savent que je suis hyper bio.

Samy : Comme c'est un circuit très local ?

B : Oui voilà, ils me connaissent. Après, certains magasins le demandent sinon ils ne peuvent pas m'acheter mes légumes en fait, donc c'est quand même un plus quoi.

Samy : La coopérative « AGRICOVERT » ?

B : Oui ils le demandent aussi.

Samy : Donc on va dire que la certification ouvre à un certain marché ?

B : Oui un certain marché mais plutôt indirect en fait, le direct on se connaît.

Samy : Oui, le local, on se connaît.

B : Puis, je fais des portes ouvertes devant mon champ et les gens savent et voient que c'est du bio.

Samy : Une question un peu plus générale. comment se porte le marché du bio, aujourd'hui ?

B : Ah Ben justement, depuis 2 à 3 mois c'est pas terrible là !

Samy : Ah non ! Il y a quelque chose qui fait que le maraîchage se porte mal pour l'instant ?

B : En gros, il y a eu le « COVID ». On a tous vendu blindé et puis y en a beaucoup qui se sont plaint que les gens sont partis après. En fait, moi, je vends pas autant que pendant le COVID, mais j'ai quand même gardé pas mal de clients. J'ai continué à faire des bons chiffres pendant longtemps et là vraiment, je crois que ça fait vraiment juste de 2, 3 mois que oui les marchés de mars, avril ça a diminué.

Samy : Donc pendant le « COVID » vous vendiez plus mais via commandes je suppose ?

B : Oui, j'avais beaucoup de commandes car les gens fuyaient les supermarchés. J'ai dû arrêter les marchés à un moment donné. J'ai reçu énormément de commandes et les gens fuyaient les supermarchés et du coup, j'ai eu beaucoup de nouveaux clients. Et donc j'ai reçu beaucoup de demandes par semaine et donc mes chiffres ont explosés.

Samy : Tu étais déjà active avant le COVID es-tu revenue à tes chiffres d'avant ?

B : Oui, je pense, c'est intéressant de regarder. Oui, plus ou moins, peut-être un peu au-dessus quand même. Pendant tout un temps, oui après, ça dépend aussi des saisons.

Samy : Economiquement, c'est une activité qui est soutenable ?

B : Moi, comme je n'engage personne, que je ne paye que moi, ça va. J'en vis. Bon après, je vis pas avec grand-chose hein. En gros, en faisant le calcul, je gagne 1200€ par mois, net. Tout déduit, ma camionnette, j'ai plein de frais aussi, etc. Moi ça me convient, je suis assez contente, pour l'agriculture, c'est déjà pas mal.

Samy : Souvent, on dit que ce qui est difficile pour les maraîchers, c'est l'accès à la terre ?

B : Justement, oui, oui, c'est ça. Moi, j'ai cette chance, de ne pas avoir dû payer la terre. C'est un plus et je sais que je me ferais jamais foutre dehors.

7

Commenté [SB166]: La certification est aussi une demande des consommateurs qui sont désireux d'avoir une certaine garantie du produit qu'ils achètent.

L

Commenté [SB167]: D'un autre côté la certification Bio permet de vendre à certains magasins qui l'exigent.

4

Commenté [SB168]: La certification ouvre des portes sur un marché indirect, via les coopératives les commerces bio mais au niveau du circuit de vente très local, la certification a moins d'importance car la proximité entre le maraîcher et le consommateur crée un rapport de confiance. Le consommateur connaît son maraîcher et peut même se rendre sur l'exploitation pour y voir et acheter ses produits, etc.

Commenté [SB169]: Frein et levier dus au changement de paysage : le COVID a permis une augmentation des ventes car les consommateurs se sont détournés des supermarchés et ont fait beaucoup plus de commandes aux maraîchers près de chez eux.

F

Commenté [SB170]: Le salaire lié à l'activité est faible

F

Commenté [SB171]: Le fait d'avoir des terres permet d'éviter qu'un contrat de location se termine ou de ne pas devoir investir dans l'achat de terrains très chers

Samy : Qu'est-ce que ça peut représenter en coût, une petite surface ?

B : Ca peut aller par an, ça peut être en location, à l'hectare ça peut aller jusqu'à 3000euros.

F

Commenté [SB172]: Coût important de la location de terrain

Samy : C'est quand même un budget important à supporter ?

B : Oui quand même. Par contre acheter !

Samy : C'est impayable ?

B : C'est un bon petit emprunt quoi ! Les terres en bio même en non bio, ça dépend aussi des régions en Belgique mais les terres agricoles, ça peut aller jusqu'à 60.000 à 65.000€ l'hectare.

F

Commenté [SB173]: Coût important à l'achat

Samy : Et donc, il y a une différence de prix entre les terres ? Il y a déjà de terres que l'on peut acheter déjà certifié bio ?

B : ah, ça je ne sais pas.

Samy : Combien d'heures tu travailles, ça représente quoi ?

B : J'aime pas trop calculer ça, parce que sinon ça me déprime.

Samy : Ah mais tu n'es pas obligée de répondre aux questions.

B : Non, c'est pas grave, Je vais être à un truc comme 40 et 50 h.

F

Samy : Tu travailles beaucoup alors ?

B : Oui mais ça va encore, il y a pire.

Commenté [SB174]: Beaucoup d'heures de travail pour un salaire très faible.

Samy : C'est déjà pas mal d'heures quand même !

B : Oui, après, je travaille pas le dimanche, le samedi pas toujours non plus.

Samy Tu arrives à trouver du temps pour toi ?

B : Oui voilà, j'ai envie de garder du temps pour moi aussi, donc je suis pas trop perfectionniste à vouloir non plus que tout soit toujours parfait. Il y a certains trucs parfois... J'ai envie de passer du temps avec la petite, etc.

Samy : C'était une de mes questions. Est-ce que c'était difficile de concilier la vie de famille avec la vie professionnelle en tant que maraîcher ?

B : Oui, j'ai de la chance, j'ai de la famille près ici, donc je suis entourée. J'ai ma sœur, par exemple, tous les jeudis et le vendredi je suis au marché donc ça c'est des grosses journées. C'est des journées de 10 à 12 heures. Je termine le marché vers 19h donc je suis pas rentrée avant 19h30. Donc tous les jeudis, elle va chez ma sœur qui va la chercher à la garderie avec ses filles et puis elle s'en occupe un peu. Je reviens ici, c'est la course, on mange vite au lit.

L

Commenté [SB175]: Le soutien familial apparaît comme un levier et facilite l'organisation du maraîcher.

F

Commenté [SB176]: Les marchés représentent une charge de travail importante et des horaires pénibles.

Samy : Ça pourrait être un frein à l'activité ? On parle de la pénibilité et d'un nombre important d'heures de travail en maraîchage. Donc je me posais la question, comment concilier tout ça ? Est-ce que ça pourrait être un frein au développement de son activité de ? Parce que tu sais pas te partager pour tout ? Est-ce que pour que ce soit rentable et viable est-ce que tu devrais consacrer un certain nombre d'heures ? Et que du coup tu devrais sacrifier une partie de ton temps familial ? Tu vas me dire, c'est peut-être un peu comme pour toutes activités professionnelles. Dans le maraîchage est-ce plus important ?

B : Oui c'est possible. Après moi, j'ai l'impression que tout est réglé en fait du coup. Il y a aussi son papa, etc.

Samy : Tout le monde n'est pas dans la même situation.

B : Moi, j'ai encore des cool horaires, je travaille pas trop, trop non plus. Et puis grâce aux bénévoles que j'ai aussi, je travaille de 8 à 16. Elle est partie de 8 à 16. Du coup quand elle revient de l'école, parfois je continue à travailler. Elle vient avec moi-même aussi, elle arrose etc. Et parfois, je fais plus rien après 16h. Ça dépend un peu quand je fais 45 donc 50 h semaine. C'est parce que y a les marchés où là je travaille toute la journée. Et parfois, le soir, quand elle dort j'y retourne, quand il fait beau mais j'aime bien.

Samy : Tu as des très longues journées, ensuite des plus courtes, etc.

B : Oui c'est ça et en fonction du temps. Il y a du jour où il n'y a rien moyen de faire. Il y a des jours où il fait super beau. Je travaille jusqu'à 23h.

Samy : Oui, vous êtes tributaire du temps aussi.

B : Oui c'est ça après, j'aime bien aussi. Je me plains pas trop parce que j'aime bien travailler quoi. Mais bon c'est sûr que c'est beaucoup de boulot. Et alors le week-end elle va chez son papa du vendredi au dimanche midi donc voilà. Du coup, je travaille quand même parfois le samedi. Mais après, le fait de ne pas l'avoir le week-end, moi ça me permet aussi de faire d'autres choses de ma vie, d'avoir une vie sociale. Je vais voir des amis sur Bruxelles, je fais la fête, etc. Je sors d'ici aussi !

Samy : Oui donc tu as ton organisation à toi qui te permet de profiter aussi.

L

Commenté [SB177]: Grace au soutien familial Blandine peut conserver une certaine vie sociale et sortir de son quotidien de maraîchère.

B : Oui et du coup c'est supportable quoi.

Samy : Et qu'est-ce que tu rencontres comme difficultés, si tu devais identifier des difficultés ?

B : Physique déjà ! Mon corps, c'est un peu c'est dur quand même.

F

Commenté [SB178]: La plus grosse difficulté pour Blandine c'est la charge physique.

Samy : C'est dur physiquement ?

B : Oui, oui physiquement, je vais chez l'ostéo toutes les deux semaines pour pas rester comme ça. Les marchés en fait, sont durs, je trouve. C'est difficile parce que je ne peux engager personne. Si j'engage quelqu'un du coup je dois me payer moins et j'ai pas envie de gagner moins du coup...

F

Commenté [SB179R178]: Elle éprouve des douleurs suite à son activité et a un suivi médical pour y faire face (Ostéo)

Samy : C'est surtout le corps qui prend ?

B : Ouais c'est ça. Le marché est très fatigant. Ça dure longtemps. Je fais toutes les récoltes le matin, je charge la camionnette, les tonnelles, les tables et tout. Je vais au marché, je décharge tout, je fais le marché, les servir, parler, machin, etc. C'est fatiguant, plus toute l'énergie que l'on donne aux clients. Pendant 5h et puis après je remets tout dans la camionnette, je reviens ici et je m'occupe d'elle. Et puis le lendemain rebelote. En fait, les marchés se suivent donc souvent le vendredi soir. Je suis HS. Ça c'est le plus dur je trouve dans le métier, d'enchaîner les marchés. En fait, si je pouvais, ce qui est chiant c'est la vente. Si je pouvais être dans mon champ toute la journée c'est ce que je préfère.

Samy : Oui s'il ne fallait pas vendre ?

B : Oui c'est ça. Oui, toute la partie commerciale j'aime pas. Dans ce métier, on doit tout faire, la pub, etc.

Samy : Tu fais cette activité vraiment pour l'amour de la terre en fait ?

B : Oui, c'est ça, plus pour l'agriculture, pour le fait d'être dehors, etc. C'est politique aussi parce que ça a du sens.

Samy : Et donc toi, tu t'es formée j'ai chez « CRABE » ? Si j'ai bien compris c'était à proximité d'où tu logeais ?

B : Non, non ça c'est parce que j'ai trouvé le logement après. c'est plutôt que j'ai entendu parler de cette formation. Il y avait pas énormément de formations à l'époque en fait.

Samy : OK.

B : Je sais plus où j'en entendu parlé de ça, de cette formation en agriculture bio. Il n'y avait pas grand-chose et je suis tombé dessus. J'ai direct envoyé une lettre et tout s'est bien mis en fait. Ma candidature a été acceptée. Du coup, j'ai été à l'entretien et j'ai été acceptée.

Samy : Tu as fait la formation, cours A et B ?

B : Je l'ai fait la A et la B, plus tard en cours de soir à la « FJA » parce que je travaillais la journée. A l'époque, il ne la faisait pas au « CRABE ». Maintenant ils font.

Samy : OK,

B : Mais il y a plusieurs formations, moi j'ai fait l'installation en agriculture bio FPA.

Samy : Oui OK. Et il y a d'autres enseignements, plus classiques ?

B : Ah j'aurais pu, mais j'avais déjà fait 5 ans de l'université, j'avais plus du tout envie de faire bio ingénieur et surtout que son papa a fait bio ingénieur. Et donc, quand je revenais d'Amérique latine, j'ai rencontré un peu tous ses potes qui étaient bio ingénieurs qui disaient « finalement, on apprend pas ça », c'est pas spécialement bien. Enfin, en général, les gens qui sortent de là, ils travaillent pour « l'AFSCA ». En fait c'est pas vraiment pour devenir agriculteur.

Samy : OK, est-ce que l'enseignement classique est un peu plus tourné vers l'agriculture conventionnelle ?

B : En tout cas, industriel et conventionnel aussi. Il s'ouvre petit à petit au bio mais oui ils étudient les machines, tout pour faire de la productivité.

Samy : Donc aujourd'hui, si on veut se former au bio, à l'agriculture bio ou au maraîchage bio, on doit passer par des ASBL ?

B : Oui, pour se former, oui, je pense pas qu'en faisant 5 ans de bio ingénieur. Tu sors pas de là en étant formé pour te lancer dans un projet agricole. Ca c'est sûr que non. Il faut une formation, déjà un peu plus pratique. Et c'est ça qui m'a un peu séduite aux « CRABE », c'est que c'était théorique et pratique en même temps. On a fait 2 fois 6 mois de stages, on avait 2 à 3 jours de cours théoriques parce que j'avais besoin aussi de théories de cours pour comprendre. Des cours de bio et tout ça. Et donc ça c'est ce qui était pas mal. C'était en même temps qu'on travaillait dans les fermes, etc.

Samy : Il y avait un peu plus d'heures au « CRABE » ?

B : Oui, je pense qu'à l'époque, il y avait quoi d'autre ? Il y avait la FJA. Je sais même pas s'il y avait d'autres formations bio, en fait. Je pense que ça a commencé à se développer un peu après.

Samy : C'était quand ça, en 2015 ?

B : Moi j'ai commencé en 2013. Il y avait peut-être la « FUGEA ».

Commenté [SB180]: La motivation est liée à la passion de l'agriculture, un travail en extérieur et l'envie d'exprimer un message politique (un certain militantisme écologique)

1

Commenté [SB181]: L'enseignement est dirigé vers la productivité et enseigne l'utilisation des machines, des produits phyto... c'est pourquoi la formation chez CRABE était ce qu'il fallait à Blandine

3

Commenté [SB182]: La proposition de formation de CRABE est un plus pour lancer son activité car elle offre des heures importantes de pratique et des stages dans des fermes, etc...

Samy : Est-ce que l'ASBL « CRABE » vous a-t-elle apporté quelque chose que vous n'auriez pas pu trouver ailleurs ?

B : Oui, à l'époque. Alors ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a pas d'accès à la profession. Donc j'aurais pu ne pas faire de formation mais je connaissais rien mais on est pas obligé de suivre les cours A et B.

Samy : Est-ce que les techniques et les pratiques des maraîchers bio sont communes ? Les maraîchers font le bio un peu tous de la même manière ?

B : Il y a de tout. Moi je me démarque pas mal de certains trucs. J'ai travaillé à gauche, à droite. Je savais ce que je ne voulais pas faire.

Samy : D'accord.

B : Il y a quand même des divergences. Il y en a pas beaucoup qui font leurs semis. La majorité achètent des plants tout faits.. Moi au début, je faisais que avec mes semis mais maintenant je fais un peu des 2. Mais, j'achète pas, il y en a qui vont chez « DECOSTER », c'est une énorme entreprise qui fait des plants bio et non bio. Ils achètent tous en bio. Moi je vais chez un plus petit ici en Wallonie qui est maraîcher et qui a commencé à faire des plants. Voilà, il y a plein de techniques différentes. Il y en a qui utilisent des machines, qui utilisent des chevaux, etc. Il y en a qui font le permaculture.

Samy : Est-ce que tu fais une distinction entre l'agroécologie, le maraîchage bio, le maraîchage de culture diversifiée, la permaculture. Pour toi c'est des choses différentes ou pas ?

B : Je n'aime pas trop me mettre des catégories en fait, par exemple, je ne dis pas que je fais de la permaculture pour moi déjà c'est une grande mode surtout. Pour moi, quand on fait du maraîchage et que c'est commercial et qu'on vend nos légumes, c'est déjà plus de la permaculture. Pour moi, c'est plutôt un truc qu'on fait chez soi pour essayer d'être en autarcie, etc. C'est plus un mode de vie. Après de l'agroécologie, je pense que oui, à mon avis, oui. L'agroécologie, ça comprend un peu tout en fait, la permaculture et la biodynamie et pleins d'autres trucs. Pour moi, à partir du moment où tu fais pas que du maraîchage avec des arbres, une mare, etc. tant que c'est pas de l'intensif comme ça, hyper industriel. Ouais ça du coup c'est pas trop de l'agroécologie. Je crois que ça dépend un peu de chaque maraîcher.

Samy : Est-ce que tu continues à te former aujourd'hui ? Tu aimerais, tu ressens le besoin de te former à certaines pratiques ?

B : Oui, j'aimerais bien d'un côté, mais de toute façon la question ne se pose pas parce que j'ai pas le temps. J'arrive plus à lire de livre, ni rien, je m'endors direct. Et comme je suis tout le temps là-dedans, quand je lis je change de sujet pour sortir du quotidien. Être devant un ordi à suivre une formation, je pourrais plus. Je veux pas non plus mais après ce serait chouette quoi.

Samy : Dans ton activité, tu cherches des techniques, quand tu fais face à des soucis, peut-être ?

B : En fait ce qui est chouette chez « AGRICOVERT » aussi, c'est que là on échange pas mal de trucs, quoi. Donc on s'échange des conseils et tout ça, c'est le seul endroit où justement je peux apprendre des trucs. Après, je fais un peu des tests ici hein. C'est rare que je me mette à lire tous les trucs, parfois je ressors mes vieux bouquins. J'ai planté des physalis. Je sais pas si tu vois c'est quoi.

Samy : Non.

B : C'est un petit fruit orange comme ça, c'est un petit fruit pas du tout connu. Donc j'ai testé pour la première fois. Du coup j'ai sorti mes livres pour voir comment est-ce qu'on cultive ce truc.

2

Commenté [SB183]: Il y a une diversité de procédés techniques, faire ses semis ou les acheter via un grossiste

1 et 2

Commenté [SB184]: On voit qu'il existe une diversité de pratiques pour faire du maraîchage diversifié sur petite surface mais que ces principes tendent dans l'ensemble vers ceux de l'agroécologie.

F

Commenté [SB185]: L'importante fatigue physique limite les activités personnelles comme la lecture ou autre.

2

Commenté [SB186]: On voit que la coopérative "AGRICOVERT" est un lieu d'échanges entre les producteurs.

5

Commenté [SB187]: Proposition de produits peu connus

Samy : Tu t'essayes à de nouvelles choses ?

B : Ouais quand même.

Samy : Est-ce que tu entends un réel changement dans ce secteur ? Un changement en faveur de l'environnement ?

B : Comment ça ?

Samy : Dans le maraîchage, que ce soit petite, moyenne ou grande surface, est-ce que tu vois se dessiner un changement pour l'avenir ?

B : Ben pour l'instant justement avec les chiffres, je sais pas trop. J'espère vraiment, mais si c'est la crise, je suis sûre.

Samy : Est-ce que est-ce qu'il y a clairement des acteurs qui sont contre ce changement ? Est-ce que tu vois des gens qui ne sont pas pour ?

B : C'est rare en général, c'est quand même un métier qui est bien vu par tout le monde quoi. C'est assez valorisant. Les gens me disent que je suis courageuse, que c'est un beau projet.

Samy : En général, il n'y a pas d'acteurs qui contrent alors, enfin, qui impactent négativement, directement le maraîchage bio ?

B : Ah si, c'est la supermarché, oui. Je les déteste (rire) Les supermarchés qui commencent à vendre plein de bio et c'est dangereux, car c'est le bio « low cost » en fait. Donc, tous ces supermarchés qui commencent à essayer de descendre les prix et qui veulent absolument rendre le bio accessible. Mais en fait, c'est un leurre. Parce que c'est de nouveau du bio financé par l'Europe et donc le produit que tu trouves. Il ne vaut pas du tout ce qu'il a été produit.

Samy : Ce sont des produits qui viennent d'autres pays ?

B : Oui et en plus socialement, enfin, la main d'œuvre mal payée et tout ça.

Samy : Tu viens de dire socialement donc il y a aussi une composante sociale dans le maraîchage bio ?

B : Oui, ben oui, comment on utilise pas beaucoup de machines, on engage des personnes et ça crée quand même de l'emploi, enfin pour ceux qui sont un peu plus gros car moi j'engage personne.

Samy : Il y a toujours cette idée de ne pas surexploiter les personnes ?

B : Oui, c'est ça mais pourtant on est quand même mal payé. Quand je travaille chez d'autres maraîchers, j'étais pas très bien payée.. Mais c'est compliqué, c'est pour ça que je veux pas baisser mes prix et que tout le monde enfin. C'est toujours dur, c'est ce que j'essaie de faire passer aux clients que même en vendant un produit cher on gagne même pas assez. C'est justement parce que les gens travaillent derrière.

Samy : Oui, donc les supermarchés sont un obstacle au développement du maraîchage bio ?

B : Bio et même non bio, parce qu'en soit n'importe quels produits qu'on trouve en supermarché comme le lait, le producteur est complètement exploité aussi. C'est vraiment l'ensemble de l'agriculture qui est exploité par les supermarchés.

Samy : Donc la solution, c'est peut-être les circuits courts, les marchés locaux ?

F

Commenté [SB188]: Les crises, guerre en Ukraine, etc impactent l'innovation et crée de l'incertitude dans le secteur.

F

Commenté [SB189]: On voit que les supermarchés ont un impact négatif sur les MPS car ils vendent des produits à des prix très faible en Bio.

Commenté [SB190R189]: Il s'agit de produits importés ou les normes sociales ne sont pas respectées, etc...

Commenté [SB191]: Certains maraîchers (MMS) auraient la capacité de créer de l'emploi. Il y aurait une demande de main d'œuvre créée par une diminution des machines.

F

Commenté [SB192]: Prix sont plus élevés que la grande distribution mais les salaires restent très faibles.

F

Commenté [SB193]: On voit que les supermarchés dominent le marché et font du tort au développement de l'agriculture car ils faussent les prix. Les prix ne sont pas représentatifs du travail. Ce qui est rendu possible par le financement de l'agriculture par U.E. Il s'agit d'un problème structurel qui dépasse le secteur.

B : Enfin, la solution je sais pas, c'est loin quoi ! Le problème, c'est l'Europe qui subventionne tous les agriculteurs qui du coup produisent un produit à perte, en fait. Pour moi il faudrait juste remonter les prix à leur juste valeur. Enfin, c'est tout le système qu'il faut revoir. Le truc, c'est qu'à l'époque. Les gens mettaient beaucoup plus d'argent dans la nourriture que maintenant. Aujourd'hui, il y a tellement de loisirs, il y a le loyer, l'électricité, tout est devenu tellement cher. Et du coup, on met le moins possible dans la nourriture et c'est devenu normal dans les mentalités aujourd'hui de payer le moins pour manger. Alors qu'à l'époque, dans un ménage, c'était 60% qui passait dans la nourriture aujourd'hui c'est moins de 20%.

Samy : Tu m'as dit que tu n'étais pas très intéressée de savoir si tu pouvais bénéficier d'aide ou pas. Ma question c'était : Est-ce que les autorités locales, communes, région vous soutiennent et vos activités en tant que maraîcher ?

B : Ils soutiennent mais pas financièrement et en fait, parce que je veux montrer qu'il y a moyen de s'en sortir sans.

Samy : Il y a beaucoup de politiques, plans d'actions « Gree dael », « Bio Wallonie 2030 », etc. Est-ce que toi tu vois les mesures concrètes appliquées ? Tu as l'impression que c'est coordonné ou est-ce que ça va un peu dans tous les sens ?

B : Je sais pas. Ça, c'est quelque chose qui ne m'intéresse pas plus. J'ai plus trop le temps, tous ces trucs-là, tous les mouvements. À l'époque, j'allais tout le temps aux manif et tout. Maintenant je suis dans le truc, j'ai plus le temps.

Samy : Tu m'as quand même dit que tu penses que tu vas pouvoir bénéficier prochainement d'aides ?

B : Ils sont un peu obligés de commencer mais bon je sais pas. De manière générale, la PAC, est quand même là pour les gros producteurs, elle soutient quand même les gros producteurs qui ont pas spécialement besoin des primes. Après peut-être que ça commence à venir pour les petits.

Samy : Tantôt tu m'as dit que l'ASBL « CRABE » était la seule à proposer cette formation qui t'intéressait en maraîchage bio. Ce genre d'acteurs, d'ASBL sont essentiels pour le secteur ?

B : Oui, c'est important d'avoir toutes ces connaissances avant de se lancer soi-même. En tous cas d'avoir fait des stages, d'avoir travaillé dans des fermes. Ils en a beaucoup qui se plantent aussi. C'est important de voir la réalité du boulot, justement, avant de se lancer.

Samy : Donc est-ce qu'on peut dire que l'ASBL CRABE joue un rôle, un processus de changement, le fait de former, de dispenser ça, est-ce que on peut voir ça comme un processus de changement ? Enfin, qui vient appuyer le changement ?

B : Oui, c'est important de pouvoir se former donc ça facilite une fois qu'on est passé chez « CRABE ». Ça facilite l'installation du maraîcher.

Samy : Le fait d'avoir suivi une formation, est-ce que ça va faciliter son installation ?

B : Oui, oui, clairement. Moi quand je suis rentrée au « CRABE », je connaissais rien. Quand je suis sortie, j'avais un solide bagage. Après, il faut oser aussi et se lancer à un moment donné. J'ai encore attendu un peu, ça fait peur de se lancer.

Samy : Est-ce que tu connais des maraîchers qui faisaient du conventionnel et qui se sont convertis au bio ? Tu sais si c'est courant ou pas ?

5 et 7

Commenté [SB194]: Subventions de l'agriculture faussent les prix et du fait le maraîcher bio qui lui essaye de proposer un juste prix a du mal à y faire face.

2

Commenté [SB195]: Les consommateurs ne sont plus disposés à payer plus pour leur alimentation, ils préfèrent mettre leur argent dans autre chose comme les loisirs, etc. Du fait ils préfèrent les bas prix des supermarchés au niveau de l'alimentation.

5

Commenté [SB196]: De manière générale la réglementation est en faveur des gros producteurs.

3

Commenté [SB197]: La formation est importante pour s'exercer, acquérir de l'expérience pratique et découvrir le secteur avant de se lancer

L

Commenté [SB198]: La formation est un levier pour la réussite du projet.

L

Commenté [SB199]: La formation permet aussi d'oser se lancer et de pouvoir compter sur les acquis et expériences de la formation.

B : Non, j'ai l'impression que tous les gens qui se lancent en maraîchage sur petite surface, en tout cas en général, ils sont direct en bio quoi. Ou alors ils ont pas de label mais je pense qu'il y en a beaucoup qui utilisent des pesticides. Ou alors peut-être oui, des fils de fermier et qui se disent tiens, on va commencer à faire des légumes et qui vendent tous au niveau local et à la ferme. Et ça marche du tonnerre. Mais je pense aussi que y a beaucoup de gens qui croient que c'est bio parce que justement, le maraîchage est souvent associé au bio.

Samy : Est-ce qu'on peut dire que les personnes qui font du maraîchage bio sont des nouveaux venus ? Donc c'est pas des maraîchers qui avaient déjà des petites, moyennes ou des plus grandes surfaces et qui ont décidé « aujourd'hui, maintenant je fais du bio » ?

B : Non, je pense que c'est de nouveau. Il y en a même pas mal qui viennent, même pas du milieu agricole à la base quoi.

Samy : D'accord à terme, est-ce que tu penses que le maraîchage bio pourra remplacer le conventionnel ?

B : Ben, je l'espère. Je pense qu'il y a moyen qu'un jour tout soit bio. Après, il y a pas que les petits non plus. Il faut aussi des gros producteurs. Il faut quand même des machines, il faut des champs pour cultiver de patates et tout ça. Enfin, si on est tous des petits maraîchers, on nourrira pas tout le monde quoi. Il faut un peu de tout, mais après en bio, ça oui. Je pense que oui on peut nourrir la terre en bio.

Samy : Oui peut-être les petites surfaces en moyenne pour tout ce qui est local et peut-être des exploitations plus grosses pour des besoins plus importants ?

B : Oui c'est ça pour le pain, les farines, le blé, etc. On ne fera pas ça manuellement non plus.

Samy : Ok, je te remercie beaucoup.

B : Avec plaisir.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
1. Espace protecteur. 2. Echange de connaissances. 1x 3. Espace de formation. 3x 4. Recherche de marché de niche. 2x 5. Recherche et développement. 6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 2x	7. Projet d'expérimentation sur le terrain. 8. L'innovation diffère des normes du régime. 9. Regroupement d'acteurs. 10. Stratégie de diffusion. 11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 12. Présence de subventions du gouvernement. 2x
L'ASBL « CRABE » agit comme un levier. La formation qu'elle propose permet aux personnes désireuses de se lancer dans le maraîchage sur petite surface d'avoir des connaissances et de l'expérience pratique pour mener à bien leur projet. Celui-ci de Blandine, s'est d'ailleurs fortement modifié durant sa formation pour arriver à un modèle économique viable. La formation du « CRABE » est l'une des premières à avoir vu le jour dans ce domaine et l'une proposant le plus d'heures de pratique. Blandine relève l'importance d'avoir de bonnes connaissances techniques et les stages permettent d'entrer en contact avec les professionnels du secteur. La coopérative « AGRICOVERT » est également citée comme un lieu où s'échangent les conseils et les bonnes pratiques.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	

5

Commenté [SB200]: En majorité ce modèle MPS est porté par des personnes non issues du secteur agricole.

6

Commenté [SB201]: Blandine pense que le bio peut remplacer le modèle actuel tout en précisant qu'il faut néanmoins garder des gros producteurs parce que c'est pas les MPS qui vont pouvoir cultiver des champs de céréales à la main...

1. Se distinguent de la technologie dominante. 4X 2. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 2X 3. Proposent de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 4. Apparaissent comme une solution alternative.	5. Apportent une nouveauté non présente dans le régime. 3X 6. Permettent d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 1X 7. Répondent à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 2X 8. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.
Le maraîchage que pratique notre interlocuteur est de type agroécologique sur petite surface. Le modèle qu'elle pratique correspond au MPS bio identifié dans la thèse de Dumont 2017. Le marché par lequel elle vend sa production est la vente sur les marchés locaux, les épiceries bio locales et via « AGRICOVERT ». Elle propose également des confections de paniers de légumes. Les clients les récupèrent directement sur le marché ou sur son exploitation. Elle pratique également de l'achat-revente de produits qu'elle achète auprès des coopératives bio. Elle cultive ses légumes au départ de ses propres semis. Elle est issue du monde agricole et a pu disposer d'une partie des terres de sa famille pour s'installer. Elle n'a disposé d'aucune aide pour son installation et ses revenus (1200euros/mois) ne lui permettent pas d'engager du personnel.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS	
ITEMS	
1. Technologies dominantes. 2x 2. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs. 2x 3. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 1x 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 2x 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 1x 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime. 1x
Il est relevé que les réglementations sont en faveur de l'agriculture conventionnelle et encouragent le circuit de la grande distribution (supermarchés). Les importantes subventions de l'U.E en faveur de gros producteurs faussent les prix du secteur. Les produits sont vendus à des prix très inférieurs au coût de production et les produits bio des supermarchés sont selon notre interlocuteur, du « Bio Lowcost » provenant de l'étranger et où les normes sociales ne sont pas fort respectées. Tous ces mécanismes sont une pression sur le marché du bio et impactent négativement les MPS dans son développement. En effet, le modèle de maraîchage MPS bio se trouve en opposition avec les techniques dominantes de l'agriculture. Il propose de cultiver plus de sortes de légumes sur des surfaces plus petites en ayant recours à un minimum d'engins motorisés. Son circuit de distribution est principalement local.	

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• Prix du foncier.	- Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain
• Formation	- Faible connaissance technique
• Pénibilité du travail	- Physiquement difficile. - Temps de travail important. - Travailler seul. - Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)
• Politique de subvention.	- Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.

• Rentabilité	- Prix des produits. - Concurrence
Freins : - L'accès à la terre ; - Bas salaire ; - Difficulté physique ; - Charge administrative - Certification bio Leviers : - Soutien familiale ; - Formation ; - Terres familiale ; - Certification bio ;	

Commenté [SB202]: ortho

Au niveau de freins relevés, l'accès à la terre est compliqué. Les terres en location sont chères tout comme l'achat. Le travail de maraîcher est pénible, il demande beaucoup d'heures de travail et des efforts physiques importants. Le salaire est très bas comparé aux heures de travail et les efforts physiques nécessaires. C'est un travail qui demande également de gérer des tâches administratives qui peuvent être difficiles à assumer à côté de la fatigue quotidienne. La certification bio demande aussi plus d'investissements en terme administratif, de coût et de contrôle. Le maraîcher porte plusieurs « casquettes » Il doit assurer sa production, ses récoltes mais aussi la vente de ses produits via différents canaux (marchés locaux, coopératives, ventes de paniers, portes ouvertes sur l'exploitation, etc) la gestion administrative quotidienne, etc.

Le fait d'être issue du monde agricole et de disposer de terres familiales est un levier important tout comme le soutien de la famille. Le travail de maraîcher tributaire du climat peut avoir des horaires de travail particulier. Lorsqu'il fait beau les journées de travail peuvent être plus longues et à l'inverse le mauvais temps peut occasionner du retard, etc. Ce qui demande un certain degré d'adaptation, de flexibilité dans les horaires. L'entourage familial est alors un plus lorsqu'il s'agit de garder les enfants, etc. La formation est également relevée comme importante pour acquérir les techniques et de l'expérience avant de lancer son projet. L'évaluation de la faisabilité d'un projet avant de se lancer a été déterminant pour Blandine. Elle a modifié son projet pour qu'il corresponde au mieux à ses attentes mais également pour qu'il soit viable économiquement. La certification Bio est également un plus car il ouvre la possibilité de livrer ses produits sur divers marchés. En effet, certains magasins spécialisés bio ou certaines coopératives exigent la certification. De même, certains consommateurs sont demandeurs de cette certification.

N°7 : L'entretien a été réalisé le 21/06/2022, via Teams.

Personne interviewée : M.K, Coordinateur de la formation à l'ASBL « CRABE ». L'entretien a été réalisé à distance.

Samy : Pouvez-vous présenter un petit peu votre fonction dans la ASBL et en quoi consiste donc votre travail ?

M : Oui, brièvement. Vous voulez qu'on décrive quoi, qu'on aboutisse au profil des personnes qui sont passées par chez nous ? Quel est l'objectif en fait ?

Samy : L'objectif de notre entretien, c'est de situer un petit peu mieux de quel type de maraîchage on parle, quand on parle de formation chez CRABE, de parcourir un petit peu cet aspect-là au niveau des pratiques enseignées et des techniques. Également du profil des stagiaires que vous pouvez recevoir chez vous. Voir un petit peu leur parcours avant à après surtout voir qu'est-ce qu'ils ont retiré de cette formation. De situer un petit peu le rôle de « CRABE » aussi dans la transition. De voir un petit peu comment elle peut contribuer à améliorer la transition dans les pratiques maraîchères au niveau environnemental. Et alors voir l'histoire de « CRABE », est-ce que la formation a toujours existé, est-ce quelque chose de récent, comment ça a évolué et vers quoi on va. En tant que centre de formation, qu'elle est l'implication de « CRABE » ? Peut-être au niveau institutionnel, qu'elle est sa relation avec les institutions ? Voilà et alors aussi des questions sur, qu'est-ce que « CRABE » peut faire émerger en termes de projets qu'elle accompagne ? Je pense par exemple à « AGRICOVERT », j'ai pu lire sur le site que « CRABE » y avait contribué. Voilà donc, j'ai quelques questions qui tournent autour de tout ça.

M : C'est bien vaste et je devrais partir à un moment.

Samy : Oui, vous avez combien de temps à me consacrer ?

M : 20 à 30 minutes.

Samy : OK, alors je vais sélectionner, mais vous faites bien de me le dire parce que moi si on ne m'arrête pas, je suis lancé ! (rire)

M : Oui mais ça peut aller assez vite, on a déjà répondu à quelques autres entretiens et les questions sont aussi dans l'ère du temps. Ben, type de maraîchage au « CRABE », clairement nous on est spécialisé en maraîchage bio sur petite surface. Parce qu'on est sollicité par des projets de cette ampleur-là. Parce que notre formation est la première, d'abord et avant tout une formation de cours du jour. Ce qui implique que les personnes ont des ressources suffisantes que pour faire une formation qui est très longue. C'est la formation la plus longue qui existe en formation professionnelle. Et donc il y a une grande partie des personnes bénéficiant en général des allocations de chômage mais pas toujours. Finalement tout ça conditionne les demandes qui nous sont faites. C'est dire se former dans des projets où l'investissement est assez léger et le maraîchage bio sur petite surface correspond à ce profil.

Samy : D'accord.

M : On a eu quelques profils de personnes qui désiraient faire du maraîchage à grande échelle et là se sont souvent des fils d'agriculteurs qui venaient chercher des compétences pour se diversifier. Mais nos formations sont trop longues et trop lourdes pour eux.

Samy : D'accord.

1

Commenté [SB203]: Type de maraîchage / correspond à l'innovation.

3

Commenté [SB204]: Formation longue et de cours du jour

3

Commenté [SB205]: La formation proposée est moins adaptée aux personnes qui cherchent des formations courtes comme les fils d'agriculteurs.

M : Ils veulent quelque chose de beaucoup plus immédiat, beaucoup plus focalisé. Et ils ont déjà tout un socle de connaissances qu'ils peuvent déjà exploiter. Tandis que chez nous ce sont des personnes qui sont vraiment en réorientation professionnelle.

3

Commenté [SB206]: Le profil des stagiaires est majoritairement des personnes en réorientation professionnelle.

Samy : D'accord.

M : Alors sauter sur le profil de stagiaires, on les recrute sur base d'un entretien et d'un CV, d'une lettre de motivation également. On vérifie s'ils connaissent bien le secteur bio.

Samy : Oui.

M : On le définit pas quantitativement mais c'est du qualitatif. Est-ce qu'ils se sont intéressés au secteur bio ? Est-ce qu'ils ont des expériences probantes ? On les cuisine un peu finalement ! Et ils nous détaillent les contacts qu'ils ont eu dans le secteur bio et ça nous donne une certaine image de leur implication. Est-ce que ils sont en tant que mangeur, client, de producteur ou circuit court ? Tout ça sont des indicateurs que nous prenons en compte. Donc on leur demande d'avoir cette connaissance du secteur mais aussi une certaine connaissance de la pratique.

1 et 3

Commenté [SB207]: Le profil des candidats à la formation est analysé.

Samy : OK.

M : Donc les personnes qui n'ont aucune pratique, même d'un potager, on ne comprend pas pourquoi ils ne sont pas passés par là à ce stade. Ça arrive quand même fréquemment car il y a des vidéos sur « Youtube » qui parle un peu de tous les sujets dans tous les domaines techniques qui font penser à certains qu'en se renseignant uniquement sur internet qu'on devient un bon maraîcher. Donc il y a une distanciation par rapport à la pratique réelle. D'aider un producteur maraîcher ou bien de faire son propre jardin. Donc ça, c'est le parcours avant, préciser qu'on recrute des personnes qui font un certain bilan de leur carrière. Et souvent c'est de la réinsertion professionnelle.

Samy : Oui.

M : Ce n'est pas une formation en plus, juste après sortie de l'école. Par contre, ce sont des personnes qui ont travaillé 4 à 12 ans, parfois même beaucoup plus et qui en sont venus à reconsidérer le rôle dans la société, à s'engager davantage dans la transition ou parfois des personnes qui sont mêmes victimes de burnout dans d'autres secteurs et qui se disent « Non, moi je veux une coupure, je vais me réorienter ». Un secteur qui est considéré comme plus résilient par rapport au surmenage. Bon, on les met bien en garde en disant que le métier de maraîcher, il y a aussi du surmenage, donc voilà, tout ça, c'est à mesurer, pour ne pas dire oui tout de suite qu'il est lancé, c'est une mauvaise piste. Donc lors de l'entretien, c'est un entretien qui est de 45 Min. On a l'occasion de discuter des projets.

3 et 7

Commenté [SB208]: Les acteurs désireux de se lancer dans le MPS bio sont motivés par la reconversion professionnelle ou suite à des burnout ou ils veulent s'engager dans la transition.

Samy : Oui.

M : Tout une partie d'informations sur le statut, d'administratif est déjà récoltée dans un formulaire récolté à l'avance donc on ne le traite pas. Au préalable, ils ont eu une séance d'info dans laquelle au cours d'1h30 de présentation et puis une demi-heure de questions-réponses, on a l'occasion de présenter en détail le contenu de la formation et la parcours de la formation qu'on donne.

3

Commenté [SB209]: Une présentation du secteur et du MPS est présentée aux futurs stagiaires. Ce qui leur permet de découvrir l'activité avec ses avantages et ses difficultés.

Samy : OK.

M : Pour en revenir au style de maraîchage, les grands principes sont inspirés de l'agroécologie. On ne se prétend pas être des formateurs d'une école particulière que ça soit de la permaculture, de l'agriculture de régénération, etc. Il y a plein de vocabulaire, de manière d'appréhender les techniques de maraîchage. On se veut être une chambre d'écho qui va faire réfléchir les intervenants

1

Commenté [SB210]: L'agroécologie correspond à l'innovation proposée.

à ces différents formats là. On entre très vite dans des détails techniques de connaissance, donc de formation de base et puis de connaissances appliquées aux productions maraîchères. Et avec ça, ils ont un bon bagage qui leur permet d'être compétents pour comprendre n'importe qu'elles vidéos, de n'importe quels bouquins et se former par soi-même. Et d'avoir une bonne connaissance de base et ils sont capables d'aller chez des maraîchers et de dire ce qu'ils vont trouver sur le terrain et de se poser des questions qu'un producteur pourrait se poser.

Commenté [SB211]: La formation va permettre la maîtrise des techniques du MPS.

Samy : D'accord, voilà, si je peux vous demander donc vous proposer une formation d'ouvriers maraîchers bio et une formation à l'installation en tant que maraîcher ? Ces 2 formations bien distinctes ?

M : Oui.

Samy : La formation à l'installation, elle prend combien de temps ?

M : Elle se prend une année complète, 6 mois de stage.

Samy : OK.

M : C'est écrit sur le site mais pas dans le timing et donc on démarre avec des cours de techniques agricoles qui s'étalent de janvier à fin septembre durant lesquels les stagiaires font un stage 60 jours chez des maraîchers extérieurs. Le stage peut se prolonger de fin février et peut s'arrêter fin octobre. C'est quand même 60 jours.

Samy : Oui.

M : Il a environ donc 2 jours de stage par semaine et 3 jours de cours par semaine. Il y a aussi une visite et même en voyage d'études. Donc ça, c'est l'horaire du bureau mais l'horaire n'est pas rigide donc il y a des semaines un peu plus légères et des plus chargées. Il y a quelques semaines de congés, en générale c'est la moitié des congés scolaires. Cela leur permet de faire soit plus de stage ou de passer du temps avec la famille aussi non c'est quand même fort intensif. A partir de fin septembre, ils commencent des cours de gestion fin septembre qui va les amener jusque fin décembre ou maintenant le nouveau canevas c'est jusque fin février. Ils vont aussi faire un autre stage, cette fois-ci agréé par la Région wallonne, c'est aussi un stage de 60 jours. Et pour la fin de leur cours B il doivent présenter leur avant-projet d'installation. C'est un gros travail où il y a une synthèse de toutes leur connaissances technique et des connaissances de gestion qu'ils mettent en forme pour imaginer leur projet. On ne valide pas un projet mais on valide un processus d'acquisition et de réflexion pour arriver à vérifier si leur projet est viable ou pas. Mais c'est eux qui le vérifient aussi. Nous on a pas le temps et on est pas outillé pour valider l'aspect technique du projet et même l'aspect économique. Ça c'est l'affaire des organismes d'encadrement post-formation.

1 et 3

Commenté [SB212]: La formation permet l'élaboration de projet d'installation. Une évaluation des connaissances et de l'aspect du projet permettent au stagiaire de renforcer son modèle avant de se lancer.

Samy : Ok, post-formation.

M : Mais par contre ils savent ce que c'est les aspects du surmenage, la surcharge de temps, les droits et obligations dans la matière, comme le droit foncier, le droit rural, etc.

1 et 3

Samy : Donc si je comprends bien, vous conscientisez les stagiaires sur les éventuels freins que peuvent rencontrer les maraîchers dans leur activité.

Commenté [SB213]: Les futurs maraîchers ont l'occasion de se rendre compte de la charge que représente cette activité. Les bons et mauvais côtés. Ce qui leur permet de mieux considérer leur projet.

M : Oui, c'est fait au niveau de visite guidée, donc il y a environ 17 demi-journée consacrées à des visites commentées et dans lesquelles ils font parfois du petit travail pratique. Et en matinée, ils reçoivent le programme des après-midi centré sur l'un ou l'autre aspect type gestion commerciale ou de type gestion technique.

Samy : Dans la littérature, on parle souvent justement du manque d'accompagnement des maraîchers qui veulent se lancer dans cette activité. On parle aussi des personnes non issues du monde agricole et d'un manquement d'accompagnement et d'apprentissage. CRABE fournit un service dans ce sens. Est-ce que on pourrait dire que ça permet de lever certains freins, dans les projets de ces personnes qui veulent s'installer ?

M : Oui, oui, Ben d'abord les personnes qui ont des projets et qui se rendent compte que leur projet n'est pas viable, ça leur fait éventuellement percevoir qu'ils doivent se repositionner soit changer de projet. Ça se fait parfois dans une démarche longue. Mais en tout cas, ça leur donne les sonnettes d'alarme, pour dire « attention n'investissons pas trop là-dessus, c'est peut-être pas le moment pour moi de me lancer comme indépendant ». Il vaut mieux rester d'expérience en termes d'ouvrier maraîcher alors ou un autre emploi de salarié en attendant d'acquérir assez d'expérience pour pouvoir se lancer de manière autonome.

Samy : Oui.

M : Avec le bagage qu'on leur donne, ils sont quand même outillés pour faire face. Maintenant c'est pas pour ça qu'ils réussissent. Il y a toujours le freins de l'accès à la terre, il y a le frein des accès au financement et puis il y a le frein personnel. C'est-à-dire, sont-ils soutenus au niveau familial, est-ce que le projet n'est pas simplement un désir personnel et non partagé par leur entourage familial. Voilà donc, il y a des projets qui s'effritent et finalement ne trouvent pas leur réalisation. Les personnes qui passent chez nous, ceux qui ont déjà passé certains obstacles parviennent à s'installer. D'autres galèrent des années, changent, trouvent des emplois salariés dans le secteur. Il y en a toute une série qui travaille pour des « CPAS », des « GAL », pour des acteurs liés à l'encadrement et au conseil technique ou de réseaux.

Samy : OK, quand vous parlez de petites surfaces, en hectares, on parle de quoi ?

M : Ben, on parle de 2 hectares pour les petites surfaces. En fait on se réfère surtout à l'étude d'Antoinette Dumont.

Samy : Ah, ça ne m'étonne pas. (rire)

M : Ah ben oui (rire) C'est l'étude à notre sens la plus complète et qui est réaliste dans ce sens où elle ne se fige pas dans des critères uniques mais bien plusieurs critères. Et alors, ça été exploité après par le GMDT, etc. Où là c'est critères ont été analysés par le public cible maraîchers sur petites surfaces et donc ils ont pu compléter ces critères économique et humains par des critères fonctionnels, voilà en terme « d'achat-revente » et des procédés de culture.

Samy : Justement vous parlez de la thèse d'Antoinette Dumont, qui propose une définition assez complète de l'agroécologie et ce qu'on peut dire que ce que CRABE propose, colle à cette définition.

M : Oui, parce qu'on a une définition assez large du terme agroécologie, on est indépendant d'écoles qui restreignent vraiment ce champ là et que on a une vision ouverte sur les innovations et la transition finalement. Donc oui ça colle parfaitement bien.

Samy : J'embraye sur la thèse, parce que c'est très intéressant et vous vous doutez que je m'en inspire beaucoup.

M : Oui bien sûr !

Samy : Comment vous situez « CRABE » dans la transition en terme de niche d'innovation en terme d'acteur intermédiaire ? Je ne sais pas si vous avez un avis à ce sujet ?

1,3 et 4

Commenté [SB214]: Les stagiaires ont l'occasion de bénéficier des conseils pour vérifier, modifier, évaluer leur projet. Ils acquièrent une vision plus claire de leur projet et peuvent se projeter. Certains abandonnent car ils se rendent compte que ça ne leur convient pas ou passent par un processus évolutif, etc.

Commenté [SB215]: Freins: accès à la terre, financement, et soutien familial.

1

Commenté [SB216]: Innovation: Agroécologie MPS

1

M : On a toujours voulu être dans cet aspect-là, insérer dans cet aspect-là acteur de transformation, oui car on estime que le « CRABE » a son rôle à jouer avec d'autres. Les partenariats ont beaucoup évolué depuis la création. Il y avait aussi des volets dans le passé comme l'éducation permanente qu'on ne fait plus. Et par contre, le fait d'appuyer des candidats qui sont plein d'idées et qui ont aussi beaucoup réfléchi à leur rôle dans la société. Et qui ont des projets à défendre, vraiment sérieux, on voit qu'on les aide à passer le cap de façon utile. A s'installer et alors à les expérimenter non seulement au niveau technique mais aussi commercialisation, définition de ce qu'il offre en terme de service production, parfois même l'accueil. On retrouve des fonctions d'accueil social, des fonctions de production de légumes. Et puis, il y a plein de fonctions, en terme d'horticulture, de fleurs coupées, de champignons, enfin vraiment beaucoup de spéculation en terme agronomique mais ils sont en production très diversifiée.

Samy : Oui.

M : Et puis toujours liés au circuit et donc avec la nécessité d'un questionnement sur quel est le format des circuits qui est viable dans la région où le personne s'installe.

Samy : OK, vous avez-vous utilisé le mot transformation au lieu de transition, est-ce que c'est fait exprès ou pas ?

M : C'est-à-dire que les transitions c'est un peu plus générale lié à l'époque, disons.

Samy : Oui.

M : Mais oui, une transformation, c'est parce qu'on pense que il faut vraiment changer les paramètres du système. Donc ce n'est pas simplement quelque chose qui va évoluer naturellement, il faut provoquer cette transformation. Donc en termes de solidarité, en terme de collaboration, de collaboration entre producteurs, de la collaboration entre les consommateurs et les producteurs en terme de réseaux aussi des connaissances. Ça, c'est de la transformation.

Samy : Oui, est-ce que c'est aussi un des rôles de « CRABE » au travers de la formation de montrer aux stagiaires le réseau qui les entoure, les possibilités d'y accéder, la participation qu'ils peuvent y avoir ? Est-ce que ça fait partie de la formation de vraiment de les englober, de les intégrer dans ce réseau ?

M : Oui, oui. Au niveau du recrutement des stagiaires, effectivement plus des stagiaires qui ont déjà un certain niveau et qui peuvent montrer, en tout cas, qu'ils sont ouverts aux secteurs dans lesquels ils veulent s'insérer. La 2e chose, c'est que il y a toute une série de visites qui leur permet de rencontrer toute une belle panoplie de professionnels. Ensuite, il y a les stages, il y a 2 stages qui peuvent être différents. Ça fait qu'il y a des travaux qui sont demandés sur ces stages, notamment présentation de ferme et puis un aspect technique à creuser et au terme de chaque session. On accueille environ 15 stagiaires du coup c'est 15 lieux qui sont présentés dans le détail au groupe.

Samy : D'accord.

M : Donc, à chaque fois, ça permet au stagiaire qui a une idée de faire un contact de prendre son sac à main et de dire « Ben voilà, il y un collègue à moi qui a fait un stage et j'aimerais bien savoir votre avis ou de voir votre modèle économique et donc les personnes sont quand même vite insérées dans le réseau.

Samy : OK.

7 et 3

Commenté [SB217]: Le soutien apporté par CRABE contribue à faire évoluer la transition dans le maraîchage mais également de faire germer d'autres idées qui peuvent se révéler innovantes en terme de transition.

6,10 et 9

Commenté [SB218]: CRABE veut œuvrer à la transformation du système et par ses activités se veut être un acteur de transition. Ils veulent intervenir de manière concrète et provoquer des pistes de changements en renforçant la collaboration entre les acteurs, en outillant le mieux possible les futurs maraîchers, etc...

2 et 9

Commenté [SB219]: Le rôle de CRABE est aussi d'intégrer ses futurs maraîchers dans le réseau professionnel par les stages, les visites, etc. Ce qui leur permet de tisser des liens, d'avoir des contacts pour leur future activité ce qui facilitera encore leur installation.

M : Et a alors on fait venir des formateurs, il y a une série de formateurs internes et puis les formateurs externes.

Samy : Oui.

M : Ils sont aussi tous des personnes issues d'acteurs agricoles donc ça c'est un plus aussi.

Samy : Justement, j'avais une question, c'était par rapport à qu'elle est la formation des formateurs mais comme vous me le dites donc ils sont issus du milieu agricole en tout cas en terme de parcours en tout cas professionnel ?

M : Oui.

Samy : Le programme de formation, il est créé par qui, il est mis en place comment ?

M : Bonne question, à l'origine de l'ASBL, en 1976, quand même, en même temps que « Nature et Progrès ». Les premiers mouvements qui réfléchissaient à la certification bio. Il y a eu des formations dans ce domaine-là, avec encadrement de stages, etc. Et puis ça s'est vite orienté vers des formations de type insertion socioprofessionnelle pour pouvoirs publics et dit éloignés de l'emploi. Et on retrouve des premiers stagiaires installés en agriculture bio, en maraîchage bio. On ne faisait que les stage au « CRABE ». Et puis en 2008, il y a eu l'agrément de l'organisation par le Ministère de la formation professionnelle agricole. Et donc depuis 2008, on s'est posé la question, quel programme de cours nous allions construire. On a élargi le programme de formation socioprofessionnelle pour intensifier et on s'est calqué sur des programmes qui existent dans le secteur académique.

Samy : Oui.

M : Et pour le croiser avec la pratique des maraîchers professionnels mais on n'a pas un référentiel obligé à suivre comme dans l'enseignement de la Communauté française. Par contre, on a un programme de technique agricole, ça va dans les 580 heures de cours. En cours B, cours de gestion 150 heures qui est réparties sur un et deux mois. On a participé en tant que centre de formation aux discussions en 2016 à la Commission de formation agricole qui existait avant le code Wallon de l'agriculture, dans laquelle on a eu l'occasion de croiser, avec le service de « Fabrication de référentiel métier ».

Samy : Un service du SPW ?

M : Non, c'est un service indépendant, dépendant de la « Chambre des métiers ». C'est un organisme indépendant qui édite les référentiels des métiers. Ben, comme l'agriculture est un métier, mais que par contre, il n'y a pas de condition d'accès à la profession. Il y a eu un référentiel qui existe depuis 1966 mais qui n'a plus été mis à jour depuis. Et par contre en 2016, il y a eu une certaine réflexion des centres de formation autour de du programme des cours mais qui n'a pas abouti à un référentiel déposé. Donc, il y a eu un échange sur le volume d'heures. Mais concrètement, nous, on a pas un programme référentiel et on a notre programme sur base de notre expérience. On peut le retrouver sur le site internet.

Samy : Donc « CRABE » depuis 1976, offre des formation en agroécologie ?

M : Oui, oui. Au départ oui et ensuite c'est devenu le bio au moment de la certification. Le fondement même c'est l'agroécologie pas le label. On défend le label pour la commercialisation mais on ne défend pas le label et ce qu'il en devient pour le modèle qu'il véhicule. Oui, alors pour rebondir sur le projet « AGRICOVERT ». Le « CRABE » a souvent défendu les innovations sociales. Et donc le projet « AGRICOVERT », c'est un employé qui était ici pour travailler dans l'insertion et qui

3

Commenté [SB220]: CRABE élabore son programme de cours.

2

Commenté [SB221]: On peut voir que le contenu des cours, des pratiques et techniques à enseigner n'est pas standardisé et qu'en terme de formation ou de contenu de cours, les centres de formation construisent eux- même leur programme.

Commenté [SB222]: Modèle défendu par CRABE= agroécologie

1

Commenté [SB223]: CRABE soutien le développement d'innovation sociale comme elle a pu le faire avec AGRICOVERT

5, 6

était en contact avec des candidats maraîchers qui était arrêté par le manque de réseaux. L'isolement de ces producteurs maraîchers et il a pu solliciter un appui à la création d'une coopérative. Il y a eu un financement de 2 ans pendant lesquels il a été détaché pour travailler sur ce projet-là. Au terme de ces 2 ans, c'est créée la coopérative « AGRICOVERT ». Et donc il a fallu un an de fonctionnement seul pour parvenir à la coopérative et puis la coopérative a pu bénéficier du financement d'un an au poste du coordinateur à la coopérative. Après la coopérative a vogué de ses propres ailes indépendamment du « CRABE ». On était dans le conseil d'administration mais on avait pas un rôle prépondérant.

Samy : Donc, l'idée est venue d'une personne du « CRABE » alors ?

M : Oui et de la rencontre avec les besoins avec les maraîchers et ensemble, ils sont venus sur le concept.

Samy : J'ai lu sur le site que vous aviez aussi travaillé sur la labellisation ? De quoi on parle, « ECOCERT », « CERTYSIS » ?

M : Oui, ça c'était au début. C'était vraiment le tout début du « CRABE », il y a eu le défi de défendre l'agriculture biologique. Et départ il fallait vraiment un label pour différencier le type agricole et mettre tout le monde d'accord. À ce moment-là, il y avait les mouvements de l'agriculture naturelle, etc. Samy : Ok.

M : A ce moment, il y a eu des discussions sur la définition d'un label bio.

Samy : D'accord.

M : On s'est très fort inspiré de ce qu'il se faisait en France et des personnes du « CRABE » ont décidé « On va organiser un organisme certificateur Bio » Et donc on a participé au projet au départ, aux premières réunions et ensuite on est resté sur notre partie formation et le projet s'est écarté. Et toute la formation technique sur le label, c'était « ECOCERT » à ce moment-là et puis c'est devenu « CERTYSIS »

Samy : Donc au départ c'était « ECOCERT » qui est devenu « CERTYSIS » ?

M : Oui et qui est redevenue des « ECOCERT » en France maintenant, puisque ils ont été rachetés par la partie française.

Samy : Donc ce sont des stagiaires du « CRABE » qui sont à l'initiative ?

M : Non, non, c'est des personnes qui travaillaient au sein du « CRABE » qui se sont dits « Il y a l'opportunité de défendre le label Bio au travers d'un organisme de certification » et ont monté cet organisme-là. Mais c'est un projet indépendant du « CRABE ».

Samy : D'accord donc si je comprends bien le personnel de « CRABE » au fil du temps a quand même contribué à d'importantes choses au niveau du biologique. Enfin des projets quand même qui font partie du paysage aujourd'hui du bio de manière assez importante quand même ?

M : Ah oui, oui, bien sûr. Les fondateurs de « ECOCERT » à ce moment-là et qui sont à la retraite maintenant sont Blaise Hommelen et Philippe Ghesquière. Ils étaient deux formateurs au « CRABE » et ont depuis fondé cette ASBL et ensuite société.

Samy : D'accord. En terme de chiffres, avez-vous des chiffres, sur le temps le nombre de stagiaires augmente, on remarque plus d'installation ?

Commenté [SB224]: CRABE permet à des projets annexes de se développer, face aux problématiques rencontrées sur le terrain. Elle soutient les initiatives en faveur du secteur. Son expérience et son réseau de partenaires permet de mettre en lumière les besoins du secteur, etc.

Commenté [SB225]: CRABE a créé l'organisme certificateur CERTYSIS et qui est encore un exemple de son implication dans le secteur et qu'elle a contribué dans un sens à son développement.

M : Ben, c'est très compliqué à évaluer parce qu'on a pas d'instrument de mesure et que l'installation se fait sur une très longue période après la formation, ça se passe mais constat. Le 2e, c'est que il y a quelques années, en 2016, je pense. On a fait une enquête sur les 5 années passées et là il y avait 70% d'installations agricoles ou d'emplois dans le secteur et il y avait plus ou moins 50% des candidats qui se sont installés. Et depuis, force est de constater qu'il y a plusieurs candidats qui ont arrêté. Pas parce que ça ne marche pas au niveau de la production technique mais souvent quand il y avait des problèmes de terrain, de foncier. Et donc n'ayant pas le foncier assuré, il ne pouvait pas développer leur entreprise, ils pouvaient pas investir dans la commercialisation qu'ils voulaient et finalement. Il y avait un ras-le-bol et ils arrêtaient avant d'être en faillite ou surmenés.

Samy : OK.

M : En tous cas, maintenant je ne pourrais pas dire le pourcentage mais il y a quand même pas mal de personnes qui font le pari de s'installer. Et la grande question, c'est de voir si ces installations sont viables dans le long terme, est-ce qu'elles sont suffisamment résilientes aux crises. Donc, viabilité, c'est vraiment intrinsèque à l'entreprise. La résilience, c'est par rapport à un choc comme des alternances de marché, des clientèles hyper nombreuses pendant le « COVID » et puis pas. Est-ce qu'elles résistent en cas de sécheresse, ces installations résistent ou pas, est-ce qu'en cas de concurrence avec les grandes surfaces, elles résistent ou pas ?

Samy : Est-ce que vous abordez toutes ces réflexions dans la formation ou pas ?

M : Oui, dans la formation, oui, mais maintenant, c'est là où est notre rôle de centre de formation. On peut être actif, c'est réfléchir avec les stagiaires là-dessus. Aussi réfléchir, quand on fait des visites sur les lieux de stage et leurs demander une certaine réflexion dans leurs travaux. Maintenant, on peut faire quelques conférences mais on est pas assez financé que pour pouvoir témoigner activement dans le secteur. On le fait à l'occasion, dans notre implication dans certaines ceintures alimentaires, etc. Par contre, les véritables acteurs, c'est les stagiaires eux-mêmes. Eux doivent défendre leur modèle, etc. C'est pour ça qu'on les pousse à se mettre en réseaux.

Samy : Oui.

M : Et donc c'est pour ça que le CRABE, quand il y a eu le financement pour favoriser des groupements de producteurs, etc. Le « CRABE » au sein de « Biowallonie » s'est posé la question. Et on s'est dit « Ben, oui on y va » Et finalement qui est allé, ben, on était avec le « CRABE » dans le comité de pilotage mais les institutions qui avaient le personnel formé et qui pouvaient prendre ça en charge, ça a été « l'UCL, Biowallonie et la FUGEA » en tous cas pour ce qui concerne le groupement des maraîchers wallons.

Samy : D'accord, vous dites « FUGEA », donc la « FUGEA » et la « FJA » sont aussi des acteurs de formation dans le secteur. En quoi vous vous distinguez comment ? Est-ce que vous vous distinguez déjà en terme de formation, est-ce que il y a de la collaboration ?

M : Oui en terme de formation on s'en distingue parce que notre formation est beaucoup plus longue que la leur.

Samy : D'accord.

M : Et eux répondent à une demande d'une autre clientèle qui est souvent plus issue du modèle agricole, moins des « NIMA Culteur », bien que c'est en train de changer radicalement.

3

Commenté [SB226]: La formation facilite l'installation mais les maraîchers se retrouvent face aux différents freins tel que l'accès à la terre.

F

Commenté [SB227]: En tant qu'innovation le MPS semble fortement impacté par les changements de paysage en terme de la MLP. La fragilité du système la rend plus sensible aux variations de paysage comme la guerre en Ukraine le covid, etc.

Commenté [SB228]: C'est une réelle volonté de CRABE de permettre aux stagiaires d'être en réseau pour renforcer la collaboration, l'échange et le soutien, face aux difficultés, etc.

5

Commenté [SB229]: Le modèle de formation de CRABE n'est pas le modèle généralement proposé. Le modèle MPS quel défend et enseigne n'est pas le modèle dominant dans les centres de formation.

Samy : Oui.

M : Et donc, ils axent plus leurs cours sur des cours du soir avec le minimum d'heures nécessaires pour les cours de technique agricole et de gestion agricole. A savoir, 75 et 90 heures respectivement. Nous par rapport à ça, Ben pour les cours de technique agricole on est à 580 et 150 pour les cours de gestion. Nous le fait est qu'il y a qu'une session par an dans toute la Wallonie et ce sont des cours du jour. Alors que eux puisqu'ils donnent des cours plus petits peuvent se permettre de les organiser à plusieurs endroits. Certains sont quand même en cours du jour mais toujours aussi courts. La majorité de leurs cours sont quand même en cours du soir pour permettre aux gens d'avoir aussi une activité autre et rémunératrice. Donc je dirais que nous sommes complémentaires mais dans le schéma de la formation de la « FUGEA » et la « FJA », il n'y a pas de spécialisation suffisante dans le maraîchage.

Samy : C'est une formation plus généraliste ?

M : Oui, beaucoup plus généraliste, ils répondent mieux aux candidats qui ont déjà un bagage de type agricole, soit qu'ils soient issus du milieu agricole ou qu'ils ont déjà suivi une formation agricole.

Samy : Est-ce qu'on parle aussi d'agroécologie dans ces organismes ou on parle du conventionnel ?

M : Bon, dans la grande généralité des cours, c'est du conventionnel, ils ont intégré un peu d'agroécologie et un petit cours sur la certification Bio. La « FUGEA » est beaucoup plus ouverte sur l'autonomie fourragère, une agriculture vraiment familiale, par exemple. La « FJA » est beaucoup plus à défendre une agriculture de type conventionnel, familial qui veut s'agrandir de plus en plus. Mais il y a un mixte entre le modèle syndicale et puis la formation qui évolue. Donc je dirais que ce n'est pas figé et on a de très bon contacts avec les autres centres. On a parfois les mêmes formateurs, on s'échange des ressources. Voilà y a des liens informels qui existent pour l'instant qu'il faut privilégier.

Samy : Oui, ok.

M : Le seul problème, c'est qu'on a pas d'instance de concertation et d'échange pour répondre aux besoins qui nous sont transmis par les participants.

Samy : OK.

M : Et ça c'est vraiment dommage.

Samy : Oui. Est-ce que vous avez plus de stagiaires qu'avant ?

M : Non c'est stable, par contre, auparavant, il y avait beaucoup de demandes. On est arrivé à avoir jusqu'à 80 demandes avec lettre de motivation.

Samy : OK.

M : On en a écarté 40, donc on a fait les 40 entretiens et on en a gardé 16 pour la formation.

Samy : OK.

M : Maintenant, les dernières sessions on a eu 20 dossiers complets. Donc on retenait entre 12 à 16 personnes.

M : D'accord, donc il y a une diminution du nombre de personnes. Par contre, dans les conversations qu'on a eu avec la « FUGEA » et la « FJA » leurs cours sont pleins.

Samy : OK.

Commenté [SB230]: CRABE se distingue des autres centres de formation par la durée de ses formations. Elle apporte plus en terme de stage et du fait favorise plus l'innovation.

Commenté [SB231R230]: Les utilisateurs de l'innovation MPS sont souvent non issus du monde agricole et sans aucune connaissance. Les formations au CRABE conviennent mieux à ces personnes car les autres centres de formation sont plus accessibles à des personnes qui ont déjà des connaissances pratiques du secteur et qui désirent s'installer rapidement.

Commenté [SB232]: Les autres centres de formation intègrent des notions en agroécologie mais la grande majorité de la formation est en conventionnelle.

M : Donc il y a une discordance en ce moment mais comme il y a peu de transparence sur, c'est très compliqué pour quelqu'un qui n'est pas du secteur d'apprécier le programme et de voir quel est l'impact du programme de formation. Actuellement l'offre de chaque centre est une offre peu lisible pour les personnes qui voudraient s'installer.

Samy : Ca m'amène à une question. Est-ce que vous pensez que la durée de la formation est peut-être un facteur. On a plus envie de s'installer rapidement, donc on va plus vers des formations plus courtes ?

M : Oui et puis il y a 2 langages. Il y a un langage réaliste qui est quand même défendu par l'ensemble des syndicats, des centres d'appuis de formation etc. Ils disent « attention, faites des formations suffisantes avant de vous installer dans l'agriculture, c'est des processus d'installation lente, ça va à un rythme lent ». Par contre dans le grand public, y a un attrait pour la transition agricole, pour l'investissement dans la nature et les personnes dans un besoin comme un peu de loisirs quoi. Et donc, ils pensent qu'ils peuvent décider du jour au lendemain s'installer et qu'ils apprendront sur le tas et s'installeront en même temps. Mais ça, on le voit bien, c'est pas possible.

Samy : OK, je vois que ça fait déjà presque 1h qu'on est en ligne et vous m'aviez accordé 20 Min ! ...

M : Oui moi aussi je dois vous laisser car mon collègue m'attend,...

3

Commenté [SB233]: L'importance de se former est parfois laissée de côté par des personnes un peu idéalistes ayant envie d'œuvrer pour une agriculture durable mais qui n'ont pas conscience de la réalité du secteur.

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
1. Espace protecteur. 5x	7. Projet d'expérimentation sur le terrain. 1x
2. Echange de connaissances. 1x	8. L'innovation diffère des normes du régime.
3. Espace de formation. 13x	9. Regroupement d'acteurs. 2x
4. Recherche de marché de niche. 1x	10. Stratégie de diffusion. 1x
5. Recherche et développement. 1x	11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 1x
6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres) 2x	12. Présence de subventions du gouvernement.
L'ASBL « CRABE » est un acteur important de la formation en MPS, elle est intégrée dans le secteur du maraîchage bio. Elle permet aux futurs maraîchers de mettre sur pieds un projet en tenant compte des particularités du secteur. Elle les forme aux pratiques agroécologiques mais aussi aux connaissances de gestion utiles à leur établissement. Elle s'assure que les stagiaires soient pleinement conscients des difficultés, enjeux du secteur dans lesquels ils veulent se lancer. Elle intègre ces stagiaires dans des stages qui leur permettent de mettre en pratique les techniques mais également d'entrer en contact avec les professionnels du secteur. Ce qui permet aux stagiaires de se créer un réseau de partenaires pour se lancer dans leur projet. « CRABE » propose un enseignement de longue durée 1an et demi en cours du jour et principalement axé sur le maraîchage bio. Ce qui n'est pas le cas des autres centres de formation qui proposent souvent des formations en cours du soir. Il s'agit de formations plus destinées à des personnes ayant déjà un bagage dans le secteur agricole. Il s'agit le plus souvent de fils d'agriculteurs qui désirent se lancer dans le bio mais qui ont déjà de l'expérience. Chez « CRABE » il s'agit souvent de personnes non issues du monde agricole venant de formation professionnelle bien différente.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	

1. Se distinguent de la technologie dominante. 5x 2. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x 3. Proposent de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 1x 4. Apparaissent comme une solution alternative.	5. Apportent une nouveauté non présente dans le régime. 1x 6. Permettent d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 7. Répondent à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 1x 8. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.
Ce que propose « CRABE » est d'enseigner les techniques agroécologique de maraîchage sur petite surface. Ce qui se distingue du modèle dominant. En tant que centre de formation elle propose également un modèle de formation qui n'est pas celui qui est majoritairement proposé par les autres centres. Elle innove en tant que centre de formation pour être dirigé vers un public particulier (NIMA) qui donne vie à l'innovation.	
« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ? ITEMS	
ITEMS	
1. Technologies dominantes. 1x 2. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs 3. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs.	5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime.
On voit que dans l'ensemble les centre de formation reste dans l'enseignement d'un maraîchage conventionnel. L'offre de formation propose des notions d'agroécologique mais reste sur un modèle conventionnel.	

<u>Freins</u>	<u>Caractéristiques</u>
• Prix du foncier.	- Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain
• Formation	- Faible connaissance technique
• Pénibilité du travail	- Physiquement difficile. - Temps de travail important. - Travailler seul. - Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)
• Politique de subvention.	- Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.
• Rentabilité	- Prix des produits. - Concurrence
Freins : - L'accès à la terre ; - Financement ; Leviers : - Soutien familial	

Commenté [SB234]: ortho

Au niveau de freins, celui de l'accès à la terre et du financement des projets est mentionné et en terme de levier le soutien familial apparaît comme étant assez important pour la réussite du projet.

N°8 : Entretien réalisé le 30/05/2022, via « Teams ».

Personne interviewée : T.S, chargé de mission bio au collège des producteurs. L'entretien s'est réalisé à distance.

Samy : Pouvez-vous vous présenter un petit peu et dire en quoi consiste votre travail ?

T : Oui, moi je suis chargé de mission au collège des producteurs pour le secteur bio. Mon boulot c'est d'accompagner les producteurs qui sont élus dans le secteur dans leur travail de représentativité, dans le secteur auprès de l'administration, la recherche, l'encadrement, la promotion et toutes les questions plus liées à la filière. Ça c'est une partie de mon boulot et alors une autre partie c'est de travailler sur des sujets polémiques, par exemple l'utilisation de cuivre en Bio, l'utilisation de plastique pour emballer les produits Bio. Toutes des thématiques qui peuvent être sujettes à des controverses. Et donc, moi j'écris des articles de vulgarisation là-dessus, voilà en gros. Ça c'est vraiment les deux grosses parties de mon travail.

Samy : D'accord. Donc vous accompagnez les producteurs à la conversion vers le bio ?

T : Non, ça c'est « Biowallonie » qui s'en occupe.

Samy : D'accord. Que pensez-vous des plans d'actions de la Région wallonne, par exemple le plan « Bio Wallonie 2030 », dans les objectifs et dans la mise en place ? Avez-vous une petite idée à ce sujet ?

T : Oui, oui, le collège a participé à l'élaboration du plan qui a été proposé au ministre et qui a été accepté dans sa grande majorité. Il a été accepté quasiment tel quel. Le collège a différentes actions dans ce plan-là. Moi personnellement, je suis en charge de recenser les avis et les besoins pour éventuellement réorienter certaines actions de ce plan pour que ça colle aux besoins des agriculteurs. Bon voilà, maintenant, mon avis personnel là-dessus. Les objectifs fixés dedans sont très ambitieux, les moyens qui sont prévus me semblent en adéquation avec les objectifs visés. Maintenant, il faudra voir car ce plan est plus une direction à prendre que des objectifs à atteindre à tout prix. Il faut bien avoir ça en tête mais il est bien fait, il est bien structuré. Je pense que c'est ce que l'on pouvait faire de mieux pour le secteur.

7, 5 et 2

Samy : D'accord. Dans ce sens, la nouvelle PAC que représente-t-elle pour le secteur du Bio ? Elle va apporter une amélioration ou cela ne change pas les choses ?

T : Ça change un petit peu les choses. On suit un peu la ligne précédente donc un soutien non négligeable pour le secteur bio et accru pour certaines filières. Je pense par exemple au maraîchage diversifié qui va sans doute avoir un impact un petit peu négatif sur d'autres filières comme la filière laitière. Mais dans l'ensemble le plan stratégique tel qu'il a été déposé au niveau européen est cohérent avec les objectifs qui sont fixés dans le plan bio. Il y a des moyens qui sont prévus pour soutenir le secteur bio.

Commenté [SB235]: Le collège des producteurs représente l'ensemble du secteur. Le plan Bio Wallonie 2030 émane des institutions, il peut alors représenter comme les autres plans d'action la volonté des acteurs du régime sociotechnique

Samy : Il y a des moyens plus important qu'auparavant ?

T : Cela dépend comment on calcule les choses,, mais on peut dire un petit peu plus. Ce n'est pas majeure mais c'est en moyenne 7%. Alors quand on tient compte de l'inflation, ça dégage pas vraiment plus de moyens mais comparativement au secteur conventionnel c'est plus, quoi ! L'enveloppe relative créée au secteur bio est plus importante qu'avant.

5

Commenté [SB236]: Il y a une avancée pour le secteur Bio au niveau de la PAC. Le financement du secteur est revu à la hausse.

Samy : Ok. Dans toutes ces réglementations, plans d'action, bien sûr on a le « Green deals » avec aussi la stratégie de la « ferme à table » mais aussi les objectifs de développement durable, cela fait beaucoup de stratégie, de plans d'actions. Est-ce que vous y voyez une ligne directrice commune ? Est-ce que cela percole jusqu'au sein des Régions, Provinces, communes ? Est-ce que pour vous il y a une coordination suffisante par rapport à tous ces plans ou les acteurs sont-ils un petit peu perturbés dans tout ça ?

T : Donc, il faut bien vous rendre compte que les producteurs, eux, ils sont loin, vraiment loin de tout ça.

Samy : Oui.

T : Ce qu'ils voient c'est combien en net PAC et en gros quelles sont les exigences administratives et réglementaires qui sont liées à leur activité de production, tout ce qui est politique et tout ça. Il y a quelques représentants ici au collège qui s'intéressent de plus près à ça et ils sont là pour les aider à mieux comprendre. Mais c'est vraiment loin de leur réalité, voilà. Peut-être un autre élément de réponse.

Samy : Oui.

T : Avec ces multiples politiques et discussions aux différents niveaux de pouvoir, parce qu'on parlait du niveau européen mais il y a le wallon et le communal aussi il y a plein d'initiatives. Cela peut donner l'impression à certains producteurs qu'il y a beaucoup d'argent qui est dépensé avec peu de résultat au final perceptible à leur niveau.

Samy : Oui, eux ne ressentent pas ces nouvelles directions ou impulsions politiques, je peux dire ça comme ça ?

T : Non ce n'est pas ça. C'est plus, qu'ils entendent parlé du « Green deal », ils entendent parlé de la « PAC », d'initiatives locales, de plan de relance, de millions d'euros pour soutenir tel ou tel truc.

Samy : Oui.

T : Mais eux ils entendent que des moyens sont dégagés pour faire des actions qui les concernent quelque part mais dans leur quotidien, ils ne vont pas percevoir ça. Donc ils vont avoir l'impression que plein d'argent est dépensé pour payer des gens comme moi pour discuter, faire des réunions. Je caricature à fond le truc !

Samy : Oui.

T : Pour faire des réunions, discuter, et au final rien faire quoi ! Alors certains peuvent avoir cette impression-là. Alors, il y a toutes les nuances. Il y en a qui sont un peu plus impliqués, un peu plus proches et au courant de ce qui se fait, ils se rendent bien compte qu'il y a des choses qui bougent mais voilà. Ceux qui sont dans leur ferme et qui gèrent leur travail au quotidien, ils sont vraiment loin de tout ça.

Samy : Oui. Selon vous quels sont les freins et les leviers à la conversion vers le bio, au niveau du terrain, que vous constatez-vous ?

T : Alors, la question porte spécifiquement sur le maraîchage ou sur le secteur agricole en général ?

Samy : Ma question bien sûr se rapporte plus au maraîchage mais on peut parler d'un aspect plus global si vous le désirez.

T : Au niveau du maraîchage et plus spécifiquement dans le maraîchage diversifié. Il y a une spécificité, il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole. Ils ont un profil plutôt engagé on va dire.

3

Commenté [SB237]: L'innovation est portée par des personnes qui ne sont pas issues du monde agricole.

Samy : Ecologiquement ?

T : Plutôt militant, vous voyez ?

Samy : Oui, oui.

T : Et donc ces gens-là peuvent choisir de ne pas prendre le label pour des questions plus politiques car c'est un label qui est porté par les institutions et qu'ils sont un peu contre le système. Ben, ils vont dire « nous ça nous intéresse pas, on veut pas participer à ça » Ils font leur truc. Un autre élément, alors les éléments peuvent se croiser, ça peut-être militant, pas besoin. Un autre élément aussi, c'est qu'ils pratiquent de la vente directe auprès de leurs clients et qu'ils n'ont pas besoin d'un label pour certifier leur pratique. Un autre élément ça pourrait être le coût du label même si ça représente pas des milliers d'euros pour une activité de maraîchage qui est soit pas très rentable.

F

Commenté [SB238]: Freins à la certification : Proviennent de l'institutionnel, coût du label et pas de nécessité car marché très local (consommateur en confiance par rapport aux produits)

Samy : C'est combien plus ou moins, c'est 200 à 300euros ?

T : Oui, le minimum 300 à 400 euros et puis cela dépend de la superficie et l'activité, si on a des serres ou pas.

Samy : C'est annuel ça ?

T : Oui c'est annuel.

Samy : Il y a peut-être d'autres freins ?

T : Oui, oui donc ces freins- là.

Samy : Donc les « NIMA », le prix de la certification, le militantisme un peu qui pourraient être des freins.

T : Cela rejoint un peu aussi le militantisme, certains estiment que le label Bio ne va pas assez loin. Le cahier des charges qui est fixé est trop laxiste, si vous voulez !

F

Commenté [SB239]: Freins à la certification : Pas assez exigeant

Samy : Oui, ok.

T : Ça autorise trop de chose pour eux et comme ils ne cautionnent pas ces pratiques-là. Ils décident de ne pas prendre le label.

Samy : D'accord.

T : Et alors plus largement au niveau du secteur agricole pour le moment, il y a un peu un tassement dans les conversions. C'est parce que la « PAC » est pas encore définie. Un plan stratégique a été soumis, proposé mais n'est pas encore d'application. Donc certains attendent un peu de voir ce qui va être décidé dans un contexte où la guerre en Ukraine, ces stratégies de verdissement « Green

S

deal », « de la ferme à la fourchette », machin, etc. Tout ça est un peu, pas remis en cause mais quasi, au niveau politique ceux qui étaient plutôt conservateurs, qui étaient plutôt à freiner des quatre fers sur le verdissement de la « PAC » Ils ont sauté sur l'occasion, ils ont dit « Non, non, il faut assurer la sécurité alimentaire, si on fait du bio ça fera moins de rendement » etc. Et du coup au niveau européen, je pense que l'objectif n'a pas été revu mais il y a comme un « standby » comme ça. Et ça les producteurs, ils le savent bien aussi. Donc ils attendent de voir, de voir que le truc soit signé et que ça soit sûr. Tant que le truc il est pas signé ils préfèrent attendre. Et l'autre truc aussi c'est que les prix du conventionnel ont fort augmenté, par exemple si vous produisez des céréales ou du lait en conventionnel, sur le marché libre, vous le vendez vraiment à un bon prix. Alors que le bio, la demande a baissé, à cause du pouvoir d'achat qui a baissé et l'inflation, enfin fort lié au coup de l'énergie. C'est devenu plus intéressant de faire du conventionnel que de faire du bio. Je parle en terme financier. Ce qui va faire que les agriculteurs passent au bio, pour une grande partie, au départ ce qui fait c'est le financier, ils font leur calcul. Ils font leur calcul et puis ils disent j'y vais ou pas. Au départ c'est le financier c'est après que vient tout ce qui est lié aux valeurs. En tous cas pour la plupart que j'ai rencontré. Ils finissent par y adhérer et ils ne font plus que du bio pour la tune mais aussi parce que c'est une autre manière de cultiver.

Samy : Vous parliez du prix de la certification bio qui pouvait être un frein, vous distinguez les systèmes agroécologique, biologique, permaculture, etc. Est-ce l'agriculture biologique correspond-elle à l'agroécologie ou avons-nous une forte distinction ? Avez-vous une idée à ce sujet ?

T : Moi, j'ai des idées assez claires le dessus mais au niveau du consommateur ça peut être compliqué. Le bio c'est pas compliqué, c'est certifié, il y a un cahier des charges qui se base sur des valeurs qui sont aussi dans le règlement mais le secteur communiqué peut sur les valeurs et ce que les gens retiennent c'est que le bio c'est un cahier des charges techniques lié à la production mais qu'il y a plein de failles en terme de normes sociales, qu'il ne garantit pas forcément un prix rémunérateur aux producteurs et il permet l'utilisation de produits de protection des plantes qui sont pas forcément sans conséquence sur l'environnement. Voilà, il y a plein de choses qui sont pas top dans ce règlement, enfin cela dépend des points de vue et il y en a qui peuvent être remis en question. Et donc au niveau du consommateur, l'image du bio c'est que c'est pas mal mais pas parfait. Et que à côté de ça pour des mouvements comme l'agroécologie, en tous cas pour des gens qui adhèrent à ce mouvement-là. Il y en a qui disent on est mieux que le bio et forcément ça contribue à dévaloriser le bio.

Samy : Oui, ok.

T : Alors que dans les faits si vous dites que vous faites de l'agroécologie vous faites ce que vous voulez. Enfin je veux dire qu'il y a des gens qui font de l'agroécologie et qui utilisent du « Glypho, Roundup » parce que dans leur système de production, ils estiment que c'est nécessaire. Et ça se justifie tout à fait. Ce sont des producteurs qui mettent l'accent sur la gestion du sol, ils vont dans leur manière de cultiver de mettre des couverts mais du coup ils ont besoin d'un petit peu de « Roundup » pour détruire le couvert. Ils font ce choix là mais ça me fait gagner plein de vie dans le sol. Qu'un producteur en bio il va devoir labourer et aura un impact plus négatif sur la vie du sol. Et donc c'est pour dire que la grande différence entre l'agroécologie et le bio il y a un cahier des charges. On sait ce qu'on peut faire ou pas faire. Quand vous achetez un produit bio vous savez comment il est produit. Par contre quand vous achetez un produit agroécologique bin là !.

Samy : C'est un système de confiance ?

T : Oui, alors c'est ça, ça peut mais ça garantit rien.

1

Commenté [SB240]: Les événements soudains comme la guerre en Ukraine engendrent un sentiment de méfiance chez les acteurs du secteur. Des politiques qui étaient contre ces avancées vers le bio font pression et utilisent cet événement pour tenter d'influencer les décisions et que la PAC soit moins ouverte au bio. On voit que la guerre en Ukraine est un changement de paysage soudain qui impacte directement les acteurs du régime.

Commenté [SB241R240]: Fort sentiment de méfiance chez les producteurs et donc conversion au bio diminuée.

Commenté [SB242]: Actuellement l'inflation liée aussi à la guerre a fortement augmenté les prix du conventionnel et des produits bio. Ils étaient déjà plus chers auparavant mais le pouvoir d'achat diminuant la demande des produits bio a diminué également. Financièrement il est plus intéressant de faire du conventionnel.

Commenté [SB243]: Levier pour la certification Bio : au départ la motivation est financière.

1

Commenté [SB244]: Le bio serait mal compris par le consommateur et une image négative est véhiculée (pas assez de normes sociales, utilisation des produits pas forcément bons pour la nature, etc) et certaines personnes qui se disent que l'agroécologie nuit également au bio en le dévalorisant.

Commenté [SB245]: En agroécologie, certains utilisent des produits phyto alors qu'en bio pas parce que c'est certifié

Samy : Il n'y a pas de cahier de charges, de règles qui déterminent l'agroécologie et comment elle doit se faire ?

T : Voilà, oui c'est ça, il y a des principes, à la base c'est plus un domaine scientifique et que maintenant c'est utilisé par des producteurs ou des opérateurs des filières pour valoriser leurs produits. Alors certains pour communiquer sur des pratiques plus engagées d'autres vont pouvoir valoriser d'autres pratiques d'agriculture régénérative, l'agriculture de conservation mais qui là utilisent des produits phyto pour détruire les couverts.

1

Commenté [SB246]: Produits phyto dans l'agriculture régénérative, de conservation et en agroécologie.

Commenté [SB247R246]: ??

Samy : OK.

T : Pour le consommateur ça pour le consommateur c'est très, très compliqué.

Samy : Cela n'empêche que beaucoup de producteurs bio peuvent se dire agroécologique ?

T : Tout à fait et il y en a qui le font, ils disent qu'ils sont bio et agro et d'autres bio et en permaculture, etc. Et l'agroécologie, ça peut aussi être une porte d'entrée vers le bio. Il y en a que ça intéresse et qui s'intéresse, alors de nouveau plus à l'agriculture de régénérative. Ils commencent en agro en utilisant des produits phyto et après ils décident de passer au bio et alors ils arrêtent les produits phyto. Cela peut être une étape avant le bio. On va dire une étape intermédiaire.

1

Samy : OK, merci. Au niveau de la Région wallonne et plus précisément au niveau du Brabant wallon, quels sont les acteurs majeurs de la production maraîchère, est-ce que vous les connaissez ?

T : Oui, enfin, je dirais qu'il y en a pas mal mais...

Samy : Si je vous dis « Interbio » ?

T : Oui mais c'est à Sombreffe ça non ? enfin c'est pas loin du BW.

Samy : Oui en Région wallonne.

T : Oui, oui « Interbio » c'est un acteur central, c'est un grossiste. Aussi non, il y a aussi « Biofrech », il y a « AGRICOVERT », il y a « CRABE », au niveau de l'université de Louvain aussi, il y a le GMDB et diverses coopératives qui peuvent se retrouver via « Le collectif 5c » mais qui elles ne sont spécifiquement bio. Il y a des maraîchers bio, pas bio et des bio mais qui sont pas labélisés.

Samy : C'est du circuit tout ça ?

T : Oui, mais c'est la même difficulté comme avec l'agroécologie. Le local et le bio peuvent parfois être antagonistes et portés à confusion dans l'esprit des gens. Il y en a pour qui local égale bio, pour d'autre local est mieux que le bio, etc.

Samy : Vous travaillez sur un secteur précis ?

T : Non, je travaille sur toutes les filières.

Samy : Vous constatez une augmentation de petites et moyennes surfaces spécifiquement en maraîchage ?

T : Ca il faut demander à « Biowallonie », ils ont tous les chiffres.

Samy : Voyez-vous un marché en développement le secteur du maraîchage bio, des perspectives à long terme ?

T : Oui sur le long terme mais je pense que sur le court terme pour l'année qui vient la demande va sans doute stagner. Cela va être plus un remaniement des projets existants, voir l'émergence de nouveaux projets mais il va y avoir un tri et un regroupement au niveau des structures mais je parle surtout au niveau commercialisation et distribution. Spécialement au niveau du maraîchage de la vente de légumes, il y a pas mal de circuits pour vendre des légumes. En circuit court, un peu plus long. Il y a des structures qui ne correspondent plus à la demande, des structures trop petites, trop peu d'offres pas assez diversifiées, pas situées de manière suffisamment stratégique ou qui doivent faire beaucoup de livraisons. Il y a une multitude de structures et je pense qu'il y en a certaines pour qui la demande ne sera plus là. Car les gens font autre chose, aller en vacance, au resto. Ils auront moins de temps que pendant le confinement. Je ne vais pas dire qu'il n'avaient pas que ça à faire, d'aller à la ferme d'à côté mais c'est pas loin de ça.

Samy : Ok, quand on parle du maraîchage bio, les conditions de travail semblent assez difficiles et peu rémunératrices, comment peut-on améliorer ce genre de situation ? Existait-il des voies d'éventuelles améliorations ?

T : Oui, ça il y en a, ça se joue surtout au niveau de l'organisation et de la maîtrise des techniques du métier qui s'acquièrent avec le temps. Les projets neufs sont surtout portés par des gens qui ne sont pas issus du milieu agricole donc il faut compter 3 à 5 ans pour que la personne maîtrise son outil de production. Ça c'est plus au niveau de la production, alors après il y a la commercialisation. Ça c'est super important et parfois négligé et là pareil ça demande du temps. Je pense qu'il faut aussi avoir conscience qu'il y a des projets qui sont rentables et qui fonctionnent actuellement et que c'est vers ceux-là qu'il faut aller. Il y en a d'autres qui sont des voies à explorer. Pour les rentables par exemple, ce sont des projets de production qui sont aussi des projets de commercialisation, donc ce sont des producteurs qui produisent mais qui font plusieurs marchés, ils ont aussi des magasins où ils proposent d'autres produits. Ils font du commerce aussi, de l'achat-revente. Ils font aussi du commerce, en fait.

Samy : Oui.

T : Donc ça, ce sont des structures qui fonctionnent bien en général. Et alors un autre type de structure qui peut bien fonctionner c'est la cueillette au champ. Alors au départ c'est un peu difficile à trouver les gens mais une fois que c'est lancé ça marche bien car on diminue fortement la charge de travail, de la récolte et de la vente. Ça ce sont des choses qui fonctionnent, après il y d'autres choses à explorer. Ce qui fonctionne aussi c'est de produire des mini légumes pour les restos. Ça fonctionne très bien car on peut avoir des bons prix et les mini légumes se cultivent très vite et facilement, voir plus vite que les gros légumes. Alors une des voies à explorer, le partenariat avec collectivité type maison de repos pour une partie de la production, des franchisés de la grande distribution. Je pense qu'il y a du potentiel là et que l'offre actuelle ne répond pas à cette demande.

Samy : OK. Vous parlez, des personnes non issues du milieu agricole, étant dans un esprit un peu de militantisme. Vous parlez aussi de la maîtrise des techniques et pratiques qui demandent un certain temps d'apprentissage par l'usage, par la pratique elle-même. Est-ce qu'au niveau des formations en maraîchage bio, est-ce qu'on est dans le bon ? On a assez de structures, de formations ou les maraîchers qui veulent entrer en conversion vers bio sont un peu démunis car il n'y a pas suffisamment de proposition de formation ou d'outils techniques pour passer au bio ?

T : Alors c'est deux choses différentes. Passer au bio cela veut dire qu'il s'agit de producteurs qui ont déjà une activité et qui veulent changer de mode de production. Ils ont déjà une bonne base technique. C'est juste qu'au niveau de la gestion des mauvaises herbes ou la gestion des maladies ils vont devoir ajuster certaines pratiques. Ça c'est le boulot de « Biowallonie » ou du « CIM » de leur

2

Commenté [SB248]: Le circuit de vente du maraîchage BIO va évoluer car après le covid la tendance change. Les circuits trop locaux, trop spécialisés vont avoir moins de demandes. Les circuits courts vont plutôt aller vers un regroupement, etc.

F

Commenté [SB249]: Durée de la maîtrise de l'outil de production.

L

Commenté [SB250]: La diversification de la vente apparaît comme un levier. Faire plusieurs marchés, avoir un magasin, faire de l'achat-revente, etc.

L

Commenté [SB251]: La cueillette au champ permet de réduire la charge de travail.

L

Commenté [SB252]: Cultiver des mini légumes pour la restauration

L

Commenté [SB253]: Légumes pour les cuisines de collectivité, maisons de repos, etc.

5

apporter un soutien technique. Moi ils me semble compétents et pas dépassés par la demande. Au niveau formations, il y a le « CRABE », l'« IFAPME », pour moi l'offre est suffisante. Une chose qui pourrait être améliorée et c'est une demande de la « FUGEA » c'est que les primes soient accessibles aux personnes qui ont déjà démarré une activité. Actuellement, si vous voulez vous installer en tant qu'agriculteur vous avez droit à une prime à l'installation. C'est 70.000euros maximum, c'est intéressant et essentiel pour la plupart. Maintenant, il faut faire cette demande dans l'année qui suit l'installation. En fait, une fois que vous êtes inscrits à la BCE que vous avez votre numéro de TVA, à partir de cette date-là, vous avez un an pour rentrer votre demande d'aide à l'installation. Pour des gens qui sont pas issus du milieu agricole c'est chaud quoi ! Parce qu'il faut 3 à 5 ans pour maîtriser le bazar. Donc ça demande un peu de temps pour voir ce qu'on peut avoir en terme de revenus, mettre en place des créneaux de vente et ajuster le système de production aux créneaux de vente. C'est un truc un peu dynamique comme ça. Et donc, un an c'est un an au maximum cela veut dire qu'il faut déjà commencé bien avant pour pouvoir terminer son dossier au bout de l'année. Cela veut dire qu'il faudrait peut-être un an ou deux de plus pour dire voilà je me lance dans l'activité agricole, je me fais un peu la main sur le tas. Ceci ayant fait une formation au préalable, c'est important car la formation apporte une base. Mais après cette base on va la mettre en œuvre. Et puis on la teste, on a une idée de ce que ça peut dégager en terme de revenus et de voir où on veut aller. D'avoir une idée plus précise de ce qu'on a besoin comme matos, etc. Et à ce moment faire une demande d'aide à l'installation pour construire un hangar de telle taille, acheter un tracteur, etc. Je pense que là il peut-être un truc à faire, au niveau de la Région. C'est de permettre les aides à l'installation jusqu'à la troisième année.

Samy : Je pense que vous disiez que pour pouvoir en bénéficier on doit démarrer une activité, si j'ai bien compris. Donc un agriculteur en activité qui veut passer vers le bio, il ne peut avoir d'aide ou autre ?

T : Non, non, les aides c'est pour ceux qui démarrent une activité. Donc admettons, je suis fils d'agriculteur, mon papa a une ferme, il fait du lait ou autres, des grandes culture ou même du maraîchage. Je vais reprendre la ferme alors je vais me lancer dans une activité agricole ou je vais reprendre une activité agricole. A ce moment-là, j'ai droit aux aides à l'installation. Ou bien, je suis fonctionnaire, j'en ai marre de mon boulot, j'ai envie de changer de vie, j'ai fait une formation au « CRABE » et bien je me lance dans une activité agricole. Dans ces deux cas de figure là, enfin il y a aussi des conditions liées à la formation mais ces deux personnes-là ont droit à l'aide à l'installation. C'est une enveloppe forfaitaire de maximum 70000euros mais qui est octroyée sur base d'un business plan. Il y a plein de critères à remplir et ça passe ou ça passe pas.

Samy : C'est ce qu'on appelle l'aide « ADISA », c'est bien ça ?

T : Avant oui ça s'appelait comme ça ou même peut-être encore maintenant, je ne sais plus.

Samy : Oui. Donc un maraîcher qui est en conventionnel depuis des années et souhaite se convertir au bio n'a pas droit à cette aide ?

T : Non, non les aides spécifiques pour le bio, ce sont des aides majorées les deux premières années et encore en maraîchage diversifié sur petites surfaces Il n'y a pas d'aide majorée par contre on passe à 4000euros l'hectare contre 700 ou 900 euros dans la précédente PAC.

Samy : On voit dans tout ce secteur, d'associations, de coopératives, qui ont été créées. Entre autre des associations comme « CRABE » qui est un centre d'insertion socioprofessionnelle et aussi reconnu comme centre de formation agricole. Vous, dans une perspective de transition, de manière

Commenté [SB254]: L'offre de formation semble suffisante. Les personnes en conversion se dirigeront vers "Biowallonie" et les personnes qui vont s'installer en MPS vers les centres de formation.

Commenté [SB255]: Au niveau des aides une prime de 70.000euros est proposée à l'installation mais une demande de la FUGEA est que cette prime soit accessible également pour les personnes déjà installées.

Commenté [SB256]: Importance d'être formé pour se lancer

Commenté [SB257]: Vu la durée d'installation et le temps nécessaire pour évaluer et faire évoluer son projet, la prime à l'installation devrait être étendue pour avoir une vision plus claire des investissements nécessaires.

Commenté [SB258]: Une aide est apportée pour le MPS bio ce qui révèle une certaine ouverture du régime pour l'innovation.

plus globale, vous pensez que l'associatif a un rôle à jouer et peut être primordial dans un objectif de transition ?

T : Disons que c'est un type de structure de production maraîchère, c'est une manière de produire des légumes. Oui la réinsertion professionnelle, oui, le maraîchage, c'est un type de structure qui se combine avec le social. Avant le maraîcher, il produisait des légumes et voilà. Maintenant le maraîcher, il fait des légumes mais il participe à la cohésion sociale, il fait de l'éducation permanente, il informe les gens sur les moyens de production, il participe au maintien de la biodiversité donc il a une activité plutôt environnementale, etc. C'est multiple et en fait, toutes ces fonctions annexes, elles ne sont pas rémunérées en tant que telles. Si vous voulez obtenir des subsides pour de l'éducation permanente, bin alors vous êtes une ASBL, vous faites des projets, etc. Et alors vous demandez des subsides, alors vous recevez des aides pour mettre en place des activités dans ce sens. Par contre le maraîcher, il va le faire de manière à petite échelle, il regroupe les gens autour de lui, sur un marché, etc. Cette dynamique-là, ça se fait mais il est pas payé et les gens viennent pour lui. Et s'il n'est pas là, ça marche pas ou moins car les gens ils viennent pour lui en fait.

Samy : On peut parler d'innovation sociale à ce niveau-là ?

T : Oui d'innovation ou c'est une réalité. Il y a plein de manières de faire du social avec le maraîchage. Il y a plein de liens qui se font.

Samy : Vous pensez que dans une perspective de transition vers un système d'agriculture durable, en prenant l'exemple du maraîchage, pensez-vous que l'associatif, le côté social est primordial pour pouvoir réaliser la transition ?

T : Je ne comprends pas bien la question.

Samy : Je vais préciser. J'ai l'impression que l'associatif a un rôle important à jouer en terme de sensibilisation, de mobilisation pour le développement de toutes une série d'activités, notamment le maraîchage bio. Je pense qu'il faut instruire, diffuser toutes ces pratiques et techniques alternatives et que l'associatif a un rôle important à jouer à ce niveau-là.

T : Oui, c'est vrai et c'est d'ailleurs particulier au maraîchage. Si on prend l'exemple du « CRABE ». Il y a des personnes qui sont en décrochage et par le biais du maraîchage trouvent une place dans la société. Ces gens-là, pour en avoir déjà côtoyé quelques-uns, ils sont capables, ils sont des bons maraîchers, des bons commerçants. Et donc en passant par une structure comme le « CRABE » qui organise ses formations et la manière dont elle les organise, elle est spécialisée dans le social, on va dire. Et bien, ça permet vraiment de ramener ces gens-là dans une activité agricole qui d'ailleurs où il y en a de moins en moins. Et dans une activité qui les motive. Et au niveau plus général, au niveau sociétal ça apporte beaucoup. Oui c'est important.

Samy : Ok, comment voyez-vous l'avenir du secteur bio au niveau de la Région wallonne et peut-être au niveau du Brabant wallon ?

T : Sur le long terme ça va continuer à se développer et à croître pour le court terme ça va stagner. Je n'ai pas de grande inquiétude par rapport à ça. Les grands enjeux en terme de promotion de communication sur ce qu'est le bio, ce qu'il n'est pas et par rapport au locale ou à l'agroécologie. Ça c'est un peu les enjeux pour pouvoir poursuivre le développement du secteur.

Samy : Ok, selon-vous des objectifs de développement durable vers un renouveau de l'agriculture, peut-on dire qu'une transition est en court ou qu'elle est à venir ?

3

Commenté [SB259]: La question environnementale passe par une alimentation plus saine mais également par le social. Ces deux composantes sont présentes dans le MPS.

3

Commenté [SB260]: Un espace de formation comme le CRABE permet également de remettre des gens au travail et qui retrouvent une place dans la société. Ce qui est un plus pour l'innovation qui contribue plus qu'à produire une alimentation saine.

T : Non, non, elle est en court mais la difficulté c'est que tout est lié. J'ai envie de dire que les agriculteurs s'il faut produire bio, ils feront du bio maintenant s'il n'y pas de demande ils continueront à faire du conventionnel et à vendre du pas cher. Le prix ça reste quand même le facteur principal du choix du consommateur pour acheter un truc ou un autre pour le moment.

Samy : Je vous remercie pour le temps que vous m'avez consacré.

T : Merci aussi, bon courage pour la suite et je serais intéressé de pouvoir lire votre travail.

Samy : Oui, je penserais à vous le transmettre, merci,...

Vue d'ensemble des items référencés et analyse :

« Quelles sont les actions entreprises par l'ASBL « CRABE » en tant qu'intermédiaire de niche d'innovation ? »	
ITEMS	
1. Espace protecteur. 2. Echange de connaissances. 3. Espace de formation. 3x 4. Recherche de marché de niche. 5. Recherche et développement. 6. Partenariat avec divers acteurs sociaux (universités et autres)	7. Projet d'expérimentation sur le terrain. 8. L'innovation diffère des normes du régime. 9. Regroupement d'acteurs. 10. Stratégie de diffusion. 11. Construction et normalisation de règles propres à l'innovation. 1x 12. Présence de subventions du gouvernement. 1x
L'ASBL « CRABE » œuvre pour le développement du maraîchage bio mais œuvre aussi pour la réinsertion socioprofessionnelle. Le travail de maraîcher revêt un caractère social important. Les gens en difficulté, en burnout, et autres peuvent y retrouver un emploi qui les rapproche de la nature ce qui semble avoir un impact positif. Le maraîcher est amené à côtoyer un grand public sur les marchés et il participe à la sensibilisation des consommateurs à la préservation de l'environnement, etc. La formation chez « CRABE » est plutôt destinée aux personnes désireuses de se lancer en tant que maraîchers bio. Les personnes déjà actives se dirigeront plutôt vers les conseils de « Biowallonie » pour adapter les pratiques en vue d'une conversion au bio. Une demande des centres de formations serait que la prime d'aide à l'installation soit aussi accessible aux personnes en activité. En effet, celle-ci devant être demandée dans l'année qui suit l'installation, il est difficile pour des personnes qui se lancent d'évaluer leurs réels besoins en terme d'investissement. Un projet met 3 à 5 ans pour être viable.	
« Quel type de techniques maraîchères est soutenu par l'ASBL « CRABE » et est-ce une innovation ? »	
ITEMS	
1. Se distinguent de la technologie dominante. 2x 2. Passent par un système évolutif tendant vers la stabilisation d'une conception. 1x 3. Proposent de répondre à un besoin, une nécessité face au changement de paysage. 2x 4. Apparaissent comme une solution alternative.	5. Apportent une nouveauté non présente dans le régime. 6. Permettent d'améliorer ou de remplacer des technologies du régime. 7. Répondent à une volonté des acteurs pour un changement des normes du régime. 8. Doivent convaincre les utilisateurs et s'intégrer dans les pratiques.
Dans cet interview l'accent a été mis sur la certification bio. Le maraîchage sur petite surface certifié ou non répond aux principes agroécologiques défini par Dumont A 2017. Notre interlocuteur explique que certaines personnes en agroécologie, agriculture régénérative, de	

7

Commenté [SB261]: Le développement du bio est clairement conditionné par la volonté des acteurs du régime...

conservation et autres, utiliseraient des produits comme le glyphosate, Roundup, etc. Il n'y a que la certification Bio qui puisse garantir que ces produits ne sont pas utilisés. Il est expliqué que les personnes se disant en agroécologie critiquent le bio et lui feraient du tort. Ce qui montre que certains jeux de pouvoir sont à l'œuvre entre les différentes pratiques qui se veulent respectueuses de l'environnement. Certaines personnes plutôt militantes respectent le cahier de charges bio dans leurs pratiques mais ne veulent pas de la certification car ils représentent l'institutionnel et qu'ils sont « antisystème » ou d'autres parce qu'ils estiment que le cahier de charges bio ne va pas assez loin, etc. Une série de pratiques proposent une alternative au système dominant et ce que propose « CRABE » est du maraîchage bio, diversifié sur petite surface dont les fondements sont l'agroécologie. Elle propose de répondre aux besoins de changement en faveur de l'environnement mais également en faveur du social en faisant de la réinsertion socioprofessionnelle.

**« Comment le régime sociotechnique réagit-il à l'innovation soutenue par l'ASBL « CRABE » ?
ITEMS**

ITEMS

- | | |
|---|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Technologies dominantes. 3x 2. Correspondent aux pratiques et préférences des utilisateurs. 1x 3. Disposent d'un ensemble d'infrastructures adaptées aux technologies dominantes. 4. La technologie est adoptée par la majorité des groupes sociaux et des acteurs. | <ol style="list-style-type: none"> 5. Les politiques et réglementations en place tentent en sa faveur. 5x 6. Les valeurs et les normes sont en adéquation avec la technologie. 7. Le développement des technologies est guidé et instruit par les besoins du régime. 2x |
|---|--|

La certification bio est reconnue par le régime en place et des réglementations favorisent son développement. On voit que la proposition de la nouvelle PAC devant prendre cours en 2023 propose une prime à l'installation pour les maraîchers sur petite surface bio de 4000euros/hectares (max3hectares) Ce qui serait une belle avancée pour les MPS bio. Néanmoins les récents événements tels que la guerre en Ukraine a causé une inflation des prix de l'alimentation. Le consommateur a vu son pouvoir d'achat déjà fortement diminué et de ce fait, la demande en produits bio semble diminuer ce qui occasionne une méfiance chez les producteurs qui seraient désireux d'envisager une conversion vers le bio. Du point de vue de politique, les conservateurs profitent de cette pression (paysage MLP) pour tenter de ralentir les politiques en faveur du bio.

Freins	Caractéristiques
• Prix du foncier.	- Prix élevé pour l'achat ou la location de terrain
• Formation	- Faible connaissance technique
• Pénibilité du travail	- Physiquement difficile. - Temps de travail important. - Travailler seul. - Polyvalence (prod, vendeur, préparateur)
• Politique de subvention.	- Peu ou absence d'aide à l'installation et à l'investissement.
• Rentabilité	- Prix des produits.

	- Concurrence
Freins : - La durée de maîtrise de l'activité. Leviers : - Diversification des canaux de ventes (marché locaux, vente en directe au champ, vente aux collectivités, à la restauration, magasin, etc.) - Achat-revente. - Une bonne formation	

Commenté [SB262]: ortho

Au niveau des freins, la durée d'installation est assez longue de 3 à 5 ans ce qui peut rendre les parcours difficiles. Il est alors important d'avoir un modèle économique viable et une diversification des modes de commercialisations. Diversifier ses activités et multiplier ses canaux de vente peut permettre un modèle rentable.